LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 1er juillet 1931 — No 17

Est-ce que nous sommes traités justement ?

DERNIER APPEL

Au moment où paraîtront ces lignes, les délégués des districts et des comités paroissiaux feront leurs derniers préparatifs pour se rendre à Régina.

Malgré la crise financière, nous recevons de partout d'excellentes nouvelles. Notre groupe sera, à n'en pas douter, largement représenté au Congrès conjoint.

Nos amis des autres groupes font, de leur côté, un excellent travail. Ils se rendront nombreux, eux aussi, à Régina.

Les séances seront certainement intéressantes. A la messe, qui ouvrira le congrès, nous aurons l'honneur et l'avantage d'entendre Son Ex. Mgr. l'archevêque de Régina.

A l'une des séances conjointes, M. Louis Côté, député d'Ottawa. nous parlera du système scolaire de l'Ontario. Il est d'autant plus qualifié pour le faire, qu'il fit partie de la Commission d'enquête, dont le rapport servit au rappel du règlement XVII.

M. Cuddehy, directeur des écoles anglaises de Montréal, nous entretiendra des problèmes scolaires de Québec. La réputation de M Cuddehy, au point de vue pédagogique, est une garantie certaine qu'il saura intéresser ses auditeurs.

M. Lacerte, de St-Boniface, nous parlera des écoles du Manitoba. M. Lacerte connaît d'autant mieux ces questions qu'il est depuis 6 ou 8 ans président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Sa compétence comme son éloquence sont bien connues dans la province voisine.

Les délégués seront certainement heureux de savoir ce qui se fait au point de vue scolaire dans les autres provinces du Canada.

Là-bas comme ici, il y a eu des difficultés. Il sera certainement intéressant de savoir comment et dans quel esprit ces difficultés ont été réglées.

De plus, certaines comparaisons pourront être faites entre l'efficacité des méthodes pédagogiques des différentes provinces.

M. Heane, président de la *Saskatchewan School Trustees Association*, nous adressera la parole durant la première séance. Le gouvernement, d'accord avec la *Saskatchewan School Trustees Association*, semble vouloir arriver à une amalgamation des différentes Associations de Commissaires. Ce serait la disparition de nos Associations, qui se trouveraient englobées par la *Saskatchewan School Trustees*. Une entrevue a déjà eu lieu entre nos délégués et les délégués de la *Saskatchewan School Trustees Association*. Il sera intéressant d'entendre quelle proposition M. Heane peut nous faire.

M. Brown, inspecteur d'école, nous parlera de l'enseignement rural dont il a la direction, enseignement dont l'importance est énorme dans une province agricole comme la nôtre.

M. Anderson doit, lui aussi, nous adresser la parole, comme ministre de l'Education. Il est évident que nous ne sommes guère en accord avec ses principes sur l'éducation, et les mesures votées par la législature nous ont trop gravement atteints pour que nous les ayons si vite oubliées, mais M. Anderson est un bon orateur et sa présence donnera un intérêt spécial aux séances. Nous l'écouterons avec courtoisie.

Au banquet, plusieurs orateurs de marque prendront la parole, et il suffira de mentionner le nom du Dr Uhrich pour convaincre les délégués que l'éloquence ne fera pas défaut.

Nous aurons enfin l'avantage d'avoir avec nous M. Jutras, le sympathique gérant du *Patriote*, dont l'entrain a si puissamment contribué à égayer notre Congrès de Saskatoon. Il dirigera le chant Ceci veut dire qu'on n'aura pas le temps de s'ennuyer.

Les séances seront intéressantes, et les délégués ne regretteront pas d'être venus.

En dehors des discours, nous avons, dans nos séances spéciales, laissé une grande place à la discussion. Bien des questions devront être étudiées. L'on parle de fusion des associations catholiques de Commissaires d'Ecole; d'autres préfèrent une entente des exécutifs. Question grave qui exige de la réflexion.

Nous devions aussi étudier la situation qui nous est faite par les derniers amendements, et voir jusqu'à quel point ils nous affectent.

Il nous faudra également, dans les séances spéciales de l'A.C. F.C., voir s'il n'y aurait pas moyen d'apporter plus de vie dans les cercles. La dépression financière, en décourageant les gens, a apporté partout un certain fléchissement, dont les cercles se ressentent. Il faudrait remonter le courant. Comment?.

Une revue de la Constitution pourrait être utile, et est peut-être nécessaire. Aurons-nous le temps de la faire?.

Le *Patriote*, comme toutes les entreprises humaines, traverse une crise. Les abonnements ne se renouvellent que fort mal faute d'argent. Y aura-t-il un moyen, par nos cercles, d'aider cette oeuvre si importante du bon journal?.

Comme on le voit, ce n'est pas le travail qui manquera.

Les séances, intéressantes par l'éloquence qu'on y applaudira, par les beaux chants qu'on y entendra, devront être utiles et fécondes par le travail qui s'y fera.

Pour ceci, toutes nos paroisses, tous nos districts doivent être représentés par leurs délégués à Régina.

Une abstention serait un signe de faiblesse et de découragement. Ce serait une faute grave.

Tous, nous sommes pauvres, mais avec un peu de bonne volonté, il n'y a pas une seule paroisse qui ne puisse, au moins, envoyer deux délégués. Les dépenses, réparties sur toute la communauté, seront minimes. Ce qui est vrai des paroisses, l'est aussi des districts d'écoles.

Il importe que par notre nombre nous établissions une fois de plus notre volonté bien ferme de maintenir les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants. Il importe que par notre nombre nous montrions à tous, amis et adversaires, notre union absolue, sans distinction de parti politique, autour de nos écoles.

Nous nous rendrons donc aussi nombreux que possible à Régina, non pas pour y attaquer les autres, nous ne l'avons jamais fait, mais pour nous y défendre.

Nos chefs comptent sur vous. La race a besoin de vous. Je suis sûr que tous, vous entendrez son appel et y répondrez.

RAYMOND DENIS

Exagérons-nous ?

Le "Star" et ses qualificatifs à l'adresse de Québec. — Revendications des droits scolaires. — Droits des parents violés — Amendements Anderson — Leurs conséquences —traitement injuste—Qu'on nous accorde le système d'Ontario—

Le *Regina Star* attache beaucoup *d'importance à ce que l'on pense* dans Québec des mesures scolaires votées par notre Législature depuis deux ans. Dans un éditorial du 19 juin, qui n'est venu à notre connaissance que dernièrement, il revient encore sur ce sujet.

Ce que l'on comprend mal. C'est pourquoi le *Star* se préoccupe si fort de ce que pensent "*les ignorants*" et "*les simples d'esprit*" de Québec, les expressions entre guillemets sont du *Star*. Pourquoi attacher tant d'importance à l'opinion de gens si arriérés? Mystère!

Jamais un journal du Dominion ne s'est laissé aller à insulter aussi *grossièrement toute une province* comme le *Star* le fait depuis deux ans. Dans chaque article, où il est *question de Québec*, on retrouve infailliblement ces qualificatifs d'ignorance ou de simple d'esprit à l'adresse de la population, sans qu'aucun des chefs que sert ce journal n'ait fait entendre dans cette province un mot de protestation contre de pareils outrages. L'on est surpris ensuite de constater que le *Regina Daily Star* et le gouvernement qu'il représente ne soient pas en odeur de sainteté dans l'Est?. Le contraire, après de pareilles insultes, serait plutôt surprenant.

Le *Star*, dans cet éditorial, croit avoir fait une découverte *embarrassante pour nous en essayant de* mettre en cause l'un des chefs vénérés et respectés de l'Eglise *Catholique en cette province*. Il semble oublier que lorsque nous parlons d'attaques contre les catholiques, nous nous plaçons au point de vue purement scolaire. Personne parmi nous n'a jamais dit que les catholiques avaient été molestés *autrement*. Or, sur ce terrain nous avons à revendiquer les droits indéniables que possèdent les parents sur l'éducation de leurs enfants, droits qui ont été violés à maintes reprises par différents amendements votés depuis deux ans.

Nous n'avons rien exagéré, et pour le prouver, il nous suffira de citer le texte de quelques-uns des *amendements votés depuis l'arrivée* au pouvoir du gouvernement actuel. Ce sont des lois. Ce sont des *faits*, le *lecteur impartial* appréciera.

1 Aucun emblème d'une croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse, ne sera exposé à la vue dans ou sur une école publique durant *les heures de classe, et aucune* personne portant le costume d'une telle croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse n'enseignera ou n'aura le droit d'enseigner dans une école publique.

2 *Tout instituteur violant* les stipulations de la clause, 1, sera coupable d'offense et son certificat pourra être suspendu ou révoqué par le ministre, et il sera aussi passible d'une amende ne dépassant pas $50.00.

3 *Tout commissaires violant* les stipulations de la clause, 1, ou en permettant la violation, sera coupable d'une offense et passible d'une amende de pas moins de $25.00 et ne dépassant pas plus de $100.00; et s'il est condamné n'aura plus le droit d'être commissaire pendant toute période de temps déterminée par le ministre.

En dehors de ces amendes, par le paragraphe 5, les commissaires sont tenus solidairement responsables des salaires payés aux instituteurs ou institutrices, ainsi que de la perte de l'octroi du gouvernement, *si une violation de ces amendements est constatée dans un district.*

Comme on le voit, en dehors de la révocation du diplôme de l'institutrice, qui ne pourra plus ensuite enseigner dans la province, *en dehors des amendes, l'on a cru* bon de tenir les commissaires responsables de sommes qui peuvent facilement *atteindre* plusieurs milliers de piastres. Par les amendes et les pénalités prévues, on assimile les commissaires, qui violeraient la loi, à de véritables malfaiteurs.

L'on est surpris qu'en face de *pareils textes, il puisse se trouver* un journal pour prétendre que nous exagérons.

D'après ces amendements les crucifix ont dû être *enlevés de toutes* les écoles publiques, et les religieuses, qui ont consacré leur vie *à l'enseignement*, se sont vues obligées d'abandonner leur costume.

Lorsqu'on nous dit que, comme *catholiques, nous n'avons pas été* attaqués, nous n'avons qu'à montrer les religieuses de Duck Lake, *dans une école publique catholique*, dans un village où les protestants ont leur école séparée, enseignant cependant dans un habit qui n'est point celui de leur congrégation; celles de Gravelbourg, de Prud'homme et d'ailleurs laicisant leur costume, bien *qu'elles enseignent dans* des écoles presqu'entièrement fréquentées par de petits catholiques, mais des écoles *qui, d'après les termes de la loi* sont "écoles publiques"; celles de Leipzig, qui durent abandonner leur école parce qu'elles refusèrent de se plier à une loi injuste et tracassière. Que faut-il donc nous faire pour que nous ayons le droit de nous considérer comme attaqués? Faut-il qu'on nous massacre?

On crie bien haut qu'on n'a pas touché aux écoles séparées. Nous le savons, et nous n'avons jamais dit le contraire. Mais combien *existe-t-il d'écoles séparées catholiques* dans la province? Le *Star* le sait mieux que personne. Vingt-cinq, à peine. *Et il n'en existe pas* davantage parce que les catholiques, groupés dans leurs paroisses, forment la majorité partout où ils habitent, et comme majorité ils sont condamnés à trainer aux pieds comme un boulet ce titre d'é*cole publique*.

Les minorités peuvent, si elles le veulent, se séparer du district d'école publique, et ce n'est que juste. Il n'est rien de plus sacré pour un père ou une mère de famille que l'éducation de leurs enfants, et l'Etat doit, dans toute la mesure du possible, protéger de tout son pouvoir le droit des pa*rents en matière d'éducation. C'est* ce qu'a voulu le législateur de 1905 en accordant aux minorités le droit aux écoles séparées. Lorsqu'une minorité, dans un certain district, n'est pas satisfaite de l'éducation donnée à l'école publique, elle peut avoir sa *propre* école et la diriger à son gré dans le cadre des règlements du département. Ce n'est que juste et naturel.

Mais la majorité n'a pas le droit de se séparer. Elle garde forcément l'école publique, et le gouverne*ment profite de ce fait* pour obliger cette majorité, qui n'a pas le choix, à renvoyer les religieuses, à *moins que celles-ci* ne consentent à porter le costume des veuves.

Si ce n'est pas là de la persécution mesquine contre les parents catholiques, je voudrais bien savoir ce que c'est. Je dis mesquine parce ces soeurs, que le gouvernement *trouve indignes d'enseigner en cos*tume congréganiste, deviennent de bonnes institutrices dès que, *pour plaire aux caprices* du législateur, elles jettent un manteau sur leurs épaules et font disparaître le crucifix.

Minorité catholique, comme minorité protestante était complètement protégée par la Constitution *Les amendements votés n'ajoutent* rien à cette protection. Ils ne peuvent pas être considérés autrement que comme *une brimade contre les parents catholiques.*

Quand on vote des mesures qui blessent profondément les consciences, *il faut s'attendre aux ré*actions naturelles que ces mesures entraînent. Les attaques du *Star n'aideront pas à calmer les es*prits. Peut-être, n'y tient-il pas?

Si les susdits amendements ne suffisaient pas à montrer l'esprit qui anima les législateurs, nous pourrions encore en citer un autre voté durant la dernière session et qui enlève aux commissaires le *droit d'accorder des jours de con*gé, à moins que ces jours de congé ne soient d'un caractère purement public.

C'est-à-dire que d'après cet amendement, toutes les écoles, séparées comme publiques, devront rester *ouvertes les jours de fête catholi*ques comme l'Ascension, La Toussaint, l'Epiphanie, l'Immaculée-Conception, etc. Cette fois-ci, *il n'y a* pas d'exception; les écoles séparées seront atteintes comme les autres. Auparavant les commissaires d'école avaient le droit d'accorder un congé à l'occasion de ces jours de fêtes? - Dorénavant, *ils ne le pourront plus parce* que ces fêtes ne sont pas publiques mais religieuses, et l'école devra *rester ouverte*, meme si *l'institu*trice et tous les élèves sont catholiques.

On nous dit: en pratique *les élèves pourront rester chez eux*, ce qui entrainera la fermeture de l'école. Il n'en est pas moins vrai que *légalement l'école doit rester* ouverte. Il suffirait d'une famille mal disposée dans un district pour occasionner bien des *difficultés et obliger* les commissaires à appliquer la loi.

L'on nous dit encore que nous *n'étions pas visés par cet amende*ment. Nous l'ignorons, mais, ce que nous savons bien, c'est que nous sommes directement atteints.

Nous serions, pour notre part, bien surpris si nos chefs religieux nous donnaient l'ordre de nous déclarer satisfaits de cet amendement.

En dehors des mesures qui nous *atteignent comme catholiques, il en* est d'autres qui nous atteignent comme Canadiens français. Nous les citerons en temps et lieu, ne serait-ce que pour prouver que, sur le terrain national comme sur le terrain religieux; nous avons seu*lement cité des lois et des faits sans* rien exagérer.

Ce n'est pas notre faute si les uns et les autres gênent le journal de Régina et ses amis.

Le *Star* s'indigne au mot persécution. Il lui préfère sans doute le *mot "ignorants."* Pour notre part, nous ne les avons jamais prononcés. On n'en trouvera pas dans nos articles. *Mais le fait existe, brutal*; il n'est pas niable. Les parents catholiques ont été et son encore injustement et durement traités. Ils ont le devoir de se défendre et de faire entendre bien haut leurs protestations.

Si *l'on veut conserver cette paix* et cette harmonie, qui ont toujours existé dans cette province aussi longtemps que des agitateurs ambitieux ne sont pas venus semer la discorde pour des fins politiques, il existe un moyen bien simple. Qu'on *nous accorde ici* le système scolaire de l'Ontario qui donne d'une façon générale, toute satisfaction. *Par cette mesure pacificatrice*, M. Anderson prouvera ses bonnes intentions et il se grandira dans l'histoire.

Quant à nous, nous pouvons lui garantir que nous ne serons pas les derniers à l'en féliciter. Lorsqu'il fit disparaître, de ses *derniers* amendements, deux clauses visant certaines asociations de commissaires, nous l'en avons *publique*ment remercié dans le *Patriote*. Nous le ferions encore avec plaisir, si ces actes nous en donnaient *l'occasion, mais en attendant* nous devons le juger par la législature dont il est l'auteur, nourissant l'espoir *qu'un jour ou l'autre*, s'apercevant qu'il a fait fausse route, il reviendra sur ses pas, imitant en cela un homme d'Etat dont la réputation n'a point souffert de cet acte de justice.

Association Catholique Franco Canadienne de la Saskatchewan.

Raymond DENIS, prés.
A. de MARGERIE, sec.

UNE DOUCHE D'EAU FROIDE

En marge d'une déclaration de Mgr Marois au sujet des événements de la Saskatchewan et de la campagne de protestation qui les a accompagnés. — Hâtive mise au point. — L'opinion des évêques de la Saskatchewan. — M. Denis n'est pas un agitateur. — Si l'on se mêlait de ses affaires.

Nous publions aujourd'hui une *dépêche de Québec qui résume une* allocution prononcée, le jour de la St-Jean-Baptiste, par Mgr Marois, ancien vicaire général du diocèse de Régina. D'après elle, Mgr Marois a *prétendu que* quatre-vingt-dix pour cent de ce qui a été dit et écrit sur la situation de nos com*patriotes en Saskatchewan était* exagéré ou faux et il s'en prend surtout à M. Raymond Denis, président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, à qui il attribue d'étranges déclarations.

M. Denis, qui a plusieurs petits papiers en sa possession, dont plusieurs ont trait à la convention des commissaires d'école qui eut lieu en avril 1930 et au cours de laquelle s'effectua l'union des catholiques des diverses races de la Saskatchewan, *pourra facilement* expliquer l'intervention de Mgr Marois et se défendre contre les attaques de l'ancien vicaire général du diocèse de Régina.

Pour le moment, repassons ce que le *Droit* et les autres journaux *ont écrit de la situation scolaire* en Saskatchewan et voyons s'il est bien vrai que la plus grande partie, soit 90 pour cent, était le produit d'une imagination malade, si elle touchait à l'exagération et à la fausseté.

Au cours de la campagne électorale qui se termina le 6 juin 1929 par la victoire du parti de M. Anderson et de ses alliés, nous n'avons fait que reproduire les attaques contre la religion et la langue française lancées par les candidats conservateurs et par leur organe, le *Regina Star*, et, nous basant *sur elle, nous avons pressenti* des mauvais jours pour nos compatriotes.

Cette même inquiétude était partagée *par les chefs religieux et laï*ques de ces compatriotes.

Le 22 décembre 1929, Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, écrivait: "*Vous attendez depuis* longtemps un commentaire des derniers événements qui sont venus *troubler la paix et assombrir l'ho*rizon de l'avenir dans cette province. Avec vous, et tous les gens *de bien, nous comprenons qu'il* est de notre devoir *de protester* énergiquement contre leurs menaces et les injustices dont la minorité catholique est l'objet depuis trop longtemps, contre les accusations mensongères et les insinuations mal *veillantes qu'on continue à déver*ser à flots dans les élucubrations démagogiques d'une presse sectaire... Attaqués dans nos droits les

Suite à la page 2

Le message du 'Patriote'

Franco-Canadiens, venez rire et chanter. La joyeuse troupe du collège Mathieu vous y invite. Oubliez un instant les angoisses présentes et les inquiétudes futures. *La tension, qui étreint vos coeurs*, est par trop forte. Embusqués au coin du champ, vous assistez im*puissants au travail de la tempête* qui vide le sillon péniblement fécondé, ou à l'incendie qu'allume le soleil parmi les blés clairsemés, rôtis sur leur frêle tige ou dévorés, à peine éclatés de leur écorce, par le vorace insecte.

Vous creusez, anxieux, l'horizon pour y découvrir un rayon d'espoir, une lueur de prospérité qui remettra du pain dans la huche et *du bonheur au foyer. Mais tout* est sombre.

Franco-Canadiens, courage! Dieu *n'a pas dit son dernier mot*. La Providence veille. Elle mène le monde et coordonne les événements heureux et malheureux vers *une fin ultime*, bien suprême de l'homme. Elle fait germer et mûrir les blés, trouve un gîte au pas*sereau et une parure royale à la* fleur d'un jour; Elle ne laissera pas périr le rejeton français transplanté dans les plaines de l'Ouest. Tôt ou tard, Elle fera rentrer dans l'ordre les éléments qui troublent votre paix et votre sérénité.

*Tenez ferme jusqu'à l'heure mar*quée par les secrets divins. Tenez jusqu'au bout comme le héros de *1660, qui sauva la colonie d'un dan*ger plus grand. Tenez bon. Les gouvernements ne sont pas immortels. A chacun, Dieu a fixé un ter*me. Les funestes réactions de l'af*faissement économique ne se répercuteront pas à l'infini.

De l'épreuve, vous sortirez plus forts et plus aguerris. Vous aurez conscience d'avoir fait votre devoir et sauvé, à coups de *sacrifi*ces, vos institutions, votre association, votre journal et la ferme paternelle, ce patrimoine *ancestral* où la *génération* nouvelle boit à pleins poumons le fluide tonifiant qu'exhale le sol fécondé des sueurs et des labeurs des vieux; où tous nous avons, dès le berceau, communié aux idéaux qui ont façonné l'âme canadienne-française.

Tel est le message que le *Patriote* vous communique par l'entremise des membres de la "*Tournée*" qui vous visitera bientôt de sa part.

Joseph VALOIS, O.M.I.

LES FERMIERS-UNIS PRESENTENT LEURS RESOLUTIONS

SESSION D'URGENCE

Régina. — Les *Fermiers-Unis* du Canada, section de la Saswatchéwan, après leur Congrès à Régina, *ont présenté leurs résolutions* au gouvernement, que représentait M. Buckle, ministre de l'Agriculture, en l'absence du premier ministre Anderson, actuellement dans l'Est où il assista à la conférence des premiers ministres des prairies avec M. Bennett à Ottawa.

Les demandes et suggestions, 21 en tout, sont dans l'ensemble à peu près identiques à celles que nous avons publiées la semaine dernière.

Session spéciale

Ils veulent d'abord une session *spéciale pour étudier les propositions.*

M. A. J. Macauley, président des Fermiers-Unis, était à la tête de la délégation. Les délégués furent reçues par les membres suivants du gouvernement: MM. Buckle, A. C. Stewart, Howard MacConnell, J. A. Merkley, W. W. Smith et R. Stipe.

Les orateurs

Les *orateurs de la* délégation tournèrent leur discours autour de quelques points: attirer l'attention sur *la véritable situation des fermiers* et des ouvriers de la province; aider le gouvernement, par le *moyen de suggestions pratiques, à améliorer cet état*; nous voulons une assurance absolue que les citoyens *ne perdront pas leurs maisons et qu'ils pourront* continuer de cultiver leur ferme; nous voulons de la nourriture et du travail *pour les chômeurs, qui, dans la seu*le ville de Régina, représentent plus de 2,620, *familles*, et quelques milliers de *célibataires*.

Réponse de M. Buckle

W. Buckle, répondit *que* le gouvernement s'occuperait très sérieusement de la requête. Vers la *fin de la semaine*, M. Anderson sera de retour. Il réunira alors son cabinet et donnera une réponse définitive.

Une douche . . .

Suite de la première page

plus sacrés, nous voulons rester grands dans la défense, comme nous espérons avec la grâce de Dieu rester grands dans l'épreuve." Et Mgr Prud'homme prescrivait ensuite des prières afin de détourner de ses ouailles les malheurs qui s'annonçaient et qui devaient fondre sur elles.

Un mois plus tard, Mgr Charlebois, vicaire apostolique de Keewatin, écrivait à Mgr Prud'homme: "De retour d'une absence dans mes missions, j'ai lu, avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, votre noble et énergique protestation contre les menaces injustes et persécutrices de nos gouvernements actuels au Parlement provincial de la Saskatchewan à Régina. Je me hâte de venir vous offrir mes plus chaleureuses félicitations. De tout coeur, j'apporte mon entière adhésion à votre fière attitude en face du fanatisme aveugle et de l'esprit sectaire.

"Votre geste est beau et grand. Il est digne de celui de nos illustres évêques Taché et Grandin, qui ont si fièrement protesté contre la persécution de l'honorable Greenway, au Manitoba, en 1890, et de celui de l'honorable Haultain, à Régina, en 1892, sous le régime des Territoires du Nord-Ouest.

"En ce moment l'honorable Anderson, premier ministre à Régina, semble vouloir marcher sur les traces de ces deux personnages qui ont laissé un triste souvenir dans la mémoire de la minorité catholique du Manitoba et de la Saskatchewan.

"Restons debout et unis en face de ces menaces provocatrices..."

Faut-il taxer d'exagération ce langage et cette attitude de ces deux évêques, pères et protecteurs de leur peuple?

M. Denis n'a jamais été ni moins ferme ni plus énergique. Au mois de septembre 1929, il écrivait dans le *Patriote de l'Ouest*: "Ni nos associations, ni notre journal n'ont jamais fait de politique et nous n'avons pas l'intention d'en faire. Nous avons combattu les candidats de M. Anderson, parce que ceux-ci étaient soutenus par le *Star* de Régina, qui a fait contre nous la plus dégradante des campagnes, comme ils étaient soutenus par le Ku Klux Klan. Nous les avons combattus parce que plusieurs des principaux lieutenants du parti conservateur ont fait des déclarations qui nous ont fait craindre pour l'enseignement religieux dans nos écoles et pour l'enseignement du français Nous les avons combattus parce que le programme conservateur, en ce qui concerne le port des habits religieux dans les écoles, nous paraît dangereux et sectaire, mais nous sommes prêts à nous montrer impartiaux et à rendre justice au nouveau gouvernement....

"En attendant, nous répétons encore que nous jugerons le nouveau gouverement à l'ocuvre et cela sans parti pris. S'il nous fait la guerre, ouvertement ou non, nous le combattrons de toutes nos forces; s'il nous rend justice, nous le proclamerons bien ouvertement."

Il est difficile de demander des dispositions qui tiennent mieux compte de la défense de nos droits nationaux et de la sauvegarde de la paix générale.

Non seulement, M. Anderson n'a pas désolidarisé sa cause de celle d'un groupe extrémiste, ni déclarer qu'il ne partageait pas les opinions du *Star* de Régina, mais il a précisément pétrifié, dans une législation vexatoire, les demandes de ce groupe et de ce journal.

Dès son arrivée au pouvoir, il a décrété que l'enseignement religieux serait donné en anglais dans toutes les écoles de sa province. Dès la session de 1930, il a proscrit des écoles publiques le crucifix et l'habit religieux. Il a rendu obligatoire l'usage de l'anglais dans les délibérations des commissions scolaires; il a supprimé l'échange des diplômes d'enseignement entre Québec et la Saskatchewan.

Après s'être engagé formellement à respecter les privilèges accordés à nos compatriotes au sujet de l'enseignement du français, il a, au cours de la dernière session, supprimé la première année de français, la plus importante.

Nous avons rapporté ce que M. Anderson a fait, et rien de plus. Et de ce que nous avons dit, cent pour cent s'accorde avec la stricte vérité, pour la bonne raison que nos renseignements étaient puisés dans la lettre même des lois présentées par M. Anderson et adoptées par la majorité des députés de la législature de Régina.

Si exagération et fausseté il y a elles viennent du côté de ceux qui violent nos droits et de ceux qui trouvent très habile et très opportun de leur passer la main dans le dos et de donner des crocs-en-jambe aux défenseurs de ces droits.

Un personnage de la Saskatchewan, et non des moindres, nous écrivait récemment: "Veuillez donc surveiller nos intérêts et nous aider de vos munitions.... Il faut, à mon humble avis, faire du tapage et vite." Et quelques jours plus tard, cet homme, très pacifique, nous écrivait de nouveau pour nous remercier très cordialement, de nos "articles énergiques pour la défense des intérêts catholiques et français dans la Saskatchewan."

Il est pénible de mettre un ancien vicaire général de Régina en contradiction avec les chefs religieux et laïques de nos compatriotes de la Saskatchewan. Si certaines personnes voulaient se mêler de leurs affaires et laisser les pères de familles, en Saskatchewan et ailleurs, défendre leurs droits naturels, tout irait bien mieux. Ils ont assez de mal à obtenir des gouvernements la justice scolaire la plus élémentaire sans que l'on vienne, par snobisme, esprit d'arrivisme, partisannerie politique ou rancunes personnelles contre leurs chefs, leur mettre des bâtons dans les roues et retarder le règlement de leurs difficultés.

Nos compatriotes de la Saskatchewan savent ce qu'ils ont à faire. Ils sont loin d'être voués à la mort. Courageux, résolus et tenaces, ils ont la ferme volonté de survivre en conservant leur langue et leur foi. Heureusement le gouvernement ne peut mettre la main sur leurs collèges, leurs couvents, leurs orphelinats, leurs hôpitaux, fondés par l'initiative privée des communautés religieuses et soutenus par l'argent de ces communautés, des diocèses et des laïques. Il est donc ridicule de féliciter un gouvernement de ne pas avoir accompli un mal qu'il ne pouvait pas faire.Mais nos compatriotes nous demandent de les aider à sauver leurs écoles primaires et leur organe de défense, le *Patriote de l'Ouest*. Tendons-leur une main amie et abstenons-nous d'une critique maladroite qui blesse et qui, parfois, tue

Le Droit Charles GAUTHIER

Le C.N.R. et la Saint Jean-Baptiste

SELON une coutume vieille déjà de quelques années le Canadien National participera encore, en 1931, à la Saint Jean-Baptiste, la grande fête nationale des Canadiens-Français, et aura un char allégorique dans la parade du 24 juin, à Montréal. Par ce geste répété chaque année il prouve ainsi son intérêt dans l'une des plus intéressantes manifestations nationales du Canada.

Le char du Canadien National, cette année, représentera l'héroïque fait d'armes de Madame Celle du Clos. Dans son Histoire de Montréal Dollier de Casson le raconte ainsi:—

"Lors de l'incident de février (c'est-à-dire une attaque des Iroquois qui se produisit durant l'hiver de 1661) c'est le courage de Barbe Poisson, épouse de Gabriel Celle du Clos, procureur du fisc de Ville Marie, qui sauva Montréal. Voyant que nos gens retraitaient devant une attaque soudaine des Iroquois et n'avaient aucun moyen de se défendre, elle eut le courage de charger une brassée de mousquets sur ses épaules et, sans s'occuper d'une foule d'Iroquois qu'elle vit courir de tous les côtés et même vers sa propre maison, elle se précipita à la rencontre des colons, et plus particulièrement de Charles LeMoyne, qui avait l'ennemi sur les talons, et elle lui remit les armes permettant ainsi aux Français de s'armer et de tenir en respect l'ennemi. Cette amazone mérite des louanges pour s'être portée si hardiment et si généreusement au secours de ses compatriotes, et pour leur avoir fourni les moyens d'attendre des renforts."

Le dessin ci-dessus, oeuvre du professeur J.-B. Lagacé, illustre la scène fameuse où Madame Celle du Clos joua le rôle glorieux auquel toute la population de Montréal voudra rendre hommage le 24 juin prochain.

Bienfaiteurs du Concours

Les Philosophes de 1ère Année, Collège Ste-Marie Montréal	Volumes
Les Professeurs et Elèves du Sémin. St-Hyacinthe, P.Q.	$55.00
M. J.-Colbert Tessier, Montréal	.50
M. Hector Authier, Député, Amos, P. Q.	5.00
Melle Véronique Chartrand, Inst., St-Denis	2.00
RR. SS. de Jésus-Marie, Sillery, P. Q.	volumes
M. l'abbé A. Tessier, Trois-Rivières, P. Q.	volumes
Section Mont-Royal de l'Association des Voyageurs de Commerce Montréal	Plusieurs centaines de beaux volumes
M. l'abbé Léonidas Adam, Ham-Nord, P. Q.	1.00
Hon. Adelard Godbout, Québec	5.00
M. le chanoine Charles Beaulieu, Québec	10.00
Cercle Mazenod de l'A.C.J.C., Ottawa	5.00
M. Honoré Gravel, Ottawa	5.00
M. L. Isabelle, Lisieux,	4.00
Melle Aurore Michaud, Prince-Albert,	2.00
RR. Soeurs de la Charité, Varennes, P. Q.	10.00

L'Association Catholique Franco-Canadienne désire offrir ses plus vifs remerciements à tous les Bienfaiteurs du Concours, pour les dons généreux qu'ils lui ont fait parvenir. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre, si importante pour notre groupe, des concours de français, et de récompenser les efforts que font les petits Franco-Canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle

L'A.C.F.C., espère que l'exemple de patriotisme en action donné par ces généreux Bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres.

C'EST POUR LES PETITS ENFANTS !

Les dons peuvent être adressés au
SECRETARIAT DE L'A.C.F.C., Vonda, Sask.

NOUVELLES

La première place au français

Francfort-sur-Oder. — A l'occasion de l'inauguration du nouveau lycée d'Etat, M. Grimme, ministre des cultes de Prusse, a prononcé un discours sur la question des langues étrangères dans les établissements d'intruction de l'Etat.

Une décision doit inteivenir avant 1932 pour le Reich tout entier; cependant, au cas où cette décision ne serait pas prise, la Prusse serait appelée à trancher la question de savoir si c'est le français ou l'anglais qui doit être considéré comme langue principale. Le ministre des cultes de Prusse est d'avis que c'est au français qu'il faut donner la première place.

x

Mort de M. Fallières

Agen, France. — Armand Fallières, qui fut le 8e président de la Troisième république française, est mort à l'âge de 90 ans. Il dirigea les destinées de la France de 1906 à 1913. Son successeur fut Raymond Poincaré. Il avait lui-même remplacé, à l'Elysée, M. Emile Loubert.

Ce qui se passe en Russie

Ce qui frappe le plus dans le système imposé aux populations de la Russie est certainement la logique impitoyable de ceux qui l'ont imaginée.

L'employé d'un bateau anglais ayant visité un camp où vivaient quelques milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, occupés à débiter du bois de charpente, a eu l'occasion de visiter l'hôpital du camp.

"C'est la chose la plus terrible que j'aie vue de ma vie, écrit-il. De jeunes enfants rongés par les maladies vénériennes, femmes et hommes avec les membres rongés. Ils étaient tous ensemble dormant sur deux planches, vêtus d'habits dégoûtants et pourris. Ils mouraient de faim et avaient un regard effrayant."

"J'ai demandé au docteur, qui parlait très bien l'anglais, pourquoi on ne les soignait pas convenablement et il me dit que c'était impossible parce qu'ils n'étaient pas communistes".

Le même témoin, qui a estimé à plus de cent mille personnes le nombre des morts de l'hiver dernier dans les camps de la mer Blanche, constate que la plupart meurent d'épuisement, beaucoup de fièvre typhoide, des milliers ont été tués pour tentative de fuites ou fusillés pour n'avoir pas accompli leur tâche. Un tchékiste, effrayé des responsabilités encourues par son chef, le terrible Glèbe Boky, lui ayant demandé si la G. P. U., ne le rendrait pas responsable de tant de sang versé, ce dernier répondit en riant: "Vous savez bien que nous envoyons dans les camps des contre-révolutionnaires, les ennemis du pouvoir soviétique".

Ces témoignages, ajoutés à d'autres constatations similaires, éclairent d'un jour singulièrement lugubre une forme moderne de l'esclavage qui défie tout ce qu'ont vu les Anciens.

L'institution due au génie des bourreaux moscovites opère avec la régularité de la guillotine, ou plutôt d'une épée à deux tranchants qui frappe à la fois le peuple russe réfractaire au collectivisme intégral et la civilisation occidentale également hostile à cette règle absurde, civilisation qu'il faut réduire à merci en inondant l'Europe du produit du travail forcé, car, dans la pensée des tchékistes, le dumping russe apportera le malaise, voire même la ruine progressive aux divers peuples qu'il s'agit de conquérir aux idées léninistes.

SPIRITWOOD, Sask.

Dans la nuit du 16 au 17 juin, notre village fut visité par un terrible orage électrique, accompagné de grand vent. Un fait digne de mention et qui aurait bien pû avoir des suites fatales, se produisit quand la moitié de la façade de l'établissement J. E. Pourdeau Ltd. soit 24 pieds de largeur sur 28 de hauteur, fut arrachée du corps principal de la bâtisse et renversée dans la rue, ensevelissant sous un amas de débris et de vitres brisées, l'auto du gérant de l'établissement, M. J. E. Borradell. Chose remarquable, l'auto, genre sédan, en fut quitte pour quelques égratignures, et les occupants du logis situé au-dessus de l'établissement. M. J. D. Boucher et sa famille, en furent quittes pour la peur, le lendemain, ent vite fait de réfacer les dégâts, et les dommages sont relativement très peu élevés, une cinquantaine de dollars à peine.

Durant la même tempête, le vent s'empara aussi d'un char à fret du C.N.R., laissé ici pour l'usage des élévateurs, et sur lequel on avait omis d'appliquer les freins. Le char, dans lequel le vent s'engouffrait par une porte grande ouverte, sauta d'une gare d'évitement à la voie principale, et ce, bien que l'aiguille fut barrée, et fut transporté sur une distance d'environ 3-4 de mille. Par une heureuse coincidence, l'agent s'aperçut de la chose à 7.10 hrs., du matin, quand le train devait entrer en gare, à 7.30. Trop tard pour avertir par télégramme, il s'empressa d'envoyer à toutes jambes un employé, qui arriva à temps pour signaler avec un drapeau. Et faire arrêter le train, qui venait à toute vitesse.

En somme tous s'en sont tirés à bon compte. Après avoir souffert de la sécheresse jusqu'à ce temps, tous maintenant fermiers et autres, voient avec grande satisfaction la pluie tomber presque continuellement depuis. Nos récoltes, bien qu'un peu en retard, s'annoncent très belles.

—Nous aurons, le 8 juillet prochain, notre jour de "Sports". Le programme comprend pique-nique au grand lac Witchikan, à un mille du village, et tous les jeux en usages dans les circonstances: Cour ses à pieds, balle-au-camp, tournois de toutes sortes compris l'endurance à la nage, etc.,etc.

—Notre première séance de vues animées au profit de l'église aura lieu à l'église même, le 3 juillet, prochain, et sera repétée le lendemain. Les séances se continueront à l'avenir dont l'une, sans doute le 8 juillet, jour de "sports", à Spiritwood.

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort du jeune Robert Charpentier, fils de M. et Mme Robert Charpentier, survenue à l'hôpital de Battleford. L'enfant, âgé de 5 ans à peine, jouait, il y a une quinzaine, dans la cour à la ferme de ses parents, lorsqu'il reçut une ruade d'un cheval en liberté. Transporté en toute hâte à Battleford, distance de 85 milles, il survécu encore une dizaine de jours à l'accident et mourut d'une contusion du cerveau, ayant été frappé à la tête. Il laisse son père et sa mère, et plusieurs petites soeurs. Il était le seul garçon. Nos sympathies sincères à la famille si cruellement éprouvée.

—On annonce la maladie très grave de Mlle Marguerite Snyder, âgée de 14 ans. Elle souffre d'une pneumonie double. Dimanche dernier 21 juin, MM. Jerry et Houghan, et John E. Barrodell se faisaient un devoir de répondre à l'appel de la famille, et se rendirent à Duck Lake, distance de 105 milles, Chrichro Mlle Jeanne Snyder, soeur aînée de la mourante, et étudiante au couvent pour la ramener au chevet de sa soeur. Les dernières nouvelles sont que Mlle Snyder prend un peu de mieux. Elle est sous les soins du Dr Good.

—Le Dr Ayotte officiel du gouvernement, est absent en visite dans les différentes réserves du Nord. Il visitera aussi à la demande des entrepreneurs les équipes d'hommes employés à la construction de la nouvelle ligne Debden-Meadow-Lake, du C.P.R.

—Nouvellement arrivés parmi nous: M. Boutin, son frère et sa dame, autrefois "Roucher", dans le district de Bengough, à quelques 20 milles à l'est de Willow-Bunch; M. Jerry Woughian, M. et Mme M. J. Fennelly, autrefois de Willow-Bunch. M. Payne, pharmacien. Ce dernier nous vient d'Assiniboia, et s'est porté acquéreur de la pharmacie, autrefois opérée par la "Spiritwood Drug Co." Tous se déclarent enchantés du nord, et des conditions qui prévalent ici.

x

Un jour qu'il passait une revue, il arriva à Napoléon 1er de laisser tomber son chapeau.

Le sous-lieutenant Rabusson s'empressa de ramasser le fameux bicorne et de le remettre à l'empereur.

—Merci, capitaine, fit Napoléon, qui n'avait pas remarqué le grade de celui qui avait ramassé son couvre-chef.

—Dans quel régiment, Sire? demanda Rabusson.

—Ah! c'est juste... Dans ma garde, lui répond l'empereur, amusé par l'esprit d'à-propos du jeune officier.

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Co.,
LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
46 A 49, Carré Victoria
MONTREAL QUEBEC

LES REMEDES DE
l'Abbé WARRÉ
DONNENT LA SANTE

REMEDE No 1 Rhumatisme, Goutte, Sciatique Il calme en quelques jours les accès les plus violents; son emploi soutenu fait disparaitre les douleurs.
REMEDE NO 2 Maladies des Nerfs--Insomnie Neurasthénie. Calmant par excellence, apporte la tranquillité, le repos et le sommeil aux gens nerveux.
No 3--Maladies de l'estomac. No 4--Anémie--Faiblesse--Convalescence. No 5--Maladies des Reins--Gravelle. No 6--Maladies de voies Urinaires. No 7--Toux--Bronchite--Grippe. No 8 Maladies du Coeur. No 9 Albuminurie. No 10 Maladie de la peau--Eczéma. No 11 Maladie du foie--Constipation Entérite. No12--Congestion --Retour d'âge. No 13--Asthme--Oppression--Etouffements No14 Embonpoint. No15 Contre les vers. No 15 Coqueluche
"UN REMEDE POUR CHAQUE MALADIE"
Les Remèdes de l'abbé Warré se vendent au prix de $1.25 la boite, chez votre pharmacien, les principaux marchands de la province ainsi que chez:--
EUGENE CADIEUX
WILLOW-BUNCH SASKATCHEWAN
DISTRIBUTEUR POUR L'OUEST, GROS ET DETAIL

Congrès Eucharistique
Dublin, 1932

Compagnons agréables, confort unsurpassable, service et cuisine de réputation mondiale; tout ceci sera vôtre si vous allez au Congrès Eucharistique.. à Dublin.. par le.. Pacifique Canadien.

Faites vos réservations de bonne heure afin de vous assurer une place de choix

Départ Spécial
d'un Paquebot "Duchess"
de Montréal
le 11 juin 1932
Directement à Dublin

Pour plus amples renseignements s'adresser à G. R. Swalwell, Agent de Dis. des Pass, Edifice du C, P, R, Saskatoon, ou à W. C. Casey, Agent Général des Passagers pour lesPaquebots, Winnipeg, Man.

Canadien Pacifique

Vous aurez toutes les facilités possibles pour la célébration de ....la Sainte Messe sur les Paquetbots du Pacifique Canadien....

Traitez
l'IMPURETÉ du SANG

Pilules
Dodd pour le Rein

The Hollywood Beauty Parlor
MADEMOISELLE VERREAULT
(autrefois du Vogue Beauty Parlor)
SPECIAUX POUR MATINEES
Tous les jours excepté le samedi
Marcel (cheveux courts) 50c Shampoo et Marcel $1.00
Shampoo et Fingerwave $1.00
Coupe de cheveux: dames et enfants, notre spécialité 35c
Situé dans l'Edifice Manville au-dessus du
TELEPHONE 3525
MANVILLE HARDWARE

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread
Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE
adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES
$1.00
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES
PRINCE-ALBERT, SASK.

THE
Prince Albert Mfg
Company, Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglise, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 3275 Nuit, 2813

Monuments funéraires
de toutes descriptions ...
J. O. BRUNET
414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.
Polices sur revenue - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.
Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Domrémy Hoey
J.-A. BRODEUR L.-A. ROLLEAU

LOTS DE VILLE
Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy
ASSURANCE de TOUT GENRE
Ecrivez ou téléphonez pour renseignements
Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.
Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce
PRINCE-ALBERT, SASK.

BALDWIN HOTEL
2ème avenue Sud, Saskatoon, Sask.
Centrale, Propre, Confortable, Service Courtois
PLAN EUROPEEN
$1.50 par jour en montant
Chambres avec douches
20 Salles de bain.

FEUILLETON

L'Enfant Gâtée

PAR MARGUERITE LEVRAY

Publication autorisée par la MAISON MAME, Mame, Tours, France.

Suite

VI

Cette matinée, dont les heures s'envolaient si gaiement pour les autres, parut interminable à Georgina.

Elle ne vendangeait plus. Assise à l'écart, les yeux à demi fermés, elle écoutait les propos joyeux des ouvriers et les innocentes taquineries, les vives répliques, les chansons et les rires que les enfants se renvoyaient d'une extrémité de la vigne à l'autre. Jamais elle n'avait senti pareille impression de solitude et d'abandon. Personne ne prenait garde à elle, on ne semblait pas savoir quelle était là. Clairette elle-même, Clairette qui lui avait témoigné une si tendre compassion, ne venait pas de son côté. Sans nul doute la colère de sa cousine lui avait fait peur.

Qui m'aimera donc, pensait Georgina, puisque elle seule paraissait disposée à m'aimer et que maintenant elle m'abandonne?

En ce moment M. Félix passa devant sa nièce.

"Tu n'as pas l'air de t'amuser, fillette, dit-il en passant sa main fine sur la tête blonde de Georgina.

—Je m'ennuie, je m'ennuie à mourir," répondit-elle d'un ton découragé.

M. Puylaurent regarda attentivement la petite figure contractée qui s'abritait sous les pampres, et, se détournant un peu, il désigna de la main le tableau animé que présentait la vigne.

"C'est pourtant joli cela, dit-il.

—Pas pour moi. Le soleil me fait mal à la tête, les cris m'étourdissent, et puis je n'aime pas toutes ces bêtes. Y en a-t-il, mon Dieu! Bon! en voici encore une."

Elle secoua sa robe avec horreur.

"Cette bestiole ne saurait t'effrayer, reprit M. Félix: Ici les enfants l'appellent la bête à bon Dieu. Ne l'écrase pas, ajouta-t-il, voyant le pied de Georgina s'avancer brusquement. Pourquoi lui ôterais-tu la vie, son seul trésor, trésor bien éphémère! Regarde comme elle est mignonne, comme ses élytres rouges palpitent et s'ouvrent avec grâce. Et tu voulais la tuer! Tiens, tu ne connais pas les beautés, les mystérieuses harmonies de la nature; tu ne sais pas quelles merveilles sont ces frêles corps d'insectes auxquels l'homme daigne à peine accorder un moment d'attention. Si tu le veux je t'en apprendrai quelque chose; je te montrerai la sagesse et la bonté de Dieu, visibles dans ses plus infimes créatures. C'est une belle et attrayante étude, mon enfant. Aux yeux de celui qui s'y livre, toute chose prend un aspect nouveau: l'insecte, la fleur, le brin d'herbe lui sont autant de miroirs fidèles où il contemple le Créateur, et d'échelons pour s'élever jusqu'à lui."

M. Félix s'était animé, il agitait ses longs cheveux et son regard brillait d'une flamme intense. La petite fille l'écoutait, presque charmée; elle eût voulu qu'il parlât long temps, mais Joseph vint lui demander un ordre au sujet du pressoir qui ne fonctionnait pas aussi bien que de coutume. M. Puylaurent quitta sa nièce et alla voir le pressoir.

Georgina jeta un coup d'oeil autour d'elle. La gaieté allait crescendo. Les enfants, las de vendanger, avaient abandonné hottes et ciseaux et Henri organisait une course dans la partie de la vigne qui était dépouillée de ses fruits. Sur le point de commencer, Claire regarda sa cousine.

"N'inviterons-nous pas Georgina? dit-elle hésitant un peu.

—Elle est aimable, ta Georgina, fit Henri. Quelle colère pour un rien! Une vraie petite lionne! et qui a des griffes, j'en réponds.

—Elle n'est pas aimable, dit Marthe, mais maman nous a recommandés d'être très aimables pour elle. Invitons-la; si elle refuse, tant pis, nous n'insisterons pas.

—Comme tu voudras; je n'ai pas de rancune. Va la trouver, Eva, et dépêche-toi."

Georgina n'avait pas entendu ce court dialogue, mais elle l'avait deviné à l'attitude des enfants et aux regards qu'ils jetaient sur elle. Quand Eva, tout essoufflée, vint lui demander:

"Veux-tu courir avec nous, cousine?"

Elle répondit fièrement:

"Je n'ai pas envie de jouer."

Elle mentait: elle en avait grande envie, mais son orgueil la conseillait mal, et elle se punissait elle-même.

Tristes moments pour l'enfant gâtée!

Elle attendait impatiemment que l'heure du dîner rappelât tout le monde au Champ-Fleuri, mais personne n'avait l'air d'y songer. Tout à coup Mme Puylaurent parut, portant sur son bras droit la petite Michelle et tenant Antoine de la main gauche. Geneviève, tante Joséphine et Nanon la suivaient avec des paniers. Il avait été convenu qu'on dînerait dans la vigne pour le dernier jour des vendanges, les enfants s'en faisaient une fête. On se groupa sous l'ombrage de deux gros noyers, les provisions furent étalées sur une nappe bien blanche, Nanon servit les domestiques et les ouvriers, et le double repas commença. L'appétit des convives était à la hauteur de leur gaieté; seule, la physionomie morose de Georgina tranchait sur ces figures joyeuses. A vrai dire, les enfants ne s'en mettaient guère en peine: la cousine parisienne avait un mauvais caractère, tant pis pour elle! Ils n'en perdaient ni un éclat de rire ni un coup de dent.

Après le dîner, Mme Puylaurent confia le petit Antoine à Geneviève, qui avait obtenu l'autorisation de rester, et, ayant jeté un coup d'oeil sur les travaux, reprit le chemin du Champ-Fleuri avec la pouponne et Mlle Joséphine. Georgina se glis sa derrière elles.

Bien qu'elle traînât volontairement le pas afin de n'être pas aperçue, l'oeil vigilant de sa tante n'avait pas été mis en défaut. Au bout de quelques instants elle se retourna et dit:

"Pourquoi ne restes-tu pas là-bas, Georgina?

—Parce que je m'y amuse pas, ma tante.

—Tu t'amuseras bien moins encore à la maison, je le crains.

—C'est selon; je trouverai peut-être un moyen."

Mme Puylaurent ne la contredit pas et continua sa route. Georgina persista à marcher la dernière, traçant du bout de son ombrelle des desseins fantastiques sur la poussière, et frottant les cailloux avec ses bottines. Elle nourrissait le secret désir de lasser la patience de sa tante, et de s'attirer quelque vive réprimande à laquelle il lui serait permis de répondre aigrement. Son espoir fut déçu: les deux femmes causaient d'un air imperturbable et ne semblaient pas remarquer le mauvais vouloir évident de la petite fille. En arrivant au Champ-Fleuri, celle-ci se vit obligée de prendre la parole.

"Où a-t-on mis la caisse qui renferme mes jouets, ma tante?

—Avec les autres, dans un grand cabinet qu'elles occupent à peu près seules. Ton bagage est très volumineux et assez encombrant, ma fille. J'ai peine à croire que tu aies besoin de tant de choses.

—J'ai besoin de tout, ma tante: il n'y a là de-dans que mes costumes et mes jouets. Qui est-ce qui va transporter la caisse dans ma chambre?

—Je puis l'essayer, dit timidement Mlle Joséphine.

—Vous, ma tante? c'est impossible. Soyez seulement assez bonne pour conduire Georgina au cabinet où se trouvent ses bagages. Elle déballera ses jouets et les portera au dortoir; ce soir Marthe et Claire l'aideront à les ranger dans l'armoire.

Les ordres de Mme Puylaurent ne souffraient ni résistance ni discussion: Georgina l'avait appris à ses dépens. Elle se résigna donc à tirer de la caisse plusieurs poupées mises à la dernière mode, frisées, parfumées; elle étala sur la table du dortoir le mobilier complet de ces élégantes personnes: cuisine, salon, chambre à coucher, etc., etc.; elle jeta dans un coin son bilboquet et son ballon, regarda des gravures dans le stéréoscope, mais rien ne réussit à l'intéresser; et bientôt, se laissant tomber sur une chaise, elle se prit à sangloter en bégayant:

"Mon Dieu! mon Dieu! que je suis malheureuse!"

Soudain deux bras caressants se nouèrent autour de son cou, et une voix affectueuse murmura: "Ne pleure pas, je t'en supplie;" et Claire, qu'elle n'attendait pas et n'avait pas vue venir, l'embrassa. Sa vue fut un immense soulagement pour Georgina, qui lui rendit son baiser avec une effusion bien rare chez elle.

"Est-ce que tout le monde est de retour? demanda-t-elle.

—Oh! non; mais, ne te voyant plus, j'ai pensé que tu étais partie avec maman, et j'ai obtenu la permission de m'en aller aussi. Et tu pleures!

—Je ne pleure plus puisque tu es là, dit Georgina essuyant vivement ses joues. Je m'imaginais...

—Quoi?

—Que tu étais fâchée contre moi.'

Claire devint toute rose. M. et Mme Puylaurent avaient inspiré à leurs enfants le culte de la vérité. Aussi la franchise était-elle devenue le trait distinctif de leur caractère; non seulement le mensonge, mais la moindre dissimulation leur faisait horreur. Georgina s'aperçut de l'embarras de sa cousine, elle reprit:

"M'étais-je trompée? m'en voulais-tu vraiment, dis?

Son ton et son regard devenaient impérieux. Clairette crut que la scène du matin allait recommencer.

"Je t'en supplie, petite cousine, ne te mets plus en colère, fit-elle en joignant les mains.

—C'était donc à cause de cela? dit Georgina, qui ne put s'empêcher de rougir. Aussi, pourquoi Henri me taquinait-il?

—C'est son habitude; mais il n'est pas méchant, je t'assure.

—Ah! ça m'est bien égal. A présent, jouons. Regarde mes poupées: cette grande dame est la maman; voici la fillette et le bébé, puis la femme de chambre.

—Elles sont belles, dit Claire avec conviction, plus belles même que celle de Raymonde.

—Qui est Raymonde?

—La fille du marquis de Richesalve. Elle est aux eaux avec son père et son frère, mais ils ne tarderont pas à revenir. D'ici on voit très bien leur château. Ce n'est pas le plus proche, cette tour grise entre de grands arbres; c'est l'autre, là-bas, celui qui a des clochetons et une terrasse.

—Oh! la jolie maison! s'écria Georgina. Elle ne ressemble guère au Champ-Fleuri, qui est si laid.

—Si laid, le Champ-Fleuri! répéta Clairette presque scandalisée.

—Tu le trouves beau, toi; si tu avais vu notre hôtel de la rue de Babylone... Et il est riche, ce mar quis de Richesalve?

—Je ne sais pas, dit Claire, très étonnée de cette question. C'est probable, car il a beaucoup de chiens et de chevaux. Pendant l'hiver, il invite papa à chasser sur ses terres; l'année dernière, Joseph et Bernard l'ont accompagné deux fois. Franz chasse déjà, quoiqu'il soit plus jeune que Henri; il est venu un jour offrir à maman les premières perdrix tuées de sa main.

—Alors ce sont vos amis? reprit Georgina, charmée d'apprendre que ses cousins avaient de brillantes connaissances.

—Certainement. Nous allons les voir quelquefois, mais ils viennent plus souvent au Champ-Fleuri, parce qu'ils ont toujours une voiture à leur disposition. Ils sont très gentils, tu les verras bientôt.

—Connaissez-vous d'autres enfants?

—Nous connaissons tous les enfants du pays, mais nous n'allons jouer qu'à Richesalve et aux Pins, quand Christian y est. Les Pins, c'est la tour que je t'ai déjà montrée. La baronne est l'amie de maman et la marraine de Bernard. Elle est aussi aux eaux, pour la santé de Christian, qui n'est pas fort."

La conversation en resta là le jeu commença et grâce au caractère conciliant de Clairette, la bonne intelligence ne cessa de régner entre les deux cousines jusqu'à ce que de bruyantes exclamations annonçassent le retour des vendangeurs. Claire et Georgina descendirent. Elles virent porter les dernières hottes dans le cellier et assistèrent au souper des ouvriers. La récolte était excellente. Jusqu'à ce jour les vignobles du Champ-Fleury, grâce à des soins constants, avaient été préservés de l'oidium et du phylloxera. Les travailleurs s'en réjouissaient, comme si de la prospérité des propriétaires dépendait leur propre bien-être. Au dessert, ils portèrent des toasts chaleureux à M. et Mme Puylaurent, un beau gars entonna d'une voix sonore une chanson de circonstance dont le refrain fut répété en choeur. La soirée se prolongea peu après le départ de ces braves gens, tout le monde avait besoin de repos. Georgina, remise en belle humeur par la gentillesse de Claire, daigna se montrer aimable et souhaita de bonne grâce le bonsoir à chacun, Bernard excepté: elle ne lui avait pas pardonné ses paroles railleuses.

VII

Cette première journée avait été une longue déception pour Georgina, elle avait compris que l'ère des caprices et des tyranniques exigences était définitivement close.

Les jours suivants ne firent que la confirmer dans cette opinion. Bon gré mal gré, elle était encastrée dans les habitudes invariables de la vie de famille et traitée comme les autres, avec une grande bonté, mais avec une fermeté que rien ne pouvait fléchir. Cette règle la gênait, elle ne comprenait pas la douceur de ce joug sous lequel toutes les têtes pliaient sans effort autour d'elle. Son cerveau se lassait à enfanter mille projets de révolte ouverte, qui échouaient misérablement au moment de l'exécution.

Elle se dédommageait un peu avec Geneviève. C'était toujours par une espèce de grognement qu'elle répondait à son appel du matin, et que de bâillements, que de murmures, avant de se décider à sortir du lit! Depuis longtemps pourtant ses cousines étaient parties, et Marthe n'oubliait jamais de crier à son oreille:

"Paresseuse! paresseuse!"

D'ailleurs, ce moment du réveil était si gai, si bruyant, qu'il aurait fallu être de pierre pour tenir ses yeux fermés. Une mince cloison séparait le dortoir des filles de celui des garçons, ce qui permettait d'échanger des bonjours, des mots affectueux et d'inoffensives taquineries. Henri débitait des folies; Marthe, dont l'esprit était très vif, lui donnait volontiers la réplique; Bernard accompagnait en sourdine les roulades de Claire, qui avait un gosier de fauvette, et cela durait jusqu'à ce que la voix fausse et aiguë de Joseph se fût mise de la par tie. Alors on criait: "Aie! aie!" on se bouchait les oreilles, et les rires éclataient comme un feu d'artifice. Le moyen de dormir au milieu de ce joyeux tumulte! Georgina avait envie de se lever aussi, et c'était la pure malice qui la retenait sur son oreiller.

Bien qu'on fût en vacances, les études n'étaient pas entièrement délaissées: on y consacrait deux heures par jour. Pendant ce temps-là, Georgina errait, semblable à une âme en peine, de la maison au jardin et du jardin à la maison, se hasardant parfois jusqu'à la ferme, où elle émiettait du pain aux jolies poules bigarrées et aux pigeons blancs qui la connaissaient. Seule, elle n'allait pas plus loin. Les boeufs lui inspiraient une frayeur invincible, et les chiens de bergers, avec leur collier hérissé de pointes et leurs yeux féroces, ne la rassuraient pas du tout. A plusieurs reprises, Clairette lui avait dit:

"Viens donc prendre une leçon avec nous. Ce n'est pas ennuyeux, va."

Georgina ne répondait que par une petite moue dédaigneuse. Elle n'aimait pas l'étude, et le professeur (le plus souvent c'était Bernard qui se chargeait de ce rôle) lui déplaisait. Il était très obligeant Bernard, et très instruit; il faisait des cours d'histoire qui captivaient l'attention de ses élèves; avec lui on ne se bornait pas à réciter, en promenant son doigt sur la carte, une série de noms de villes, de provinces ou de fleuves: on faisait un véritable voyage, une promenade charmante dans les contrées qu'il décrivait avec une verve intarissable, dont il trouvait toujours, je ne sais comment, le moyen de mettre les défauts en relief.

Un matin, sachant que Bernard était sorti, elle se laissa entraîner par Clairette dans le salon, qui pen dant les vacances était réservé à l'étude. Geneviève donnait une leçon de français à ses soeurs. Claire glissa un porte-plume dans la main de sa cousine, et la fit asseoir près d'elle; mais dès les premières phrases de la dictée, ayant jeté un coup d'oeil sur le cahier de Georgina, elle fut consternée en voyant ce griffonnage où les règles les plus élémentaires étaient mises en oubli. Elle aurait voulu épargner une humiliation à l'amour-propre de la petite Parisienne. Pendant qu'elle en cherchait le moyen, Bernard rentra. Georgina n'attendit pas qu'il s'approchât et quitta brusquement sa place, laissant sur la table la page inachevée. Le jeune homme se dirigea tout droit de ce côté.

"Tiens, dit-il, depuis quand donnes-tu des leçons à Misti?

—Que veux-tu dire? demanda Geneviève. Je ne te comprends pas.

—C'est pourtant bien clair. La patte de notre chat peut seule avoir tracé ces caractères bizarres, historiés de pâtés; à moins que ce ne soit la main de Georgina. Qu'en dit-elle? ajouta-t-il en se tournant vers la petite fille.

—Que cela ne vous regarde pas et que vous êtes un insolent, répondit-elle, les narines frémissantes. Rendez-moi ce cahier.

—Oh! laissez-moi le temps d'admirer ce chef-d'oeuvre. Orthographe fantaisie, tout à fait en dehors des lois promulguées par les grammairiens vulgaires... Bravo, Georgina vous nous donnez le glorieux exemple de l'affranchissement, et..'

Il n'en put dire davantage: Georgina lui arracha le cahier, le déchira en quatre morceaux, qu'elle jeta sur le parquet, et s'élança hors du salon.

"Bernard, dit Geneviève, tu aurais dû pas la tourmenter. Penses-tu lui donner ainsi le goût de l'étude?

—J'espère du moins lui inspirer la honte de son ignorance. L'orgueil étant chez elle plus violent encore que la paresse, ce sentiment peut la déterminer au travail. N'oublie pas que son coeur nous est fermé: elle ne nous aime pas, je ne sais même si elle aime quelqu'un, mais il est possible de pénétrer jusqu'à son esprit, et c'est par là que nous la prendrons.'

Bernard avait prononcé ces dernières phrases à voix basse, afin de n'être compris que de Geneviève.

"Dieu t'entend! répondit celle-ci sur le même ton. Je voudrais que ce fût déjà fait, tant je redoute la contagion du mauvais exemple pour les petites.

—Ne redoute rien, dit-il en souriant. L'esprit du mal ne se glissera pas dans une maison dont tante Marie est l'ange gardien.

—Tu as raison, reprit la jeune fille d'un air attendri. Maman est là, chère maman! toujours attentive, toujours prête à conjurer le péril.

—Sais-tu qu'elle m'a reproché, elle aussi, de n'être pas assez indulgent pour notre petit lionceau? Je lui ai humblement exposé mes raisons.

—Et... les a-t-elle approuvées?

—Elle s'est contentée de sourire en hochant la tête, réponse assez peu significative, que j'ai naturellement interprétée en ma faveur."

Georgina était allée exhaler son dépit au jardin. Après avoir pleuré, murmuré contre Bernard, elle finit pas s'asseoir sur un banc, ombragé par des rosiers grimpants, et se laissa emporter par ses pensées. La veille encore, elle avait subi une humiliation du même genre: Claire et elle lisaient à haute voix, alternativement, une jolie histoire. Tout à coup Bernard, qui s'était approché sans être vu, lui demanda si ce qu'elle lisait était de l'hébreu ou du sanscrit.

"Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, préciser absolument l'idiome, ajouta-t-il; mais je dois confesser qu'il est peu harmonieux. De loin, votre débit ressemblait au tictac d'un moulin; de près, c'est plutôt une crécelle. Vous m'obligeriez en me donnant la traduction de ce passage."

Pour toute réponse, Georgina lui tourna le dos en jetant le volume à terre. De quoi se mêlait ce garçon malhonnête, et pour quelle raison cherchait-il sans cesse les occasions de l'humilier? En réfléchissant, en comparant, elle finit cependant par comprendre qu'elle lisait très mal, et que son bredouillement monotone devait être à peu près inintelligible.

A la rentrée, j'irai au pensionnat avec mes cousines, se dit-elle soudain. Est-ce que les autres élèves se moqueront de moi comme Bernard?

Elle frémit à cette pensée.

"Oh! mais... je ne le veux pas. Comment faire? Papa avait raison quand il parlait de mon ignorance honteuse. Si je m'appliquais pourtant, j'apprendrais vite. Quand il me plaisait d'étudier mes leçons, je n'avais qu'à y jeter les yeux."

Elle fut tiraillée tout le jour par des désirs opposés: tantôt elle sentait pour l'étude et les livres un insurmontable dégoût.

Son sommeil fut hanté par un cauchemar étrange: elle se voyait au milieu d'un cercle de petites filles qui toutes ressemblaient à Ber nard, elle écrivait en s'appliquant de tout son pouvoir, mais les écolières se penchaient l'une après l'au tre sur sa page, puis se poussaient le coude et étouffaient des rires moqueurs dans leurs mouchoirs.

Georgina s'éveilla la sueur au front, une idée fixe en tête. C'était un samedi. Le samedi précédent, la petite Parisienne, qui ne connaissait aucun des usages établis au Champ-Fleuri, ayant vu sa tante, suivie de Marthe, se diriger vers un cabinet contigu à la grande salle du rez-de-chaussée, avait demandé ce qu'elles allaient faire là.

"Maman reçoit ses pauvres, répondit Eva.

—C'est comme cela tous les samedis, ajouta Claire. Pendant les vacances nous l'accompagnons chacune à notre tour.

—Ce doit être joliment ennuyeux, dit Georgina avec une grimace significative.

—Ennuyeux! Oh! non, c'est triste seulement. Il y a des gens bien malheureux, je t'assure."

Georgina se tut se demandant avec inquiétude si sa tante exigerait qu'elle la suivit un jour dans le cabinet où elle donnait ses charitables audiences.

Les dispositions de notre héroïne s'étaient-elles modifiées pendant la semaine? Nous ne savons, mais, le samedi dont nous parlons, elle dit à Claire:

"C'est toi qui dois aller aujourd'hui recevoir les pauvres avec tante Marie n'est-ce pas.

—Oui.

—Veux-tu me céder ton tour?

—Très volontiers"

En conséquence, Georgina entra dans le cabinet à la suite de Mme Puylaurent, et comme cette dernière manifestait quelque surprise:

"Claire veut bien que je la remplace, tante Marie, dit la petite fille d'un ton presque suppliant. Je vous promets d'être très sage et de ne pas vous gêner.

—Tu ne me gêneras pas, mon enfant mais le temps te durera, je le crains. Prends dans cette corbeille le jupon au crochet que Marthe a commencé la semaine dernière. Le point est très simple, on travaille en rond. Cette matinée est entièrement consacrée aux pauvres: tout ce que nous faisons est pour eux."

Là-dessus, joignant l'exemple au précepte, Mme Puylaurent prit dans la même corbeille une chemise d'enfant et, tout en faisant les premiers points, elle dit à voix haute:

"Entrez."

La porte donnant dans la grande salle s'ouvrit et Georgina entrevit une dizaine de personnes assises sur les banquettes. La première qui entra était une vieille femme, si ratatinée, que son menton anguleux touchait sa poitrine; sa tête branlait continuellement, et ses mains, qui paraissaient couvertes de vieux parchemin, s'appuyaient sur un bâton de cormier.

"Eh bien! ma pauvre Simonne lui dit Mme Puylaurent en la faisant asseoir, êtes-vous plus satisfaite? vos enfants se conduisent-ils mieux à votre égard.

La petite vieille se mit à pleurer. Hélas! non, ses enfants ne s'étaient pas amendés, ils persistaient à lui refuser la rente modique qu'ils avaient pris l'engagement de lui fournir et, sans le secours des bonnes âmes et particulièrement des maîtres du Champ-Fleuri, Simonne serait morte de misère.

Mme Puylaurent traça quelques mots sur un carnet.

Tranquillisez-vous Simonne, dit-elle: mon mari verra votre fils et votre gendre cette semaine; s'ils ne veulent entendre ni le langage du coeur ni celui de la raison, ils ne résisteront pas à des menaces sérieuses. Vous leur avez abandonné votre petit bien, ils vous doivent la pension nécessaire à votre subsistance; la justice saurait au besoin faire triompher vos droits. J'espère que nous ne serons pas forcés d'y avoir recours. Cette ingratitude vous est bien pénible, je le comprends. Priez toujours, pauvre mère, afin que le bon Dieu ait pitié de ces malheureux et leur fasse com prendre leur devoir.

Mme Puylaurent mit une pièce d'argent dans la main de Simonne qui se retira en la bénissant. Une jeune femme portant un nourrisson lui succéda. La maîtresse du logis lui témoigna un intérêt particulier, et mit une délicatesse extrême dans les questions qu'elle lui adressa. Georgina comprit que cette pauvre créature souffrait par son mari. Depuis trois jours il dépensait au cabaret le gain de la semaine précédente, ne rentrant à la maison que pour battre la femme et effrayer les enfants. Mme Puylaurent encouragea Catherine, lui remit un paquet de vêtements et lui promit de prendre en qualité de berger son fils aîné, qui avait neuf ans et de la bonne volonté.

Après elle parut un garçonnet aux cheveux en broussailles et aux pieds nus; le pantalon était troué aux genoux, la veste s'en allait par lambeaux et la chemise brillait par son absence. Malgré ce costume débraillé qui ne prévenait pas en sa faveur l'oeil effronté du gamin gardait encore une lueur candide, et il écouta avec une mine vraiment contrite la sévère réprimande de Mme Puylaurent. Sa paresse l'avait fait chasser de la ferme où il était petit valet, et depuis quinze jours il errait dans les environs, mendiant son pain et couchant à la belle étoile; mais il avait fini par trouvers cette vie là trop dure, et il revenait à Mme Puylaurent, qui s'était autrefois occupée de lui décidé à changer de conduite.

"Est-ce bien sûr? demanda la maîtresse du Champ-Fleuri, fixant sur lui un regard scrutateur.

(A suivre.)

x

Jean-Jean

(Suite de la page 3)

se fier à l'eau croupissante. Je vous prie de croire que Jean-Jean n'en est pas; il est plutôt un raz de marée. Alors, pourquoi ne pas lui faire confiance à ce petit-là?

Mais il paraît que Jean-Jean vient de mettre le comble à ses nombreux forfaits. Sa maman éplorée et son papa anéanti sont au désespoir. C'est leur mot. Ce n'est pas le mien. Et, quand vous connaîtrez l'histoire, ce ne sera pas le vôtre non plus.

Depuis quelque temps, Jean-Jean, devenu de plus en plus intenable, avait été autorisé à jouer sur la chaussée, devant la maison paternelle. De cette manière on espérait prolonger de quelques semaines la vie de certaines potiches, souvenirs de famille. Jean-Jean profitait de la permission. Il bondissait comme un jeune cabri en mal de crampes, chantait à tue-tête tout son répertoire et se livrait à tous les tours qui lui permettait la liberté de l'avenue où rien de fragile ne venait briser ses élans. Son bonheur était sans pareil. Cela ne pouvait durer!

Une rue n'est pas un champ clos. C'en est même le contraire. Sur son avenue ombragée, Jean-Jean fit la connaissance, timidement d'abord, puis plus intimement, d'un petit camarade de son âge dont les goûts ressemblaient étrangement aux siens; mais il existait une différence énorme entre leurs deux vies. Ce veinard, dit-on, pouvait mettre à exécution tout ce qui lui passait par la tête. Vous comprenez bien que, dans leurs conversations, les deux petits garnements ne manquaient pas de se faire part, l'un de ses aspirations, l'autre de ses réalisations.

Ils ne se quittaient plus. Pourtant si: le jeudi et le dimanche, bien souvent, Jean-Jean perdait son joyeux compagnon. Attristé, il le voyait partir allègrement, tandis qu'il l'invitait gentiment à le suivre: — Viens avec nous!

Jean-Jean restait, rivé au seuil paternel par l'obéissance. Reconnaissez qu'il avait beaucoup de cran le petit gars! Vous et moi aurions succombé à l'alléchante tentation et serions partis.

Cette scène déchirante ne pouvait cependant pas se renouveler longtemps. N'y tenant plus, Jean-Jean fit connaître à ses parents son ardent désir de suivre son nouvel ami. Mais où, grand Dieu? Nous arrivons à l'horrible de la chose. Jean-Jean voulait devenir.. boy-scout. Quelle catastrophe!

Quelle catastrophe? Vous trouvez? Moi, pas! Les enfants sont articulés, c'est pour qu'ils remuent. Et c'est tout naturel qu'ils cherchent à évoluer ailleurs que parmi les bibelots d'étagère, auxquels nous tenons tant, et dont ils font si peu de cas. Ils veulent le large, la vie au grand air, avec ses imprévus. Le scoutisme le leur offre, en leur donnant par dessus le marché une éducation qui fera d'eux des jeunes gens, des hommes de coeur et d'esprit sains. Laissons-les aller. J'ai donc plaidé pour la cause de Jean-Jean, et... j'ai gagné.

Le "petit trésor" dans son uniforme khaki est tout aussi bien que dans son "marine". Sa maman me l'a concédé! Mais il est bien plus à son aise: il va enfin pouvoir s'asseoir par terre sans avoir peur de salir sa culotte. C'est fatigant, après tout, d'être toujours obligé de s'asseoir sur des sièges, surtout pour les enfants. Les grandes personnes n'ont-elles pas, du reste, inventé les piques-niques sur l'herbe pour se procurer la jouissance d'être à même le sol?

Jean-Jean ne vit plus à la pensée de dormir sous la tente, de faire lui-même sa cuisine, comme les explorateurs dont il a lu l'histoire, de courir comme eux à travers la campagne — la jungle, comme il dit — pour y apprendre un tas de choses sur les plantes et les animaux, de devenir un garçon vigoureux et apte à rendre service. Sa frimousse malicieuse rayonne de joie en vous parlant de son bonheur.

Heureux Jean-Jean!

Heureux parents aussi, bien qu'ils ne s'en rendent pas encore compte maintenant!

MAX ROUB.

x

LE CAHIER D'ÉCRITURE

Le comte de Chambord, à l'âge de six ans, apprenait à écrire, et, il faut l'avouer, il écrivait fort mal.

Son humeur gaie, sa passion pour les jeux en plein air, lui faisaient regarder comme un supplice l'obligation de tracer de grosses lettres sur un cahier.

Le roi Charles X demandait souvent à voir le travail de son petit-fils, et il trouvait une suite d'affreux jambages émaillés de nombreux pâtés.

Quand le maître d'écriture essayait un reproche, l'enfant demandait si bien pardon, il prenait de si belles résolutions, que le professeur finissait par sourire et la leçon se terminait joyeusement.

Un matin, les saillies du petit prince ne purent tirer le vieux maître d'une tristesse inexplicable. De temps en temps, en le regardant à la dérobée, le duc de Bordeaux lui voyait les yeux pleins de larmes.

L'enfant demanda en vain au vieillard la cause de ce chagrin, il ne parvint pas à obtenir de réponse. Un domestique de confiance lui apprit que son pauvre professeur devait payer une dette de son fils et que, la somme s'élevant à mille francs, il désespérait de la trouver.

Au déjeuner royal, le petit prince, de son ton câlin, dit à Charles X: "Grand-père, si j'écrivais très bien pendant une semaine, me donneriez-vous quelque chose?

—oui.

—Me donneriez-vous cinquante louis?

—Cinquante louis? C'est beaucoup. Que veux-tu donc en faire?

—C'est mon secret."

Le roi sourit et promit les cinquante louis.

On était au printemps; le duc de Bordeaux travaillait près d'une fenêtre donnant sur les Tuileries; les oiseaux chantaient, mais il ne les écoutait plus; des pigeons familiers se perchaient près de la fenêtre ouverte, il ne les regardait pas; les cris joyeux des enfants retentissaient sous les arbres, il ne voulait pas les entendre.

Appliqué, retenant son souffle, il suivait de sa petite main inhabile l'exemple placé sous ses yeux. Pas un seul pâté sur toute une page! Pas une erreur! c'était un progrès étonnant!

Le maître n'y comprenait rien. Pendant une semaine, ce zèle ne se ralentit point une seule fois. Après avoir tracé sa dernière ligne, l'enfant jeta un cri de joie et courut porter son cahier à son grand-père.

Quelques minutes après, il revenait tenant à deux mains un sac de mille francs, qu'il remit, tout rouge de plaisir, à son vieux professeur:

"Voilà, dit-il, mon bon maître, le prix de mon travail, acceptez-le. Je ne me suis appliqué que pour vous le donner."

x

Confusion.

Le vieillard. — J'ai quatre-vingt quatorze ans, et pas un ennemi.

La brave dame. — C'est très beau

Le vieillard. — N'est-ce pas? Grâce au ciel, ils sont tous morts depuis longtemps!

Punch

LES EDITIONS LITURGIQUES
DE LA
Maison Mame
SONT LES MEILLEURES
TOURS, FRANCE.

PAGE ECOLIERE

La Mère Marie-Rose

Je vous avais dit le mois dernier mes petits amis, que je reviendrais peut-être causer un peu. Vous voyez que je tiens parole.

Cette semaine de qui, voulez-vous que je vous parle? Vous connaissez déjà la plupart des femmes qui ont laissé un nom dans l'histoire canadienne-française, mais vous ne les connaissez pas toutes. Du reste, je n'ai pas la prétention de vous les faire connaître toutes, ce serait trop long pour des enfants comme vous autres.

En pensant, je me dis, mes enfants, qu'un mot de la Mère Marie-Rose vous intéresserait peut-être. Je crois bien que je ne vous ai pas encore parlé de cette religieuse extraordinaire.

La Mère Marie-Rose fut la fondatrice de la congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. Avez-vous déjà vu les beaux couvents d'Hochelaga et d'Outremont. Ce sont les filles spirituelles de la révérende Mère Marie-Rose qui en sont les maitresses.

Celle dont je veux causer avec vous s'appelait dans le monde, avant son entrée dans la vie religieuse, Eulalie Durocher. Elle naquit à Saint-Antoine sur Richelieu, le 6 octobre 1811. Sa famille, comme la vôtre était bonne, simple, franchement chrétienne; c'est ordinairement dans les familles qui aiment bien le bon Dieu que germent les vocations choisies, souvenez-vous en, mes petits amis. Et puis la famille Durocher n'était pas sans un passé glorieux. Deux de ses membres avaient siégé au Parlement à l'époque glorieuse de la constitution de 1791: l'un des ancêtres fut au nombre des seize braves qui accompagnèrent Dollard des Ormeaux au Long-Sault. Vous savez que les braves du Long-Sault, en se battant contre les Iroquois, ont sauvé la colonie, et nous ont laissé le souvenir du plus beau fait d'armes qui ait jamais peut-être illustré l'histoire profane. Mais ce n'est pas tout. Le père d'Eulalie était le fils d'un soldat de Montcalm à Carillon. Ce fut une belle victoire que celle de Carillon pour nous. Nous étions 3,600, mes petits amis, et l'armée anglaise s'élevait à 16,000 hommes. Ils étaient braves nos pères, et les Anglais les craignaient avec raison.

Mais cette belle histoire de famille serait peu de chose sans les vertus qui distinguaient les Durocher.

Eulalie allait avoir dix ans quand elle fut envoyée au couvent de Saint-Denis. C'est sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, qu'elle se prépara à sa première communion. Quelle fête que le jour de la première communion, mes petits amis!

A douze ans, la jeune pensionnaire retournait dans sa famille où elle s'adonna aux travaux et aux soins du ménage. C'est bien important, je vous l'assure, d'apprendre de bonne heure le grand art de tenir une maison. Ne soyez pas de ces espèces de pimbêches qui craignent d'abaisser leur dignité en vaquant aux soins du ménage, en confectionnant elles-mêmes leurs robes et leurs chapeaux.

Mais Eulalie redevenait bientôt élève des Soeurs de la Congrégation, à Montréal. Jeune fille modèle elle était l'édification de ses compagnes et la consolation de ses maîtresses, lorsque la maladie la contraignit de laisser le couvent. Cette première épreuve devait être suivie d'une plus pénible encore. Eulalie perdit sa mère. La croix prépare à de grandes choses parfois, mes amis, quand elle pèse lourdement sur de jeunes épaules. Une nouvelle tentative du côté de l'Hôpital-Général de Québec ne fut pas plus heureuse que la précédente. Et puis tour à tour maîtresse de maison auprès de son vieux père, gouvernante au presbytère chez son frère, elle se prépare sans le savoir, dans le recueillement, la prière, la charité et le travail, à sa sublime vocation de fondatrice.

Dans le calme du presbytère, dans le silence des heures passées devant le tabernacle, une pensée poursuivait Eulalie, celle de fournir aux enfants à la jeunesse de son pays, une culture plus soignée de l'intelligence et du coeur que celle qui se donnait alors généralement. Les écoles, les maitres et les maîtresses étaient si rares en ce temps-là.

Après bien des contrariétés, des épreuves multiples, après avoir pris conseil de son directeur, avec la haute approbation de Mgr Bourget, évêque de Montréal, Mlle Durocher devint novice religieuse dans un futur couvent, le 28 octobre 1843. Elle venait, avec deux compagnes, de jeter à Longueil, les fondements de la communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie. Puis se succédèrent devant Dieu le postulat, la prise d'habit, la profession religieuse qui eut lieu le 6 décembre 1844.

Qui nous dira, mes petits amis, toutes les privations endurées par ces fondatrices? Mais redire ces choses serait refaire l'histoire de toutes les grandes oeuvres à leur début. N'importe, la soeur Marie-Rose et ses compagnes les soeurs Marie-Ange et Marie-Madeleine, étaient devenues rapidement des éducatrices très habiles.

La grande oeuvre de l'éducation ne demande pas seulement beaucoup de dévouement, elle demande aussi la science des choses enseignées et la science pédagogique. Vous ne savez pas toujours assez, mes petits amis, toute la peine que se donnent vos maîtresses pour faire de vous des enfants instruits chrétiens et bien élevés. Après avoir étudié sérieusement les principes de la pédagogie, la bonne Mère Marie-Rose prit pour modèle dans l'art de former les jeunes filles, Mme de Maintenon, la grande éducatrice du siècle de Louis XIV. Ah! mes petits amis, connaissez-vous Mme de Maintenon? C'est elle qui disait aux jeunes filles de Saint-Cyr: "Il vous sera avantageux très avantageux d'avoir été élevées un peu rudement". Puis, craignant pour elle la vanité qui fait perdre la tête, elle leur faisait jouer Athalie, mais, à huis-clos, et sans costumes, ni décors. Mme de Maintenon était aussi d'avis qu'il faut mettre l'accessoire après le principal en éducation comme ailleurs.

Mais je m'aperçois que je vous tiens longtemps ce soir.

La Mère Marie-Rose mourut le 6 octobre 1849. Elle était encore bien jeune puisqu'elle était née le 6 octobre 1811. Mais devant Dieu elle avait parcouru une longue carrière, parce que chacun de ses pas avait compté pour le ciel. Et puis elle pouvait partir, sa congrégation était déjà dans la voie de la prospérité.

x

Nos enfants.

La petite Suzanne n'est pas très sage à l'église; elle trouve la cérémonie trop longue et tracasse sa maman pour sortir.

—Oh! Suzanne, ce n'est pas gentil pour le petit Jésus: Lui ne dit rien, seul dans son tabernacle.

—Oui, mais Lui, il a tous les petits anges pour s'amuser!

DIALOGUE MALGACHE

—Komançavati?
—Pamalétoa?
—Osskifécho!
—Cépakroiablasstépokçi.
—Jaméjévuça
—Tapalegoziesek?
—Siméjépalesou.
—Binmoajané. Jetophrunbok.
—Cépaderefu. Jaksept.
—Alonzi!

Qui peut lire ceci?

Tante Présentine enverra une récompense à l'élève qui enverra la réponse la plus parfaite d'ici au 20 juillet. Le nom victorieux sera publié dans le *Patriote*.

Causerie

Mes très chers enfants,

Ce n'est pas sans émotion, mes très Chers, que je commence, ce soir ma dernière causerie. Vous avez paru vous intéresser si fort à la *Page Ecolière* vous avez si bien correspondu aux différents travaux proposés, vous avez écrit de si gentilles lettres qu'il me semble que je vous connais tous personnellement — et la pensée que nous allons nous séparer peut-être pour longtemps — ça me fait quelque chose au coeur, croyez-le.

A travers les pages mensuelles, rédigées pour vous chers Enfants de la Saskatchewan, je me suis efforcée de vous faire comprendre que l'éducation la plus complète, la seule vraie, est celle qui est basée sur la religion. Si l'on retranchait de notre histoire nationale, par exemple, les pages écrites par l'Eglise, ou sous son inspiration, que nous resterait-il?

Bientôt vous serez grands. Soyez-le dans toute l'acception du mot. Grands dans le désir d'être quelqu'un pour la plus grande gloire de Dieu. Grands, dans la poursuite de la vérité, marchant toujours dans les sentiers de l'honneur et du devoir.

Vous vous souviendrez que les plus belles victoires sont celles que l'on remporte sur soi-même, car "celui qui s'est vaincu, rien ne le vaincra, ni les éléments, ni la fortune, ni le péché, ni la mort." Et ces victoires, plus belles que celles des grands capitaines sur les champs de bataille, vous les remporterez en fuyant l'ami corrompu, l'amie frivole, le livre impie, le cinéma obscène. toute société légère et mondaine.

Vous les remporterez aussi, ces victoires merveilleuses par le travail, l'obéissance, la prière, la fréquentation des sacrements. Chaque jours de cette année scolaire, vos dévouées "Mères, vos Instituteurs, vos institutrices vous ont redit toutes ces choses en termes presque identiques voilà pourquoi je n'en dis pas davantage sur ce sujet si important.

Ecoutez un dernier conseil, et, je vous dis adieu. Bientôt vous ne serez plus des enfants; vous quitterez votre père, votre mère, vos soeurs, vos frères, la maison qui abrite aujourd'hui votre heureuse enfance.

Oh! alors, chers neveux et nièces, promettez moi de vous rappeler les leçons de vertu et de piété que vous n'avez cessé de recevoir à l'école, au pensionnat. Aux heures sombres de lassitude, de découragement, d'écarts peut-être, comme ces souvenirs vous apporteront lumière, force, courage.

Oui, ils feront passer devant votre imagination tout un monde de pensées ensoleillées, vous attireront vers le Dieu de votre mère, le Dieu de votre jeunesse, ils ouvriront devant vos regards des horizons plus larges et pleins d'espoir, ils vous rendront capable de toutes les vertus et de tous les dévouements.

Adieu, mes petits amis, mes chères grandes, priez pour moi,

TANTE PRESENTINE.

La vierge chrétienne

Encore un mot, mes petits amis, et je vais vous dire bonsoir pour la dernière fois.

Nous avons parcouru ensemble, vous le voyez, une longue route. Heureusement que le voyage s'est effectué dans le calme et la paix.

Au cours de cette route, longue de trois siècles, nous avons fait de nombreuses connaissances. Et vous avez remarqué sans doute, que j'attirais souvent votre attention sur les belles, les aimables vertus des femmes de chez-nous, au risque même de redire la même chose souvent. Ces vertus, mes chers amis, je désire qu'elles soient un sujet de méditation pour chaque jour de votre vie.

Songez qu'il n'y a rien ici-bas de plus beau que l'âme de la vierge chrétienne et de la "femme-forte".

Après avoir étudié et bien appris votre histoire du Canada, si vous n'étiez pas plus habiles dans le service du bon Dieu, dans l'accomplissement de votre devoir, vous auriez perdu votre temps. Toutes vos études doivent mener à Dieu.

En mettant sous vos yeux les beaux modèles dont notre histoire est si fière, je n'ai pas eu l'idée de vous faire revivre à la lettre les belles vies de Marie de l'Incarnation, de Catherine de Saint-Augustin, ni celle de Madeleine de Verchères. Vouloir retourner des siècles en arrière serait folie. J'ai voulu simplement faire pour vous de ces femmes extraordinaires des éducatrices, qui vous enseignent à vouloir, à consacrer vos talents, vos aptitudes à la cause du bien sous quelque forme qu'elle se présente. Qu'elles vous enseignent à parfaire l'éducation de vos âmes, à pratiquer toutes les vertus. On aime tant à voir chez vous les vertus qui font le charme de la vierge chrétienne; on aime tant à croire que vous êtes parfaites!

Pourtant la perfection n'est pas de ce monde, on le dit souvent. Il doit vous rester des défauts à corriger. Un coup d'oeil dans l'intérieur de votre conscience, par exemple, vous revèlerai peut-être déjà une propension à la dissimulation. On peut manquer de franchise dans ses paroles, on peut en manquer aussi dans les actions, à cause des intentions plus ou moins pures qui les inspirent. Et comme l'habitude de tromper est dangereuse! Elle est la source de bien des désobéissances, de fautes graves parfois.

Elles devaient être si droites les femmes que vous venez d'admirer! Et la simplicité s'allie si bien à la plus précieuse de toutes les vertus celle des anges et des vierges chrétiennes!

Cette vertu qui vous rend semblables aux anges, elle est délicate, un rien la fleurit. Souvenez-vous toujours, chères petites âmes vierges, que la prière, la fréquentation des sacrements, l'obéissance respectueuse à vos parents et à vos maîtresses constituent la plus sure protection de vos coeurs.

Fuyez le danger et si malgré votre vigilance il devient imminent, protégez-vous énergiquement comme le fit si bien la vaillante et vertueuse Martine Messier. Ces sortes de leçons portent des fruits.

Quand vous aurez grandi, gardez-vous de provoquer la tentation par des allures trop libres, et des toilettes de baigneuses, comme celles qu'on voit aujourd'hui jusque dans nos églises. C'est parce qu'on ne peut toucher à l'honneur de nos mères que nous sommes un peuple respecté aujourd'hui. Quelles jeunes filles modestes elles durent être nos mères!

Si vous voulez garder le calme de l'âme, évitez les lectures troublantes et les théâtres. Se figure-t-on une Hélène Boullé, une Madeleine de Verchères lisant des mauvais livres

Soyez pieuses, bonnes, charitables, sous l'oeil de vos mamans. Ambitionnez de faire du bien, en ayant gravées dans votre mémoire ces paroles de Jésus: "Sans moi vous ne pouvez rien faire".

Puisse donc le souvenir des femmes de chez nous vous aider à marcher dans les voies de Dieu.

Lisez aussi l'Evangile. Vous comprendrez mieux en ouvrant ce saint Livre pourquoi la religion met tant de force, de vertu au coeur de la vierge, de la femme chrétienne.

Bonsoir! Priez pour moi.

x

Mes vacances

L'heureux temps de mes vacances est arrivé! Ces deux mois me seront doux, car "le repos est agreable quand le travail est fait". Oui! mon année a été bonne:

J'ai étendu mes connaissances:
J'ai pris de bonnes habitudes;
J'ai fait de fréquents sacrifices;
J'ai appris à mieux prier, à mieux communier;

Bref je suis devenu meilleur chrétien. Et cela m'a coûté des efforts. Il ne s'agit pas maintenant de perdre tous ces fruits. Aussi je me souviendrai:

Que le repos n'est pas l'oisiveté;
Qu'il n'y a pas de vacances pour la piété;
Que ce temps est périlleux pour mon âme;
Qu'il est ennuyeux si on ne se trace un programme.

MON PROGRAMME

1 *Devoirs envers Dieu et Marie*:
Je prierai fidèlement matin et soir;
Je communierai... fois par semaine;
Je me confesserai ....
Je visiterai Jésus-Hostie chaque soir, si possible;
Je recourrai à Marie chaque jour, par le chapelet, les Trois Ave., la prière "O ma Souveraine," (p. 6).

2 *Devoirs envers le prochain*:
Je respecterai mes parents;
Je leur obéirai joyeusement;
Je serai aimable pour mes frères et soeurs
Je ne fréquenterai que de bons amis.

3 *Devoirs envers moi-même*:
Je me lèverai à.... heures;
J'aurai partout une tenue distinguée;
Je fuirai les occasions du mal;
Je ferai quelques sacrifices chaque jour;
J'examinerai ma conscience, le soir
Je marquerai mon trésor spirituel (pp. 4 et 5).

MES PRIERES FAVORITES

Offrande au Sacré-Coeur de Jésus.

O mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour réparer mes infidélités, moi N., je vous donne mon coeur, je me consacre entièrement à vous, et je me propose, moyennant votre secours, de ne plus pécher.

Communion spirituelle

Mon Jésus, je crois que vous êtes présent dans le très saint Sacrement Je vous aime par-dessus toutes choses, et mon âme soupire après vous Puisque je ne puis maintenant vous recevoir dans le saint Sacrement, venez au moins d'une manière spirituelle dans mon coeur.

Prière pour demander la chasteté

O ma Souveraine, ô ma Mère, je m'offre tout à vous, et, pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon coeur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère, gardez-moi défendez-moi, comme votre bien et votre propriété.

O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

Notre-Dame des Vocations, p.p.n.

Saint Joseph, notre bien-aimé Patron, p.p.n.

Mon saint Ange gardien, veillez sur moi.

La dévotion à sa maman de la terre

"Que c'est donc difficile, mon Père, de se conserver bon catholique, dans notre ville de X

—Je le sais bien.

—On dirait que les filles le font exprès pour nous éloigner du bon Dieu.

—Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas averties.

—Ce n'est pas non plus parce qu'elles sont toutes mauvaises. J'en connais d'excellentes, qui s'habillent comme les autres.

—Des esclaves, mon cher! Des esclaves de la mode, comme un grand nombre de jeunes gens au reste.

—Les jeunes gens?

—Eh! oui, les jeunes gens. Eux, ils suivent la mode de fumer la cigarette, d'aller au cinéma, et bien d'autres modes. Ils excitent par là leurs mauvaises passions autant que les femmes par leurs toilettes. Et la preuve, c'est qu'il en est un bon nombre, qui, en se privant sur ces modes-là, sont beaucoup plus solides en face des demoiselles.

—Mais comment voulez-vous que nous tenions quand nous sommes sollicités de tous côtés?

—Il y a moyen de tenir. Il y en a qui tiennent. Mais il y a des moyens à employer, des moyens surnaturels.

—Oui, je sais, vous allez me parler de la prière, des sacrements. C'est difficile.

—On n'a rien sans qu'il en coûte. Et puis il y a un moyen auquel on ne pense pas assez.

—Lequel?

—J'appellerais ça, la dévotion à sa maman de la terre. Aimer sa mère, l'aimer jusqu'au sacrifice, l'aimer assez pour penser à elle chaque jour, pour aller au-devant de ses désirs, avoir pour elle mille délicatesses, mille prévenances; avoir à coeur de lui faire plaisir; la respecter comme une reine; bien comprendre que jamais nous ne pourrons nous faire une idée de l'amour qu'elle nous porte; des sacrifices que nous lui avons coûtés, des inquiétudes, des soucis, des privations, des larmes, dont nous avons été l'occasion pour elle; l'aimer de cette manière-là, c'est mettre dans sa vie une force incalculable contre tous les entrainements que nous pourrions subir de la part des autres femmes.

—Je commence à voir.

—C'est très simple. Quelqu'un qui aime sa mère, comme je viens de le dire, ne voudra jamais rien faire qui pourrait lui faire de la peine si elle le savait; jamais il ne fera à une autre femme, par regard, désir ou autrement, ce qu'il ne voudrait pas qui eut été fait à sa mère.

—Oui, c'est là une force.

—C'est une force parce que c'est l'observation d'un commandement de Dieu, le quatrième. As-tu remarqué que le commandement qui nous oblige à respecter et à aimer nos parents, vient tout de suite après ceux qui nous rappellent nos devoirs envers Dieu lui-même. Si on passe par-dessus le quatrième, si on ne l'observe pas avec délicatesse, les autres sont bien plus difficiles à observer.

—Et combien souvent nos Canadiens sont peu délicats pour leurs mères. A la maison, ils bougonnent toujours. Ils sont toujours mécontents, impatients. Ils se conduisent comme s'ils ne devaient rien à leur mère.

—Et c'est pourquoi, ne respectant pas la femme qui leur a donné le jour, celle que naturellement ils sont portés à aimer d'un amour pur et élevant, ils se laissent si facilement prendre par l'amour dégradant et impudique.

—C'est vrai! c'est vrai! et il en va de même de nos soeurs.

—Oui, oui. Voilà les femmes qu'il faut apprendre à aimer, parce que cet amour-là est un préservatif contre les autres.

—Connaissez-vous des exemples?

—Je pourrais t'en citer plusieurs, mon grand. Qu'il me suffise de te rappeler ce que me disait un homme, père de huit enfants. "J'ai eu, disait-il, toutes les occasions d'offenser Dieu, et de me dégrader, alors que je faisais mes études de médecine. Mais j'ai toujours porté sur moi, sur mon coeur, le portrait de ma mère. Je l'ai aimée comme on aime le bon Dieu, sans la voir, parce que j'étais resté orphelin tout jeune. Et cet amour m'a toujours gardé."

—Que c'est encourageant!

—Et c'est imitable. Dieu ne demande rien d'impossible; mais quand on ne s'occupe pas de lui obéir dans les petites choses, d'observer par exemple en toute perfection son quatrième commandement, on ne vaut rien dans les grandes. La volonté affaiblie cède aux tentations dégradantes.

Bulletin Paroissial

x

Jean-Jean

Pour nos chers "Scouts"

Connaissez-vous Jean-Jean? Non. Quel dommage!

Quel dommage! C'est un jeune garçon de quatorze ans, débordant de santé, très déluré, dont les yeux d'un bleu vif pétillent d'intelligence et éclairent un visage malicieusement rieur, auréolé d'une chevelure blonde.

Hélas! il fait le malheur de ses parents.

Du reste, tous les enfants — surtout de nos jours — font le malheur de leurs parents, interrogez plutôt ceux de votre entourage.

Si l'enfant se tient tranquillement assis lisant ou pensant, s'il ne décroche jamais d'assiettes dans la salle à manger en y jouant à la balle, malgré la défense de papa, s'il est en un mot "sage comme une image", alors, immédiatement, les auteurs de ses jours l'entourent et lui demandent:

—Qu'as-tu, mon chéri? Tu es souffrant. Tu as du chagrin. Pourquoi ne joues-tu pas avec ton automobile? Veux-tu ta trompette. etc.

Et papa et maman s'efforcent de rendre turbulent cet enfant d'une douceur angélique!

Si, au contraire, c'est un garnement, qui, à tout instant, éprouve le besoin de détendre ses nerfs au détriment des objets d'art qui l'entourent, ou d'exercer ses cordes vocales au grand dot des oreilles extra-sensibles de ses parents, alors, ceux-ci n'ont pas assez de qualificatifs imagés pour brosser sur le vif un portrait du petit drôle, et ils manquent de bras pour lui administrer toutes les fessées que, selon eux, il mérite.

Pauvres parents! Pauvres enfants aussi!

C'est de la deuxième manière que Jean-Jean fait le tourment de ses parents. On ne compte plus les tours à son actif. Lui, non plus, ne compte plus les vertes semonces que lui attire sa trop grande exubérance. Et il ne sait plus où se réfugier, le pauvre mignon! Alors je l'ai pris en affection, car je raffole des enfants terribles. Quand je vous aurai dit que je suis célibataire, cela ne vous surprendra plus! Mais j'ai des autorités pour moi. Un proverbe dit qu'il ne faut pas

(Suite à la page 4)

La Souricière

"Pourquoi dans ce vilain logis
Que tu destines aux souris,
Mets-tu de la blanche farine?
Ce n'est pas la peine vraiment
De les régaler, j'imagine?"
"Mon enfant, la souris est fine
Mais très gourmande.... heureusement
Pour qu'elle risque une sottise,
Pour l'attirer jusqu'aux anneaux
Je compte sur sa gourmandise.
On est pris par ses défauts.

La mauvaise plume

Papa, ma plume ne vaut rien
Voyons, ma petite mignonne;
Cette plume écrit très bien
—Moi, —je la trouve pas bonne!
Les becs sont écartés
Elle fait des pâtés.
—Sais-tu pourquoi ma chérie
—Oh! dis-le moi, je t'en prie
—C'est que les paresseux
Ne trouvent pas d'outils faits pour eux.

L'Encyclique "Quadragesimo Anno"

Sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Evangile, à l'occasion du 40e anniversaire de l'Encyclique "Rerum Novarum"

Suite

Conclusions: "Rerum Novarum" la grande charte des travailleurs

Tous ces bienfaits dus à l'Encyclique de Léon XIII, nous les avons esquissés plutôt que décrits; ils attestent avec éclat, par leur nombre et leur importance, que l'immortel document n'était pas seulement l'expression d'un idéal social magnifique, mais irréel. Bien au contraire. Notre prédécesseur a puisé dans l'Evangile, vivante source de vie, une doctrine capable, sinon de faire cesser tout de suite, du moins d'atténuer beaucoup la lutte mortelle qui déchire l'humanité. Que la bonne semence, largement jetée il y a quarante ans, soit tombée pour une part dans une bonne terre, Nous en avons pour gage les fruits consolants qu'avec le secours de Dieu, en ont recueillis l'Eglise du Christ et le genre humain tout entier. Aussi, peut-on dire que l'Encyclique de Léon XIII s'est révélée, avec le temps, la grande Charte qui doit être le fondement de toute activité chrétienne en matière sociale. Qui ferait peu de cas de cette Encyclique et de sa commémoration solennelle, montrerait qu'il méprise ce qu'il ignore, ou ne comprend pas ce qu'il connaît à moitié, ou, s'il comprend, mérite de se voir jeter à la face son injustice et son ingratitude.

Mais avec le temps aussi, les doutes se sont élevés sur la légitime interprétation de plusieurs passages de l'Encyclique ou sur les conséquences qu'il fallait en tirer, ce qui a été l'occasion entre les catholiques eux-mêmes de controverses parfois assez vives; comme, par ailleurs, les besoins de notre époque et les changements survenus dans la situation générale demandent une application plus exacte des enseignements de Léon XIII ou même exigent des compléments, Nous sommes heureux de saisir cette occasion, selon Notre charge apostolique qui Nous fait débiteur de tous, pour répondre, dans la mesure du possible, à ces doutes et aux questions qui se posent actuellement.

Mais, avant d'aborder ces explications, Nous devons rappeler tout d'abord le principe, déjà mis en pleine lumière par Léon XIII, que Nous avons le droit, et le devoir de Nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques.

Sans doute, c'est à l'éternelle félicité et non pas à une prospérité passagère seulement que l'Eglise a reçu la mission de conduire l'humanité; et même, "elle ne se reconnaît point le droit de s'immiscer sans raison dans la conduite des affaires temporelles". A aucun prix toutefois, elle ne peut abdiquer la charge que Dieu lui a confiée et qui lui fait une loi d'intervenir, non certes dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence, mais en tout ce qui touche à la loi morale. En ces matières, en effet, le dépôt de la vérité qui Nous est confié d'en haut et la très grave obligation qui Nous incombe de promulguer, d'interpréter et de prêcher, en dépit de tout, la loi morale, soumettent également à Notre suprême autorité l'ordre social et l'ordre économique.

Car, s'il est vrai que la science économique et la discipline des moeurs relèvent, chacune dans sa sphère, de principes propres, il y aurait néanmoins erreur à affirmer que l'ordre économique et l'ordre moral sont si éloignés l'un de l'autre, si étrangers l'un à l'autre, que le premier ne dépend en aucune manière du second. Sans doute les lois économiques, fondées sur la nature des choses et sur les aptitudes de l'âme et du corps humain, Nous font connaître quelles fins, dans cet ordre, restent hors de la portée de l'activité humaine, quelles fins, au contraire, elle peut se proposer, ainsi que les moyens qui lui permettront de les déduire clairement de la nature des choses et de la nature individuelle et sociale de l'homme, la fin suprême que le Créateur assigne à l'ordre économique tout entier.

Mais, seule, la loi morale nous demande de poursuivre, dans les différents domaines entre lesquels se partage notre activité, les fins particulières que nous leur voyons imposées par la nature ou plutôt par Dieu, l'auteur même de la nature, et de les subordonner toutes, harmonieusement combinées, à la fin suprême et dernière qu'elle assigne à tous nos efforts. Du fidèle accomplissement de cette loi, il résultera que tous les buts particuliers poursuivis dans le domaine économique, soit par les individus, soit par la société, s'harmoniseront parfaitement dans l'ordre universel des fins et nous aideront efficacement à arriver comme par degrés au terme suprême de toutes choses, Dieu, qui est pour lui-même et pour nous le souverain et l'inépuisable Bien.

Du droit de propriété

Abordant le détail des questions que Nous Nous proposons de traiter, Nous commençons par le droit de propriété.

Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères et très chers Fils, avec quelle énergie Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, s'est fait le défenseur de la propriété privée contre les erreurs socialistes de son temps et comment il a montré que son abolition, loin de servir les intérêts de la classe ouvrière, ne pourrait que les compromettre gravement. Des calomniateurs, cependant, font au Souverain Pontife et à l'Eglise l'intolérable injure de leur reprocher d'avoir pris, et de prendre encore contre les prolétaires, le parti des riches; d'autre part, tous les catholiques ne s'accordent pas sur le sens exact de la pensée de Léon XIII. Il Nous a dès lors paru opportun de venger contre ces fausses imputations la doctrine de l'Encyclique, qui est celle de l'Eglise en cette matière, et de la défendre contre des interprétations erronées.

Son caractère individuel et social

Tenons avant tout pour assuré que ni Léon XIII, ni les théologiens dont l'Eglise inspire et contrôle l'enseignement n'ont jamais nié ou contesté le double aspect, individuel et social, qui s'attache à la propriété, selon qu'elle sert l'intérêt particulier ou regarde le bien commun; tous au contraire ont unanimement soutenu que c'est de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée, tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens, et pour que, grâce à cette institution, les biens mis par le Créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination; ce qui ne peut être réalisé que par le maintien d'un ordre certain et bien réglé.

Il est donc un double écueil contre lequel il importe de se garder soigneusement. De même, en effet, que nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété, c'est verser dans l'individualisme ou le côtoyer, de même à contester ou à voiler son aspect individuel, on tomberait infailliblement dans le collectivisme, ou tout au moins on risquerait d'en partager l'erreur. Perdre de vue ces considérations, c'est s'exposer à donner dans l'écueil du modernisme moral, juridique et social, qu'au début de Notre pontificat Nous avons déjà dénoncé. Que ceux-là surtout le sachent bien, que le désir d'innover entraîne à accuser injustement l'Eglise d'avoir laissé s'infiltrer dans l'enseignement des théologiens un concept païen de la propriété, auquel il importerait d'en substituer un autre qu'ils ont l'étrange inconscience d'appeler le concept chrétien.

Les devoirs de la propriété

Pour contenir dans de justes limites les controverses sur la propriété et les devoirs qui lui incombent, il faut poser tout d'abord le principe fondamental établi par Léon XIII, à savoir que le droit de propriété ne se confond pas avec son usage. C'est, en effet, la justice qu'on appelle commutative qui prescrit le respect des divers domaines et interdit à quiconque d'envahir, en outrepassant les limites de son propre droit, celui d'autrui. Par contre, l'obligation qu'ont les propriétaires de ne faire jamais qu'un honnête usage de leurs biens ne s'impose pas à eux au nom de cette justice, mais au nom des autres vertus; elle constitue, par conséquent, un devoir "dont on ne peut exiger l'accomplissement par des voies de justice". C'est donc à tort que certains prétendent renfermer dans des limites identiques le droit de propriété et son légitime usage; il est plus faux encore d'affirmer que le droit de propriété est périmé et disparaît par l'abus qu'on en fait ou parce qu'on laisse sans usage les choses possédées.

Ils font, par suite, oeuvre salutaire et louable ceux qui, sous réserve toujours de la concorde des esprits et de l'intégrité de la doctrine traditionnelle de l'Eglise, s'appliquent à mettre en lumière la nature des charges qui grèvent la propriété et à définir les limites que trace, tant à ce droit même qu'à son exercice, la nécessité de la vie sociale. Mais, en revanche, ceux-là se trompent gravement qui s'appliquent à réduire tellement le caractère individuel du droit de propriété qu'ils en arrivent pratiquement à le lui enlever.

Les pouvoirs de l'Etat

Que les hommes, en cette matière, ainsi à tenir compte non seulement de leur avantage personnel, mais de l'intérêt de la communauté, cela résulte assurément du double aspect, individuel et social, que Nous avons reconnu à la propriété. A ceux qui gouvernent la société il appartient, quand la nécessité le réclame et que la loi naturelle ne le fait pas, de définir plus en détail cette obligation. L'autorité publique peut donc, s'inspirant des véritables nécessités du bien commun, déterminer, à la lumière de la loi naturelle et divine, l'usage que les propriétaires pourront ou ne pourront pas faire de leurs biens. Bien plus, Léon XIII enseignait très sagement que "Dieu a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples." Pas plus, en effet, qu'aucune autre institution de la vie sociale, le régime de la propriété n'est absolument immuable, et l'histoire en témoigne, ainsi que Nous l'avons Nous-même observé en une autre circonstance: "Combien de formes diverses la propriété a revêtues depuis la forme primitive que lui ont donnée les peuples sauvages et qui de nos jours encore s'observe en certaines régions en passant par celles qui ont prévalu à l'époque patriarcale, par celles qu'ont connues les divers régimes tyranniques, Nous donnons ici au mot sa signification classique, par les formes féodales, monarchiques, pour en venir enfin aux réalisations si variées en l'époque moderne." Il est clair cependant que l'autorité publique n'a pas le droit de s'acquitter arbitrairement de cette fonction. Toujours, en effet, doivent rester intacts le droit naturel de propriété et celui de léguer ses biens par voie d'hérédité; ce sont là des droits que cette autorité ne peut abolir, car l'homme est antérieur à l'Etat et "la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle". Voilà aussi pourquoi Léon XIII déclarait que l'Etat n'a pas le droit d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts: "Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun." Lorsqu'elle concilie ainsi le droit de propriété avec les exigences de l'intérêt général, l'autorité publique, loin de se montrer l'ennemie de ceux qui possèdent, leur rend un bienveillant service; ce faisant, elle empêche, en effet, la propriété privée que, dans sa Providence, le Créateur a instituée pour l'utilité de la vie humaine, d'entraîner des maux intolérables et de préparer ainsi sa propre disparition. Loin d'opprimer la propriété, elle la défend; loin de l'affaiblir, elle lui donne une nouvelle vigueur.

Les obligations touchant les revenus disponibles

L'homme n'est pas non plus autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire de revenus qui ne sont pas indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence ainsi qu'il ressort du témoignage constant et explicite de la Sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise.

Des principes posés par le docteur angélique Nous déduisons sans peine que celui qui consacre les ressources plus larges dont il dispose à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pourvu toutefois que ce travail soit employé à produire des biens réellement utiles, pratique d'une manière remarquable et particulièrement appropriée aux besoins de notre temps, l'exercice de la vertu de magnificence.

Les titres qui justifient l'acquisition de la propriété

La tradition universelle, non moins que les enseignements de Notre prédécesseur, font de l'occupation d'un bien sans maître et du travail qui transforme une matière les titres originaires de la propriété. De fait, contrairement à certaines opinions, il n'y a aucune injustice à occuper un bien vacant qui n'appartient à personne. D'un autre côté, le travail que l'homme exécute en son propre nom et par lequel il confère à un objet une forme nouvelle ou un accroissement de valeur, est le seul qui lui donne un droit sur le produit.

Capital et travail

Tout autre est le cas du travail loué à autrui et appliqué à la chose d'autrui. C'est à lui tout particulièrement que convient l'affirmation de Léon XIII quand il regardait comme "incontestable": "que le travail manuel est la source unique d'où provient la richesse des nations". Ne constatons-nous pas, en effet, que ces biens immenses qui constituent la richesse des hommes sortent des mains des travailleurs, soit qu'elles fournissent seules tout le labeur, soit qu'elles s'aident d'instruments et de machines qui intensifient singulièrement l'efficacité de leur effort? Personne n'ignore qu'aucune nation n'est jamais sortie de l'indigence et de la pauvreté pour atteindre à un degré plus élevé de prospérité, sinon par l'effort intense et combiné de tous ses membres, tant de ceux qui dirigent le travail que de ceux qui exécutent leurs ordres. Mais il n'est pas moins certain que tout cet effort fût resté stérile, qu'il n'eût même pu être tenté, si le Créateur de toutes choses n'avait pas d'abord, dans sa bonté, fourni les ressources de la nature, ses trésors et ses forces. Du reste, travailler n'est pas autre chose qu'appliquer les énergies de l'esprit et du corps aux biens de la nature ou se servir de ces derniers comme d'autant d'instruments appropriés. Or, la loi naturelle, c'est-à-dire la volonté divine manifestée par elle, exige que les ressources de la nature soient mises au service des besoins humains d'une manière parfaitement ordonnée, ce qui n'est possible que si l'on reconnait à chaque chose un maître. D'où il résulte que, hors le cas où quelqu'un appliquerait son effort à un objet qui lui appartient, le travail de l'un et le capital de l'autre doivent s'associer entre eux, puisque l'un ne peut rien sans le concours de l'autre. Ainsi l'entendait bien Léon XIII quand il écrivait: "Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital."

Il serait donc radicalement faux de voir soit dans le seul capital, soit dans le seul travail, la cause unique de tout ce que produit leur effort combiné; c'est bien injustement que l'une des parties, contestant à l'autre toute efficacité, en revendiquerait pour soi tout le fruit.
Prétentions injustifiées du capital

Cercles

Certes, le capital a longtemps réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer. Une loi économique inéluctable, assurait-on, voulait que tout le capital s'accumulât entre les mains des riches; la même loi condamnait les ouvriers à traîner la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement. La réalité, il est vrai, n'a pas toujours et partout exactement répondu à ces postulats du libéralisme manchestérien; on ne peut toutefois nier que le régime économique et social n'ait incliné d'un mouvement constant dans le sens qu'ils préconisaient. Aussi, personne ne s'étonnera de la vive opposition que ces fausses maximes et ces postulats trompeurs ont rencontrée, même ailleurs que parmi ceux auxquels ils contestaient le droit naturel de s'élever à une plus satisfaisante condition de fortune

Prétentions injustifiées des travailleurs

Aussi, bien, aux ouvriers victimes de ces pratiques sont venus se joindre les intellectuels qui, à leur tour, dressent à l'encontre de cette prétendue loi un principe moral qui n'est pas mieux fondé: tout le produit et tout le revenu, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital, appartient de plein droit aux travailleurs. Cette erreur est certes moins apparente que celle de certains socialistes qui prétendent attribuer à l'Etat ou, comme ils disent, socialiser tous les moyens de production; elle n'en est que plus dangereuse et plus apte à surprendre la foi trop confiante des esprits mal avertis. C'est un séduisant poison; beaucoup se sont empressés de l'absorber que n'eût jamais réussi à égarer un socialisme franchement avoué.

Principes d'une juste répartition

Pour empêcher que ces fausses doctrines ne fermassent à jamais les voies de la justice et de la paix, des deux cotés on avait besoin des très sages avertissements de Notre prédécesseur: "Quoique divisée en propriétés privées, la terre ne laisse pas de servir à la commune utilité de tous." Nous venons Nous-même de rappeler ce principe: c'est pour que les choses créées puissent procurer cette utilité aux hommes d'une manière sûre et bien ordonnée que la nature a elle-même institué le partage des biens par le moyen de la propriété privée. Il importe de ne jamais perdre de vue ce principe, sous peine de s'égarer.

Or, ce n'est pas n'importe quel partage des biens et des richesses qui réalisera, aussi parfaitement du moins que le permettent les conditions humaines, l'exécution du plan divin. Les ressources que ne cessent d'accumuler les progrès de l'économie sociale doivent donc être réparties de telle manière entre les individus et les diverses classes de la société que soit procurée cette utilité commune dont parle Léon XIII, ou, pour exprimer autrement la même pensée, que soit respecté le bien commun de la société tout entière. La justice sociale ne tolère pas qu'une classe empêche l'autre de participer à ces avantages. Elles pèchent donc toutes deux également contre cette sainte loi, — et la classe des riches, quand, dégagée par sa fortune de toute sollicitude, elle estime parfaitement régulier et naturel un état de choses qui lui procure tous les avantages sans rien laisser à l'ouvrier, — et la classe des prolétaires quand, exaspérée par une situation qui blesse la justice et trop exclusivement soucieuse de revendiquer les droits dont elle a pris conscience, elle réclame pour soi la totalité du produit qu'elle déclare sorti tout entier de ses mains; quand elle prétend condamner et abolir, sans autre motif que leur nature même, toute propriété et tout revenu qui ne sont pas le fruit du travail, quelles que soient par ailleurs leur nature et la fonction qu'ils remplissent dans la société humaine. Observons à cet égard combien c'est hors de propos et sans fondement que certains en appellent ici au témoignage de l'Apôtre: "Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas manger non plus." L'Apôtre, en effet, condamne par ces paroles ceux qui se dérobent au travail qu'ils peuvent et doivent fournir; il nous presse de mettre soigneusement à profit notre temps et nos forces d'esprit et de corps, et de ne pas nous rendre à charge à autrui, alors qu'il nous est loisible de pourvoir nous-mêmes à nos propres nécessités. En aucune manière, il ne présente ici le travail comme l'unique titre à recevoir notre subsistance.

Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de coeur, les graves dérèglements.

Le relèvement du prolétariat

Tel est, en effet, le but que Notre prédécesseur se faisait un devoir de poursuivre: travailler au relèvement du prolétariat. Il convient d'urger d'autant plus cette obligation et d'y appuyer avec une plus pressante insistance, que l'on a trop souvent négligé sur ce point les directives de Notre prédécesseur, soit qu'on les passât intentionnellement sous silence, soit qu'on jugeât la tâche irréalisable, alors cependant qu'elle peut être accomplie et qu'il n'est pas permis de s'y soustraire.

L'atténuation du paupérisme, qui, au temps de Léon XIII, s'étalait encore dans toute son horreur, n'a cependant rien enlevé à la valeur et à l'opportunité de ces instructions. Sans aucun doute, la condition des ouvriers s'est sensiblement améliorée et ils jouissent à bien des égards d'un sort plus tolérable; il en est ainsi surtout dans les pays plus prospères et plus policés, où les ouvriers ne pourraient indistinctement passer tous pour accablés de misère et voués à une extrême indigence. Par ailleurs, toutefois, à mesure que l'industrie et la technique moderne envahissaient rapidement pour s'y installer les pays neufs et les antiques civilisations de l'Extrême-Orient, on voyait s'accroître aussi l'immense multitude des prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel. A quoi s'ajoute encore la puissante armée des salariés ruraux réduits aux plus étroites conditions d'existence et privés "de toute perspective d'une participation à la propriété du sol" et qui, s'il n'y est pourvu de façon efficace et appropriée, resteront à jamais confinés dans les rangs du prolétariat.

Le prolétariat et le paupérisme sont, à coup sûr, deux choses bien distinctes. Il n'en reste pas moins vrai que l'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes.

Le relèvement du prolétariat par l'accession à la propriété

Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers, non certes pour que ceux-ci relâchent leur labeur — l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler, — mais pour qu'il accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. Ainsi ils se délivreront de la vie d'incertitudes qui est le sort du prolétariat, ils seront armés contre les surprises du sort et ils emporteront, en quittant ce monde, la confiance d'avoir pourvu en une certaine mesure aux besoins de ceux qui leur survivent ici-bas.

Tout cela, Notre prédécesseur l'a non seulement insinué, mais proclamé en termes clairs et explicites; Nous-même, Nous le répétons en cette Lettre avec une nouvelle insistance. Qu'on en soit bien convaincu, si l'on ne se décide enfin, chacun pour sa part, à le mettre sans délai à exécution, on n'arrivera pas à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société contre l'assaut des forces révolutionnaires.

Le juste salaire

Cette exécution n'est possible toutefois que si les prolétaires sont mis en état de se constituer, par leur épargne, un modeste avoir, ainsi que Nous l'avons répété après Notre prédécesseur. Mais sur quoi, sinon sur leurs salaires, pourront-ils, à force d'économie, prélever quelques ressources, ceux qui doivent demander au seul travail la subsistance et tout ce qui est nécessaire à la vie? Venons-en donc à cette question du salaire que Léon XIII déclare d'une grande importance, expliquant ou développant, quand le besoin s'en fera sentir, son enseignement et ses directives.

Commençons par relever la profonde erreur de ceux qui déclarent essentiellement injuste le contrat de louage de travail et prétendent qu'il faut lui substituer un contrat de société; ce disant, ils font, en effet, gravement injure à Notre prédécesseur, car l'Encyclique *Rerum novarum* non seulement admet la légitimité du salariat, mais s'attache longuement à le régler selon les normes de la justice.

Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs, et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers et employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte.

Léon XIII avait déjà opportunément observé que la détermination du juste taux du salaire ne se déduit pas d'une seule, mais de plusieurs considérations: "Pour fixer la juste mesure du salaire, écrivait-il, il y a de nombreux points de vue à considérer." Par là même, il condamnait la présomption de ceux qui soutiennent qu'on résout sans peine cette question très délicate à l'aide d'une formule ou d'une règle unique, d'ailleurs absolument fausse.

Ils se trompent, en effet, ceux qui adoptent sans hésiter l'opinion si courante selon laquelle la valeur du travail et de la rémunération qui lui est due équivaudrait exactement à celle des fruits qu'il procure, et qui en concluent que l'ouvrier est autorisé à revendiquer pour soi la totalité du produit de son labeur. Ce que Nous avons dit précédemment au sujet du capital et du travail suffit à prouver combien ce préjugé est mal fondé.

Caractère individuel et social du travail

Autant que la propriété, le travail, celui-là surtout qui se loue au service d'autrui, présente, à côté de son caractère personnel ou individuel, un aspect social qu'il convient de ne pas perdre de vue. La chose est claire: à moins, en effet, que la société ne soit constituée en un corps bien organisé, que l'ordre social et juridique ne protège l'exercice du travail, que les différentes professions, si étroitement solidaires, ne s'accordent et ne se complètent mutuellement, à moins surtout que l'intelligence, le capital et le travail ne s'unissent et ne se fondent en quelque sorte en un principe unique d'action, l'activité humaine est vouée à la stérilité. Il devient dès lors impossible d'estimer ce travail à sa juste valeur et de lui attribuer une exacte rémunération, si l'on néglige de prendre en considération son aspect à la fois individuel et social.
Trois points à considérer 12 caps

TROIS POINTS A CONSIDERER

La subsistance de l'ouvrier et de sa famille

De ce double caractère que la nature a imprimé au travail humain, résultent des conséquences très importantes pour le régime du salaire et la détermination de son taux.

Suite à la page 2.

UN REMEDE DE FAMILLE EPROUVE

"Vaila plus de quarante ans que nous faisons usage du Novoro du Dr Pierre dans notre famille et, chaque fois que nous l'avons employé dans les différents cas où il est recommandé, nous avons obtenu de bons résultats. Nous ne resterons jamais sans en avoir," écrit Mme A. Pestke de Rochester, N. Y. Ses effets salutaires sur le procédé de digestion et d'élimination ou reu du ce simple remède herbeux l'une des plus populaires médecines de famille. Aucun foyer ne devrait en être dépourvu. Seuls, des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill., peuvent le procurer. Ne le demandez pas au pharmacien.

Livré exempt de douane au Canada.

—x—

L'eau criminelle.

L'aumône de la prison rend visite à un nouveau condamné dont le visage est très sympathique.

—Vous n'avez pas l'aspect d'un criminel, déclare le prêtre. Quel motif vous a amené ici? L'alcool.

—Non, réplique le prisonnier: l'eau.

—L'eau? Je ne comprends pas.

—Si. J'étais laitier!

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

J. M. Mutchmor, D.D.S.
DENTISTE
Chambre 5, Edifice Banque Impériale
TEL: 2245
PRINCE-ALBERT, - - SASK.

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 379 MELFORT, SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste.
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste.
Téléphone: Bureau 3177; Rés. 3030
Prince-Albert (Saskatchewan)

Coin du Collège Mathieu

Fin d'année

Avec le dernier examen s'achève une année de travail, de recherches dans les dictionnaires latins et grecs, dans les formules de mathématiques, de physique, de chimie, même d'excursions dans les sublimes domaines de la philosophie.

Mais toute année scolaire comporte une clôture solennelle et tout travail consciencieusement accompli, un couronnement. C'est pour cela que le 16 juin à huit heures du soir, il y avait foule dans la salle du collège, que Son Ex. Mgr Villeneuve, O.M.I., se trouvait parmi nous, entouré de nos dévoués professeurs; que plusieurs prêtres du diocèse étaient venus participer aux succès des élèves du collège de Gravelbourg.

Pour fouetter jusqu'à la fin l'enthousiasme de la gent écolière, on avait préparé une toute et amusante séance: fanfare, saynètes, déclamations. Quatre langues n'étaient pas de trop pour exprimer la joie qui animait tous les coeurs.

Une saynète latine d'abord dans laquelle les élèves d'Eléments-Latins se comprenaient à merveille et firent honneur au dive Cicéron. Un deuxième numéro: déclamation anglaise, fit dessortir les talents du jeune camarade Limacher. Pour les amateurs d'inédit et surtont les hellénistes, une saynète en grec, laquelle n'auraient pas répudiée Homère et Démosthène. Puis, en français, "l'Epave de F. Coppée, déclamation si bien rendue par M. Gaston Robinson, précéda une piécette comique "Gavroche et John Bull" où le camarade Demay n'avait rien perdu de son imposante personnalité, bien qu'il eût ajouté à son français l'accent de la fière Albion, et à son veston substitué le drapeau d'Angleterre. Le petit Louis, en vrai Gavroche spirituel et rusé guidait de façon intéressante son visiteur d'outre-mer jusqu'au "plus belle monument de Paris": la tour Eiffel. Quand tout le monde eût ri et applaudi, le R. P. Préfet des études remit vite l'auditoire au sérieux et par quoi!: la distribution des prix. Ce fut alors un chacun-son-tour que certains auraient voulu plus répété. En un tour de main les plus sages comme les plus savants purent ajouter un joli rayon à leur bibliothèque ou se décorer la poitrine d'une médaille d'or tels les preux après la bataille. Plusieurs même reçurent des sommes allant de cinq à cinquante dollars.

Le révérend père Recteur s'adresse ensuite une dernière fois aux élèves, aux professeurs, aux parents. Aux premiers, il ajoute quelques conseils à ceux paternellement prodigués durant l'année. Il dit ce qu'il attend de nous, les espérances qu'il nourrit. Il rend aux pères professeurs le témoignage du dévouement le plus admirable; aux parents, il fait l'exposé du travail accompli, de la tâche à poursuivre malgré l'année menaçante. Après avoir cordialement remercié tous ceux qui ont encouragé l'oeuvre du collège, il cède la parole à son Excellence Monseigneur Villeneuve, O.M.I. Son Excellence l'évêque de Gravelbourg tient à voir ce collège toujours bien vivant et en dépit de tout, puisque le collège c'est la base des opérations canadiennes-françaises et catholiques en Saskatchewan, dans le diocèse surtout dont il est le pasteur. Son Excellence prie les auditeurs de se bien rappeler que notre survivance ne s'est pas faite, ne se fera pas sans sacrifices. Que ceux qui ne pourront pas fournir un aide matériel apportent au moins un encouragement honnête et sincère.

Et tous, les uns heureux de se voir en vacances après un travail sérieux, les autres, fiers de fils qui répondent aux sacrifices consentis, se rendent devant la statue de la Vierge Immaculée, pour chanter ensemble, sous les étoiles, un dernier cantique du soir à Celle qui les protège et les bénit.

Demain, notre chère "Alma Mater" ressemblera à la mère au coeur aimant dont les enfants sont partis bien loin.... la cour de "notre" Collège sera déserte et silencieuse.... jusqu'au 15 septembre prochain.

Arsène ST-PIERRE.
Philosophie.

Distribution des prix

Le mardi, 16 juin 1931

Les prix sont décernés suivant l'ordre du mérite.

CONDUITE ET APPLICATION
Médaille en or offert par
S. Ex. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, o m i.
Evêque de Gravelbourg
M. Gérard Janelle
Prix offerts par la Bourse Mathieu
MM. Paul-Emile Tétrault, Lionel Mondor, Emmanuel Bélanger, Jean-Benoit Béchard, Charles Brulé, Georges Thuot, Maurice Denis, Albert Blanchet.
Prix offerts par
M. Victor Mathieu, Québec
MM. Nick Adamache, Edouard Maurice, Edouard Boucher, Joseph Thibault, Pierre Lafrance, Gérard Nogue.

PRIX D'EXCELLENCE
Philosophie Junior
Médaille en or offerte par
S. Ex. Mgr J.-H. Prud'homme
Evêque de Prince-Albert et Saskatoon
M. Maurice Denis
Rhétorique
Médaille en bronze offerte par
S. Ex, Mgr J.-C. McGuigan,
Archevêque de Régina
M. Paul-Emile Tétrault
Belles-Lettres
Medaille en argent offerte par
S. Ex. Mgr Joseph Guy, O.M.I.
Vicaire Apostolique de Grouard
M. Gérard Nogue
Versification
Cinq Pastres en or offert par
.. .. *Mgr G. Grandbois, P. A.*
Procureur à l'évêché Gravelbourg
M. Lionel Mondor
Syntaxe
Médaille offerte par
L'hon. Carroll, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec
M. Gérard Janelle
Eléments-Latins
Médaille offerte par
L'hon. Cyrille Delage, Surintendant de l'Instruction Publique, Québec
M. Charles Brulé
IIème Commercial
Cinq piastre en or offert par
M. Emil Pelcourt, Médecin à Laflèche
M. Gérard Tétrault
Ilème Commercial
Médaille offerte par
L'hon Carroll, Lieutenatn-Gouverneur de la Province de Québec
M. Noel Prévost
Ier Commercial
Prix offert par M. Paul Suzor
Consul de France au Canada
M. Philippe Charest.
IIème Intermédiaire
Prix offert par Mgr Maillard, P. A.
Curé de Gravelbourg
M. Louis Levac
Ilème Intermédiaire
Prix offert par M. l'abbé H. Kugener
Curé de Willow Bunch
M. Paul Prevost
Ier Intermédiaire
Prix offert par M. Emile Hébert
Commissaire général du traffic des Voyageurs du C.P.R., Montréal
M. Louis Soucy

PREMIER PRIX DE SUCCES
Philosophie Junior
Prix offert par M. l'abbé H. Kugener
Curé de Willow Bunch
MM. Arsène Saint-Pierre, Joseph Thibault, Gaston Robinson.
Belles-Lettres
Prix offert par M. l'abbé N. Poirier
Curé de Ponteix
M. Paul Legault
Versification
Prix offert par M. l'abbé N. Poirier,
Curé de Ponteix
MM. Albert Blanchet, Emmanuel Bélanger, Gustave Larose, Joseph Van Elslande.
Syntaxe
Prix offerts par M. l'abbé A. Gravel,
Curé de Mazenod
MM. Edouard Boucher, Joffre Gravel, Nick Adamache, Albéric Hamel
Eléments-Latins
Prix offerts par M. l'abbé Leclerc
Curé de Meyronne
MM. Georges Thuot, Edouard Maurice, Victor Ducharme.

DEUXIEME PRIX DE SUCCES
Rhétorique
Prix offerts par M. l'abbé Fortier,
Curé de Val Marie
MM Pierre Lafrance, Jacques Gravel
Belles-Lettres
Prix offerts par
M. l'abbé Maurice Saint-Cyr,
Vicaire de Gravelbourg
MM. Raoul Béchard, Edgar Bouvier, Raineau Gravel, Gérard l'Ecuyer, Robert Bourassa
Versification
Prix offerts par M. Joseph Forcier,
Gravelbourg
MM. Omer L'Espérance, Rolland Bourgeois, Jean-Benoit Béchard, Philippe Beauchesne, Victor Radoux.
Syntaxe
Prix offerts par M. l'abbé A. Roy,
Curé de Fife Lake
M. Roy Cook
Eléments-Latins
Prix offerts par M. l'abbé A. Roy,
Curé de Fife Lake
MM. Marcel Lacourcière, Gérard Dupras, Sylvestre Bézaire.
IIème Commercial
Prix offerts par M l'abbé A. Magnan
Curé de Saint-Victor, Sask.
MM. Maurice Demap, Sergius Aussant, Ovila Bonnet.
Ilème Commercial
Prix offerts par
M. Théobald Bourassa, Laflèche.
MM. Roger Dumas, Richard Adolphe
Ier Commercial
Prix offerts par le R. P. W. Vézina,
Curé de la paroisse du Cacré-Coeur, Winnipeg
MM. Ronald Mmyot, Edouard Provencher, Louis Dumas, Georges Bernuy.
IIème Intermédiaire
Prix offerts par le R. P. O. Plourde,
"La Liberté," Winnipeg
MM. Joseph Limacher, Paul-Emile Mailhot, Jean-Paul Lacasse, Raymond Michaud.
Prix offerts par le Dr A. Soucy,
Gravelbourg
MM. Horace Charbonneau, Archie Forcier, Conrad Carignan, Louis Gallagher, Jacques Moreau, Marcel Soucy.
Ilème Intermédiaire
Prix offerts par
La Librairie Granger, Montréal
MM. Walter Tozsack, Raymond Roussel,
Prix offerts par M. le Dr Morin
de Gravelbourg

MEDAILLES ET PRIX SPECIAUX
Apologétique
Philosophie Junior
Médaille en bronze offerte par
M. Victor Mathieu, notaire, Québec
M. Gaston Robinson
Catéchisme
Rhétorique
Médaille offerte par
le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I.
Provincial des Oblats du Manitoba
M. Pierre Lafrance
Belles-Lettres
Prix offert par
le R. P. Philémon Bourassa, O.M.I.
M. Gérard Nogue
Versification
Médaille offerte par
M. Anatole Vanier, C.R., Montréal
M .Emmanuel Bélanger
Syntaxe
Prix offert par M. l'abbé Morissette,
Curé de Radville
M. Edouard Boucher
Eléments-Latins
Prix offert par M. l'abbé Morissette,
Curé de Radville
M. Charles Brulé
IIème Commercial
Médaille offerte par
M. le juge Gallant, Gravelbourg
M. Gérard Tétrault
Ilème Commercial
Prix offert par M. l'abbé Morissette,
Curé de Radville
M. Noel Prevost
Ier Commercial
Prix offert par
l'honorable A. Cardin, Ottawa.
M. Philippe Charest
IIème Intermédiaire
Prix offert par
l'honorable A. Cardin, Ottawa.
M. Joseph Limacher
Ilème Intermédiaire
Prix offert par
l'honorable A. Cardin, Ottawa
M. Paul Prevost
Ier Intermédiaire
Prix offert par le Docteur
M. Lavoie, Gravelbourg
M. Louis Soucy
PHILOSOPHIE
Philosophie Junior
Cinq piastres en or offert par
M. Gogner Pharmacien, Gravelb.
M. Gaston Robinson
FRANCAIS
Philosophie Junior
Médaille offerte par
le R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I.
Supérieur au Cap de la Madeleine, Québec
M. Maurice Denis
Rhétorique
Prix offert par M. Paul Suzor
Consul de France à Vancouver
M. Paul-Emile Tétrault.
Belles-Lettres
Médaille en or offerte par
la Fédération des Femmes C.-F. Ottawa.
M. Paul Legault
Verification
Deux piastres et demie offert par
la Rde Soeur Supérieure du Jardin de l'Enfance, Gravelbourg
M. Lionel Mondor
Syntaxe
Prix offert par M. Audet
Gérant de la Banque Canadienne, Gravelbourg
M. Edouard Boucher
Eléments-Latins
Prix offert par la
Banque Nationale de Gravelbourg.
M. Charles Brulé
IIème Commercial
Prix offert par
M. l'abbé J.-H. Labrecque,
Curé d'Assiniboia
M. Maurice Demay
Ilème Commercial
Prix offert par
M. l'abbé J.-H. Labrecque,
Curé d'assiniboia
M. Roger Dumas
Ier Commercial
Prix offert par
M. l'abbé J.-H. Labrecque,
Curé d'Assiniboia
M. Ronald Amyot
IIème Intermédiaire
Prix offert par
Une Bienfaitrice du Collège
M. Paul-Emile Mailhot
Ilème Intermédiaire
Prix offert par
M. l'abbé Gilot, Curé de Maryland
M. Walter Toszack
HISTOIRE DU CANADA
Versification
Cinquante piastres offertes par le
Conseil Hugonard des Chevaliers de Colomb, Régina
M. Lionel Mondor,
Cinquante piastres en or offert par
M. Victor Mathieu notaire, Montréal
Syntaxe
Prix offert par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg
M. Edouard Boucher
IIème Commercial
Prix offert par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg
M. Gérard Tétreault
Ilème Commercial
Prix offert par
M. L. Brazziel, Maire de Gravelb.
M. Noel Prevost
Ilème Intermédiaire
Prix offert par
M. L. Brazziel, Maire de Gravelb.
M. Paul Prevost
COMPTABILITE
IIème Commercial
Prix offert par
M. l'abbé Arès, Curé de Cut Knife.
M. Gérard Tétreault
Ilème Commercial
Prix offert par
M. l'abbé Arès, Curé de Cut Knife.
M. Roger Dumas
Ier Commercial
Prix offert par
M. O. Gauthier, Ponteix, Sask.
M. Philippe Charest
ANGLAIS
Belles-Lettres
Médaille en or offerte par la
Fédération des Femmes C.-F.
Ottawa
M. Raoul Béchard
Concours de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal
Médaille en bronze
M. Raineau Gravel
BON PARLER FRANCAIS
Prix offert par M. Raymond Denis,
Président de l'A.C.F.C., Chevalier de la Légion d'Honneur
M. Maurice Denis
Deuxième Prix
Prix offert par la
Librairie Beauchemin, Montréal.
M. Gérard Janelle
SUCCES DRAMATIQUE
Premier Prix
Cinq piastre en or offert par
M. Albert Forcier, Gravelbourg
M. Gaston Robinson
Deuxième Prix
Médaille en bronze offerte par
Mgr Z. Marois, P.A., Sainte-Foi, Qué
M. Raoul Béchard
PIANO
Cinq piastres en or offert par
Mlle Valéda Lemoine,
Professeur au Collège
M. Paul Legault
FANFARE
Cinq piastres en or offert par
l'abbé L. Lussier, curé de Laflèche
M. Maurice Bédard
DIPLOMES
Comptabilité;
M. Gérard Tétreault.
M. Maurice Demay.
M. Ovila Bonnet.
M. Sergins Aussant.
Dactylographie bilingue;
50 mots: M. Gérard Tétrault.
60 mots: M. Ovila Bonnet.
Bureau Commercial;
M. Gérard Tétreault.

Cordial merci

Le Collège de Gravelbourg est heureux d'offrir ses sincères remerciements au Patriote de l'Ouest *pour l'hospitalité bienveillante qu'il donna au "Coin du Collège." Il espère pouvoir le rendre plus intéressant et plus assidu en septembre prochain. Cordial merci au* Patriote *et aux dévoués lecteurs.*

ST-BRIEUX, Sask.

—Dimanche, 21 juin, la troupe de l'A.C.F.C., se rendit chez les Franco-Canadiens de Saint-Brieux, une distance de 60 milles, malgré les apparences de pluie, et l'heure tardive, pour tenir la promesse faite de les visiter avant la fin du mois et leur faire passer une agréable soirée.

Nous devons de suite vous faire part de notre grande et joyeuse surprise, quand, à notre arrivée, plus d'une centaine de compatriotes attendaient que les portes s'ouvrent pour le commencement du "spectacle".

Mais ce ne fut pas tout, il en vint encore autant avant que le rideau ne se lève, si bien, que nous pouvons dire que Saint-Front nous donna la plus grande assistance et par là même, le plus gros encouragement.

Nos acteurs surent apprécier la réception qui leur fut faite par l'auditoire et donnerent tout ce qu'ils avaient de talent et de bonne humeur.

Nous désirons remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à la séance et nous ne voulons pas oublier les messieurs et dames en charge de l'organisation locale, qui avaient si bien préparé tout ce qui était nécessaire.

Nous regrettons ne pas avoir eu d'invitations d'autres paroisses avoisinantes malgré les offres que leur avaient fait les directeurs de notre "troupe", car tous étaient très désireux de faire connaissance avec nos proches voisins et de travailler pour la cause commune.

Nous espérons, toutefois que le temps aidant, et les circonstances étant autres, nous aurons le grand plaisir de renouveler notre offre de visite et serons très honorés de recevoir une réponse affirmative.

Le comité local de l'A.C.F.C., désire aussi remercier par la voix du *Patriote* les artistes qui ont bien voulu lui prêter leur concours et qui n'ont jamais fléchi à la tâche. Voici leurs noms: Mlles Anne Chevalier, Marie Fagnou, Maria Lefebvre, Alice Rhéaume, Eléonore Rice, Irène Schmidt. MM. Jérémie Aubin, Dr J. E. Bachand, Louis Demap, Henri Hamonic, Adrien Legars, Jean Legrand, Hormisdas F. Tétreault.

LEBRET, Sask.

Pour la langue française.

Afin d'encourager l'étude du français au couvent pendant l'année scolaire, les Pères de la Mission et les Religieuses de l'institution ont organisé, chaque mois, des concours et des examens de français dans chaque classe, avec prix et inscription aux "Tableaux d'Honneur" du français, ainsi que de joyeuses petites fêtes intimes, agrémentées de chants canadiens et de déclamations, de bonbons et de friandises.

Pique-nique du Concours Français.

Le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens-Français, pour clôturer dignement nos concours mensuels de français et récompenser les élèves de l'étude de leur langue maternelle, un joyeux pique-nique, dû à la bienveillante générosité du R. P. E. Paquette, O.M.I., curé, a été donné à tous les écoliers et écolières, qui ont participé au grand "Concours Scolaire du Français", organisé par l'A.C.F.C., dans toutes les écoles bilingues de la province, le 6 juin A cette occasion M. et Mme Olson, nos sympathiques paroissiens, avaient mis gracieusement à la disposition des gentils pique-niqueurs, les chalets et les terrains de jeux de leur magnifique propriété, le Parc Como, endroit choisi de tourisme, sur les bords enchanteurs du Lac Katepwe et sous le frais ombrage d'un joli bosquet d'arbres verdoyants. Le trajet s'est accompli en voitures automobiles, aux gais accents des chansons et des refrains de chez-nous. Les RR. PP. Paquette, Beauchamp, Savoie et Boileau ont honoré cette fête récréative et champêtre de leur présence. Les maitresses de français du couvent accompagnaient leurs élèves. Outre les repas en plein air et les joyeuses promenades, le programme comportait des jeux, des courses et des tournois de toutes sortes, avec des prix et des récompenses pour les vainqueurs. Ce fut vraiment une journée de doux repos et d'agréables réconforts pour nos chers petits compatriotes, toute à la gloire de la langue française et à l'honneur de notre patron national, S.-Jean-Baptiste, dont notre gent écolière gardera le plus excellent souvenir.

x

Le mot dangereux.

Primo de Rivera eut pendant toute sa dictature des ennemis acharnés qui, pour ne point le combattre ouvertement, n'en étaient que plus dangereux. D'eux venaient une quantité d'anecdotes et de bons mots destinés à le perdre dans l'esprit du roi. En voici un spécimen:

—L'Espagne a deux chefs d'Etat: Primo, de Rivera; et secundo, le roi.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE: — 1 Marmon, Victoria coupe. 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boîte J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C

LUNETTES, 3.00 garanties, par correspondance. Pour lire, coudre; Monture forte et bons verres, Ecrivez pour renseignements: Service d'Optique "E.R.," 381 Villeneuve Est, Montréal. 13-?-C.

A VENDRE: pour cause de santé, boucherie bien équipée, 16 x 48, avec résidence, hangar, 14 x 20, emplacement 62 x 379. S'adresser au Patriote de l'Ouest, boîte 5 14-17-P

POUR RAMONAGE DE CHEMINEES appelez 2218. Prix: maisons de deux étages: 1 tuyau, $3.00; 2 tuyaux, $4.00; bungalow, $2.50 Outillage da qualité. R. YOUNG, 212 Rossmore Apts., Prince-Albert, Sask.

COUTURIERE-MODISTE très expérimentée. Travaux de couture de tous genres. Spécialité vêtements de dames. Travail à des prix très raisonnables. Mme Pulles, 1502, 3ème ave Ouest, Prince-Albert 15-18-P.

BOUCHERIE A VENDRE, Spiritwood, Sask. Nouvelle ligne C. N.R, Shellbrook—Medstead. Avec outillage complet; Glacière etc. Montant, Comptant, Balance bonnes conditions Centre Canadien-français. Fait de bonnes affaires. Raison de vente Santé Adressez à Léo Poitras Spiritwood Sask. Prop. 17-18-P

UN VEUF demande femme comme ménagère sur ferme. Pour informations s'adresser à Boîte A.P. Le Patriote de l'Ouest 17-18-C

ECOLE SEPAREE Meyronne demande institutrice, certificat première ou deuxième classe, sachant parler et enseigner français, demandes doivent être accompagnées de recommendation de dernière commission scolaire, copies de rapports des inspecteurs et certificat de bonne conduite du curé de paroisse salaire initial $850.00. Pour autres informations s'adresser à C. Van Eslande, Meyronne, Sask. 17-18-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute demmande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 13-38-C

Pas d'accent.

Ca fait partie des choses qu'il faut savoir. Clemenceau, Henri Bremond, pas d'accent sur l'e de la première syllable.

Naturellement, écrivains et typos leur en donnent à qui mieux mieux. Mais, quand vous voyez Bremond et Clemenceau écrits avec un accent, vous pouvez dire: voilà quelqu'un qui n'est pas au courant.

Pour Service et Qualité

Aaron's Shoe Store

Chaussures pour toute la famille. Nous avons un excellent service de réparation et une salle d'attente moderne.

TELEPHONE 2570

Voisin du Strand Theatre
Avenue Centrale Prince-Albert

Consultation

Nous sommes toujours prêts à répondre aux questions concernant notre service, notre marchandise et nos prix. Tout citoyen de notre ville ayant des problèmes personnels se rapportant à notre champ d'activité, ou encore qui désire des informations générales sur le travail de l'entrepreneur de pompes funèbres moderne, est invité à nous consulter. Notre expérience nous qualifie pour donner de sages avis, et ces communications sont toujours en toute confidence

HAMILTON'S LIMITED
M. C. HAMILTON, gérant
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
....Téléphones:-3065 et 3223....
25 - 11ème rue Est
Prince-Albert, - - - Sask

'Il paie de se divertir'
Johnson Outboard Motors
Canots en maronnier
Equipement Beaver pour la pêche
Equipement pour balle-au-camp
(*Soft and Hard*)
Raquettes et balles de Tennis
Articles pour Prospecteurs et campeurs
"Si c'est de la quincaillerie de qualité nous l'avons"

Kernaghan Hardware

Téléphone 2220
AVE CENTRALE et 8ème RUE

W. G. Hounsell
Qualité et Service Notre Devise
Réparations de chaussures de tout genre
ATTENTION SPECIALE donnée aux commandes postales
INFORMEZ-VOUS
Mitchell Block
Ave. Centrale et 11 Rue Est.
Prince-Albert - - - - - - Sask.

NOTRE SPECIALITE
FERBLANTERIE de tout genre
TOITURES METALLIQUES EN GRAVIER ET ASPHALT
Chauffage à l'air chaud par gravité ou pression, Ventilation adaptée au besoin
Tout Ouvrage Garanti
Ladd, Lafrenière Co.
Adjoignant McDiarmid Lumber CO
Ave. Centrale, Prince-Albert
Téléphone 3030

Atelier Métallurgique
Machine Moderne
Appareils Electriques les plus récents
Envoyez nous vos magnetos générateurs, etc., nous portons attention spéciale aux ordres par la poste.
GROSSER & GLASS, Ltd.
31 — 12ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT - - SASK.

PRESCRIPTIONS
Il est préférable que vos prescriptions soient remplies par des pharmaciens qualifiés et expérimentés. Nous n'employons que les pharmaciens gradués pour ce travail si important et vous pouvez ainsi n'avoir que les meilleurs remèdes et les meilleurs services professionnels à nos magasins.
2 MAGASINS
ROWE'S Drug Store
Adjoyant, magasin Ramsey's
ROWE'S Central Drug Store
Adjoyant, Bureau de Poste
PRINCE-ALBERT, SASK.

NOTRE SPECIALITE
Ne manquez pas d'avoir nos prix pour tout genre de réparations d'automobiles et tracteurs
Tout ouvrage absolument garanti. Nos prix sont des plus raisonnables
LOUIS' REPAIR SHOP
Baribeau Frères
1000 — 1ère ave O.
PRINCE-ALBERT, SASK.

ECREMEUSE DE LAVAL
Construite en cinq dimensions Chaque modèle est le meilleur de son genre répondant a tout besoin.
PRIX $35.00 EN MONTANT
A. E. Delamere
INSTUMENTS DE FERME DE HAUTE QUALITE
11éme Ave. Ouest, Princé-Albert
Téléphone 2707

Nous Nettoyons
Nous Pressons
Nous Réparons
Nous allons chercher et livrons
OUVRAGE GARANTI
CANADIAN CLEANERS
Urban F. Russell, Propriétaire
Teléphone 2880
16 — 10ème rue
Prince-Abert Sask.

Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié pour réparations de
MAGNETO
GENERATEUR
BATTERIES
Nous testons les freins d'automobiles GRATIS
Teléphone 2207
SMITH Auto-Electric
Coin; Central Ave. et 11eme rue
Prince- Albert Sask.

Politique fédérale

LA SESSION FEDERALE

Encore un mois de session — Enquête sur la compagnie Beauharnois. — Les gros salaires du National et nos hommes publics. — Attaques contre la Commission du service civil.

Ottawa, 26. — La semaine a été bien remplie d'événements tout à fait étrangers à la politique, que des débats de la Chambre des Communes, qui s'éternisent démesurément. Dimanche et mercredi derniers c'était la fête de la Saint-Jean-Baptiste, et les imposantes manifestations nationales des canadiens-français ont pris les gros titres des journaux des villes et des villages. Depuis quelques heures c'est l'aviation qui a les gros caractères. Les aviateurs qui tentent la traversée des océans et des continents sont, par ce temps, autrement populaires que nos députés même ceux qui sont le plus à la mode.

Il se vote des crédits, toutefois, mais bien péniblement. Ceux de la milice ont souffert terriblement de l'attaque de l'opposition, et ont réduit de près de deux demi-millions. Ceux du secrétariat d'Etat, qui incluent les dépenses de la Commission du service civil, ont été criblés d'attaques, et des deux côtés de la Chambre. Les comités sont très actifs, principalement ceux qui s'occupent de l'enquête de la compagnie Beauharnois et de l'administration des chemins de fer de l'Etat.

Il n'y a pas encore de députés qui ont fait leurs malles pour le départ définitif. C'est à peine s'ils se payent le luxe d'une journée de pêche, de temps à autre.

L'opposition tient mordicus à connaître les intentions du gouvernement sur ses méthodes de répression du chômage, avant d'interrompre la lutte pour un an.

Encore un mois de session? 12 pt.

Les députés sont-ils à la veille de se disperser? Personne ne le pense, ici. Il y a deux nouvelles raisons de croire que la session durera encore un bon mois. La première est faite d'une déclaration du premier ministre sur le parquet de la Chambre des Communes. M. Bennett n'est pas encore prêt à faire étudier ses résolutions budgétaires, à cause d'un traité commercial en cours avec l'Australie et dont on attend des nouvelles de jour en jour.

"Si la Chambre, disait M. Bennett, veut siéger un autre mois, le gouvernement n'y a aucune objection."

De leur côté les libéraux, et c'est la deuxième raison, ont tenu un caucus. A ce caucus M. McPhee, de la Saskatchewan, a rendu compte de la convention libérale de cette province et a dit son enthousiasme pour l'avenir du parti dans ce coin de l'Ouest.

L'opposition, a-t-on déclaré à ce caucus, exigera des précisions sur les cinq points suivants:

Enseignement technique.
Pensions de vieillesse.
Modifications du tarif.
Commission du Tarif et
Route transcanadienne et chômage.

Or, le gouvernement a à peine touché à ces sujets, à l'heure qu'il est. Les préliminaires ont été longs et les débats promettent de l'être de même.

Si la session se prolonge démesurément les deux députés qui sortiront vainqueurs des deux élections complémentaires qui se tiendront sous peu, 10 août, aux Trois Rivières et à Hamilton pourraient probablement prendre leur siège à la Chambre.

Enquête de la Beauharnois

Le comité parlementaire demandé par M. Gardiner, chef des Fermiers-Unis de l'Alberta, s'est mis cette semaine à l'oeuvre sur le projet gigantesque de la compagnie de Beauharnois. Il s'agit de relier le lac Saint-Louis et le lac Saint-François par un canal de 25 milles de long, et comme le niveau entre les deux nappes d'eau a une différence de plus de cent pieds, il en résultera une source d'énergie électrique considérable. Le fait est que la compagnie construit le canal gratuitement pour gouvernement, à condition d'avoir l'énergie.

M. Gardiner a prétendu qu'il y a dans cette entreprise dilapidation des richesses naturelles qui appartiennent à tout le Canada et que le gouvernement ne possède qu'en fiducie. Jusqu'ici les séances du comité n'ont provoqué que la déposition de documents de toutes sortes. Il n'y a pas encore eu de témoins de la compagnie d'entendus. La semaine prochaine le comité se rendra à Beauharnois et examinera l'entreprise sur place.

La province de Québec, représentée devant le comité par Mtre Lucien Cannon, ancien solliciteur-général, a contesté l'autorité du comité fédéral dans la matière, et a signifié son intention de protester toutes les fois que le comité s'embarquera sur le terrain de la juridiction provinciale.

On a demandé ces jours derniers à M. Gardiner, de formuler des accusations directes contre l'entreprise de la Beauharnois, mais il a demandé, avant de le faire, le temps de se consulter avec ses avocats.

On ne pense pas, à Ottawa, que cette enquête aboutisse à grand chose, attendu que des financiers des deux grands partis politiques canadiens sont au fond de l'entreprise.

Commission du service civil

La Commission du Service civil, dont la fonction principale est faire les nominations des employés des divers ministères de l'administration fédérale, tant à Ottawa, service inférieur, que dans le reste du pays, service extérieur, a de grands enemis au sein de la Chambre des Communes. Quand vint le moment, mercredi dernier, de faire voter les crédits de cette Commission, le major Power de Québec a demandé de les réduire tout d'abord à un dollar, puis dans la suite, d'un dollar. La première motion aurait eu pour effet de supprimer la Commission et l'autre de manifester le mécontentement de la Chambre de la manière dont les choses se passent à la Commission.

M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, a laissé entendre au cours du débat qu'il pourrait bien y avoir enquête royale, sous peu, dans les agissements de la Commission. Plusieurs conservateurs et libéraux verraient d'un bon oeil le retour au favoritisme politique, au moins pour le service extérieur. Les députés, disent-ils, savent bien mieux que les commissaires les besoins de leurs comtés respectifs. D'autres voudraient que le rôle de la Commission soit limité à la tenue des examens seulement, et que les nominations soient faites par les autorités du ministère qui emploie. Aujourd'hui si la Commission fait la nomination, cette nomination ne prend effet que quand le ministère intéressé signifie, après essai, le candidat proposé. Il arrive rarement toutefois que le ministère refuse le candidat de la Commission.

L'hon. Mackenzie King, ancien premier ministre, s'est plaint de ce que, sous son administration, certains ministres pouvaient obtenir ce qu'ils voulaient, tandis que d'autres, point.

Le débat a duré plusieurs heures, et d'autres attaques auront lieu sans doute à chaque session. La Commission est une création des conservateurs.

Les gros salaires de national 12 pt

Le déficit de 29 millions de dollars, qu'accuse cette année le chemin de fer de l'Etat canadien, fait réfléchir plusieurs hommes publics. On met ce déficit en regard des gros salaires payés aux directeurs du National. Sir Henry Thornton, président, a lui-même $75,00 par an, ceux que reçoivent les ministres de la Couronne, le premier ministre a $15,000, et l'on établit une comparaison qui est loin d'échapper à des conclusions assez ridicules. Un comité parlementaire s'occupera d'étudier quelque peu, cette session, les gros salaires du National.

Au comité des Chemins de fer Sir Henry Thornton a déclaré cette semaine que le pays ferait bien de vendre toute sa marine marchande, les navires du service des Antilles exceptés. Cette marine a coûté au pays des millions de dollars, déjà, et ne paraît pas vouloir payer ses propres dépenses. Il y en va autrement avec le service des Antilles, qui progresse considérablement, et qui sous peu paiera des dividendes au Trésor national.

Sir Henry se fait bombarder de questions, de ce temps-ci. Il s'en plaignait récemment et disait aux membres du comité: Je suis seul de frappeur, et vous êtes quinze lanceurs! Puis, tournant les yeux vers ses employés: Il y a cependant des hommes splendides au champ!

L'animosité contre le National est dans certains quartiers, à son paroxisme. Les députés ne se gênent guère pour exprimer leurs opinions, dont un grand nombre n'ont pour base que des on-dit et des rumeurs, même des préoccupations purement politiques.

OUTAOUAIS.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

POUR L'ACTION

M. Omer Héroux, rédacteur au Devoir, écrivait, le 23 juin, veille de la St-Jean-Baptiste, les lignes que nous reproduisons ci-dessous:

Demain, solennelle célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Nous nous réjouissons fort qu'à l'essentielle cérémonie religieuse et à la grande manifestation de l'après-midi, on ait décidé de joindre une collecte pour les oeuvres nationales. Ceci donne à la partie profane de la fête un caractère particulièrement pratique.

L'occasion ne saurait être meilleure d'abord de réunir, avec le minimum de frais, le maximum de ressources. Il y aura probablement, s'il fait beau, un quart de million de spectateurs le long de la rue Sherbrooke. Il ne faudrait point que chacun donnât beaucoup pour constituer une somme assez considérable. Avec cette somme, on pourra aider les minorités de l'Ouest. Combien d'autres oeuvres aussi avec quelques centaines de piastres l'on pourrait parfois lancer!

Puis, il est bon qu'une quête comme celle-ci vienne rappeler à tous que les manifestations éclatantes ne suffisent point, qu'il est toujours des besoins qui appellent l'action et que le don de l'argent est chose utile et féconde.

A QUEBEC

Au moment où nous écrivons ceci, nous n'avons pas encore sous la main les derniers chiffres de la souscription québecoise, mais il semble bien qu'elle atteindra assez rapidement son objectif: $5,000 C'est à la suite du passage de M. Raymond Denis à Québec que cette campagne a été lancée pour le bénéfice des oeuvres de la Saskatchewan. L'initiative était fort belle, la façon dont on est en train de la réaliser l'est davantage encore.

Honneur aux Québécois!

x

La lutte pour le français en Saskatchewan

UNE SUGGESTION

Lutter c'est vivre, mais encore faut-il des armes et des moyens effectifs pour y arriver.

Nous avons assisté, depuis quelques mois, avec un sentiment de fierté nationale, à la lutte héroïque livrée par nos frères de la Saskatchewan, pour revendiquer leurs droits lésés sur l'enseignement du français dans leurs écoles.

Nous considérons qu'il ne suffit pas, pour gagner une cause aussi chère, de protester en silence. La sympathie ne vaut, ne prend de force, qu'en devenant efficiente; et voilà pourquoi, afin de la stimuler, nous nous permettons de livrer à nos lecteurs l'éloquent appel qui nous a été adressé personnellement.

Nous avons déjà publié cet appel dans le Patriote. M. Duguay, rédacteur de la "Voix des Bois Francs fait le commentaire suivant:

Cette lettre offre tout un sujet de méditation. Que nous reste-t-il à faire? Presser avec amour cette main de l'Ouest Canadien qui nous est tendue, et y déposer, avec respect et admiration, l'obole, que nous inspireront le patriotisme et la religion. Car, amis lecteurs, n'allons pas l'oublier. Du résultat de l'effort commun dépend la victoire.

Admirons en passant l'énergie de nos frères lésés qui se font, de l'esprit patriotique et religieux, un bouclier pour se protéger contre l'ennemi.

Cet ennemi, il ne manque ni d'armes, ni de munitions. Il s'abrite au tocratiquement à l'ombre du pouvoir momentané dont il dispose; mais, Dieu aidant, le droit et la justice triompheront. C'est notre devoir à tous de travailler avec nos chers opprimés, au triomphe d'une cause sacrée, à laquelle est lié le salut d'une faction notable de la race.

En l'occurence, nous serait-il permis de faire une modeste suggestion, inspirée par l'unique désir d'être utile à la cause?

On se prépare, un peu partout, à fêter dignement la St-Jean-Baptiste. Des associations de différentes villes feront de grandes dépenses pour faire beau et solennel ce jour cher à tout canadien. C'est dans l'ordre. C'est bien et même très bien. Mais, en préparant ces réjouissances absolument dans le ton, pourquoi ne pas faire une part, aussi large que posible, à ceux qui à peu près sans ressources, réclament présentement notre appui, et se battent comme des héros pour la langue et la foi. Pourquoi, par exemple, et ce serait il nous semble très pratique, ne pas réduire un peu l'éclat des "feux d'artifice", toujours très dispendieux, et envoyer une partie de ces montants pour nos petits écoliers de l'Ouest menacés de perdre leur langue. Les nombreuses fusées qui montent vers le ciel, le soir de la St-Jean, réjouissent sans doute le regard; mais, l'argent que nous pourrions économiser sur ces démonstrations factices, illuminerait l'horizon sombre de nos frères aimés, et nous ferions là, acte de patriotes sincères. Ce ne serait plus seulement la fête des yeux, mais ce serait la trainée lumineuse de la charité, qui assure celle des coeurs.

Allons, vite, mettons la main dans notre gousset. Jetons un regard sur nos bibliothèques, et adressons quelque chose au vaillant et patriotique lutteur Raymond Denis.

Sur le terrain de la langue et de la religion, il faut non seulement se maintenir, mais avancer. Et quand l'orage éclate, comme c'est le cas en Saskatchewan, quand le danger est imminent, il faut montrer un front uni, et répondre à l'appel: — Présent!

Camille DUGUAY

x

MUSSOLINI ET PIE XI

LE PREMIER MINISTRE D'ITALIE ACCEPTE DE CONFERER AVEC LE SOUVERAIN PONTIFE, SUR LA QUESTION DES CERCLES CATHOLIQUES.

Rome. — Dans une note que le comte de Vecchi, ambassadeur d'Italie près de le Saint-Siège, a remise au Vatican, le premier ministre Mussolini annonce qu'il accepte de conférer avec le Souverain Pontife sur la question des cercles catholiques laics d'Italie.

Peu après la remise de la note au Vatican, le Souverain Pontife a dit à des pèlerins venus de Padoue que le cours des circonstances ne paraît pas dirigé vers un retour à la normale. Les choses, a dit le Saint-Père, ne sont pas dans l'ordre. Nous avons peu foi aux hommes, si tant est que Nous ayons du tout foi dans l'homme, mais Nous avons une foi complète, profonde et joyeuse dans l'aide de Dieu et dans la prière.

La question des excuses au Souverain Pontife, pour les insultes commises par des étudiants fascistes paraît réglée. Dans la note remise au Vatican, le gouvernement italien explique que sa promesse de châtier ceux qui se sont rendus coupables d'insultes au Pape et qui, ont endommagé des biens ecclésiastiques comporte le regret de ces choses.

Au sujet des cercles de jeunesse catholique, M. Mussolini dit, dans la note en question, que ces cercles étaient antifascistes et illégaux qu'il ne voit aucune raison de renouveler la discussion sur les mesures prises contre ces cercles. Il affirme que ces cercles ont été supprimés pour des actions dirigées contre l'Etat, ce qui leur enlevait le bénéfice de l'article 43 du concordat, article qui reconnaît l'existence des cercles. s

M. Mussolini fait aussi allusion à l'article 44, qui veut que toute question d'interprétation des clauses du concordat soit réglée à l'amiable et d'un commun accord.

Le premier ministre dit que l'Italie attend encore que le Vatican déplore de graves manifestations qui ont eu lieu en Qougoslavie, il y a plusieurs mois, et que les autorités religieuses yougoslaves, affirme-t-il, ont autorisées.

Enfin, il réitère le reproche qu'il a fait au Pape d'en avoir appelé à l'opinion mondiale, lorsque se sont produits les faits qui ont déclanché le conflit.

x

Les Dominicains à la tête du diocèse de Hakodaté

Une dépêche de Rome annonce que le Saint-Père vient de confier définitivement la charge et la direction de tout le diocèse de Hakodaté, au Japon, aux Pères Dominicains du Canada, et que le T. R. P. André Dumas, supérieur religieux, en devient l'administrateur.

Les Pères Dominicains canadiens sont au Japon depuis trois ans. Le 30 décembre 1927, N. S. Père Pie XI leur donnait le mandat officiel de se rendre dans le diocèse de Hakodaté, pour succéder aussitôt que possible aux prêtres des Missions Etrangères de Paris.

x

Changements chez les Dominicains

Saint-Hyacinthe. — On nous annonce, au couvent dominicain de cette ville, les nouvelles suivantes:

Le T. R. P. Paul-Arsène Roy, O.P., vient d'être nommé supérieur à la maison vicariale de Lewiston, Me., en remplacement du T. R. P. Marie-Joseph Archambault, dont le terme d'office est expiré.

Le R. P. Louis Lachance, O.P. a subi avec succès son examen d'agrégation au Collège Angélique de Rome, et reviendra au pays vers la fin de l'été.

Le R. P. Ange-M. Bissonnette, du couvent d'études d'Ottawa, est parti pour Rome, où il remplira la fonction de doyen du Collège Angélique.

Le R. P. Paul Laporte, O.P., a été assigné à la mission dominicaine du Japon, dans le diocèse d'Hakodate.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Robin Hood FLOUR

Fait du pain, des gâteaux et une pâtisserie meilleurs

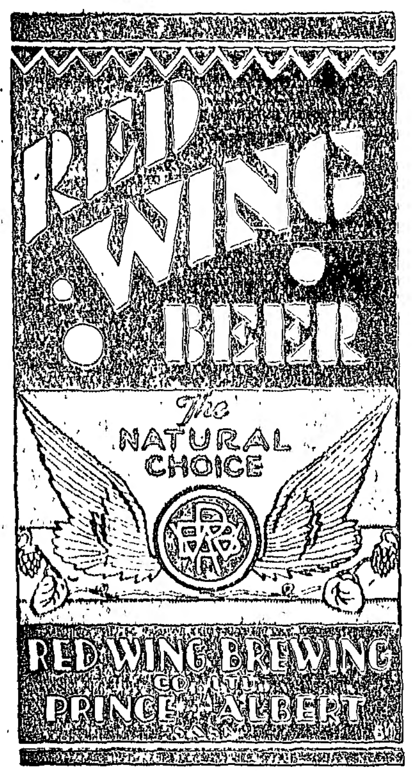

DELICIEUX ET NUTRITIF

LE PAIN "NASH"

Voilà ce qu'est notre pain riche comme le beurre, doux comme une noix

Nous gardons toujours un choix infini des plus fines pâtisseries.

Nous livrons à domicile

NASH'S BAKERY

1028 — 1ère ave Ouest

PRINCE-ALBERT - - SASK.

Tournée du 'Patriote'

Itinéraire

REGION DU SUD

Dimanche 5 juillet	Gravelbourg	Mercredi 15 juillet	Sedley
Lundi 6 juillet	Coderre	Jeudi 16 juillet	Radville
Mercredi 8 juillet	Wolseley	Samedi 18 juillet	St-Victor
Jeudi 9 juillet	Moutmartre	Dimanche 19 juillet	Willow-Bunch
Vendredi 10 juillet	St-Hubert	Lundi 20 juillet	Laflèche
Samedi 11 juillet	Wauchope	Mardi 21 juillet	Meyronne
Dimanche 12 juillet	Bellegarde	Mercredi 22 juillet	Ponteix
Lundi 13 juillet	Storthoaks	Jeudi 23 juillet	Dollard
Mardi 14 juillet	Forget		

REGION DU NORD

Dimanche 26 juillet	St-Denis	Mercredi 5 août	Shell River
Lundi 27 juillet	Prud'homme	Jeudi 6 août	Laventure
Mardi 28 juillet	St-Brieux	Vendredi 7 août	Spiritwood
Mercredi 29 juillet	Zénon Park	Dimanche 9 août	St-Hippolyte
Vendredi 31 juillet	Prince-Albert	Lundi 10 août	Paradise Hill
Samedi 1 août	Hoey	Mercredi 12 août	Delmas
Dimanche 2 août	Domrémy	Jeudi 13 août	Marcelin
Lundi 3 août	Duck Lake	Vendredi 14 août	Albertville
Mardi 4 août	Debden	Dimanche 16 août	Bellevue

COUPON DE L'ABONNE EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au .... 1932, veuillez m'envoyer les billets auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

COUPON POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Veuillez trouver ci-jointe la somme de .... pour abonnement au Pariote de l'Ouest. et m'envoyer les billets réservés auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

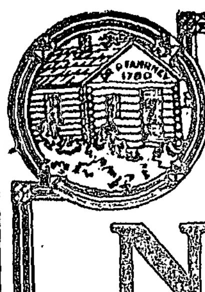

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada.)

300 paires à $3.45. Prix régulier jusqu'à $5.50, cuirs et formes de tous genres, en vente à **$3.45**

200 paires, très bonnes valeurs. Pris de notre stock régulier de $6. $7. et $7.50 à vendre pour **$4.95**

200 paires à $2.95. Oxfords, noeuds et courroies. Régulier à $5.00 Quelques paires avec support pour chevilles et semelles à coussins **$2.95**

200 paires, Prix régulier jusqu'à $5.00 Jolis modèles et bonnes chaussures. **$3.95**

100 paires de chaussures pour enfants et fillettes, en vente à $1.00

Toutes chaussures seront exposées et clairement marquées. Venez de bonne heure pour cette grande vente d'économie.

Vente d'écoulement de Mi-Saison au Aaron's Shoe Store
DE VENDREDI LE 3 JUILLET A SAMEDI LE 11 JUILLET
8 GRAND JOURS DE VENTE

1000 paires de chaussures pour dames et fillettes.

Ces chaussures viennent de notre stock régulier et seront vendues à grande réduction soit d'un ou deux dollars par paire.

PRENEZ AVANTAGE DE CETTE GRANDE VENTE

Aaron's Shoe Store

AVENUE CENTRALE VOISIN DU THEATRE STRAND

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

L'alimentation des truies qui allaitent leurs petits

La tâche la plus difficile peut-être pour l'eleveur de porcs est de préparer de bonnes rations pour ses animaux. Pour aider le cultivateur dans cette tache, le Service de l'industrie animale des Fermes expérimentales féderales donne les indications suivantes sur le soin et l'alimentation de la truie qui allaite ses petits. Ces conseils sont bases sur une longue étude du problème.

Des que la truie a mis bas, et qu'elle demande a manger, donnez-lui une buvee chaude contenant du lait écrémé, du son et de l'avoine. Cette buvée devrait être claire, et il ne faut en donner qu'une quantité limitée. Au repas suivant, fourni apres l'intervalle régulier, on peut se servir de la ration d'allaitement, mais il ne faut en donner qu'une quantité limitee pour commencer. Quelques jours aprés la mise-bas, on peut mettre la truie à un régime complet, et, si la portée est normale, lui donner toute la nourriture qu'elle peut consommer sans en laisser. Comme la période d'allaitement est une grande fatigue pour la truie, il faut la nourrir généreusement, pour l'empêcher de maigrir et pour qu'elle puisse fournir une quantité suffisante de lait pour bien nourrir sa portée.

Le lait est une partie très nécessaire de la ration de la truie, ... le lait écrémé est l'une des meilleures formes de lait pour la truie qui allaite. Une chose encore plus importante cependant que l'espèce de lait, c'est l'état d'acidité de ce lait qui devrait toujours être le même. Ceci s'applique aux porcs de tous les âges, mais spécialement à la truie qui alaite, car il suffit d'un très léger changement dans la ration de la truie pour susciter des troubles digestifs chez ses petits. C'est le lait écrémé doux qui parait être le meilleur pour les truies à cette phase; on prendra donc de préférence du lait écrémé frais. Le lait de buerre, qui est un aliment idéal pour les porcs d'élève, n'est pas bon pour les truies et leur portée, car il a une tendance a causer des troubles de digestion. On recommande toujours les sous-produits du lait pour le meilleur développement des jeunes porcs, mais ils ne sont pas essentiels et on peut les remplacer par d'autres aliments riches en protéine et obtenir des resultats égaux. Les déchets d'abattoir tankage, la farine de poisson, les tourteaux de lin, melanges ou seuls, fournissent la protéine nécessaire dans la ration et devraient compléter la ration de grain dans la proportion d'environ cinq pour cent.

Les melanges suivants pour les truies qui allaitent se sont montres utiles dans les conditions de l'Est et de l'Ouest du Canada.

EST DU CANADA

	livres
Son	100
Petit son, Gru,	200
Avoine moulue,	200
Orge moulue,	100
Tourteau de lin	20
Déchets d'abattoir	20
Mélange minéral	12

Lait écrémé, donné à la main.

Si la quantité de lait écrémé est suffisante, ne donnez pas de tourteaux de lin ni de déchets d'abattoir, tankage.

OUEST DU CANADA

	Livres
Son	50
Petit son, Gru rouge	30
Avoine moulue,	300
Orge moulue,	100
Blé moulu	100
Déchets d'abattoir ou lait écrémé	300

Mélange minéral, dans la trémie.

	Livres
Son	50
Avoine moulue	300
Blé moulu	200
Déchets d'abattoir ou lait écrémé	30

Mélange minéral dans la trémie.

Publié par le Service de Renseignements, Bureau des Publications, Ottawa.

Le Voyage en Alaska et au Yukon

Hier et Aujourd'hui

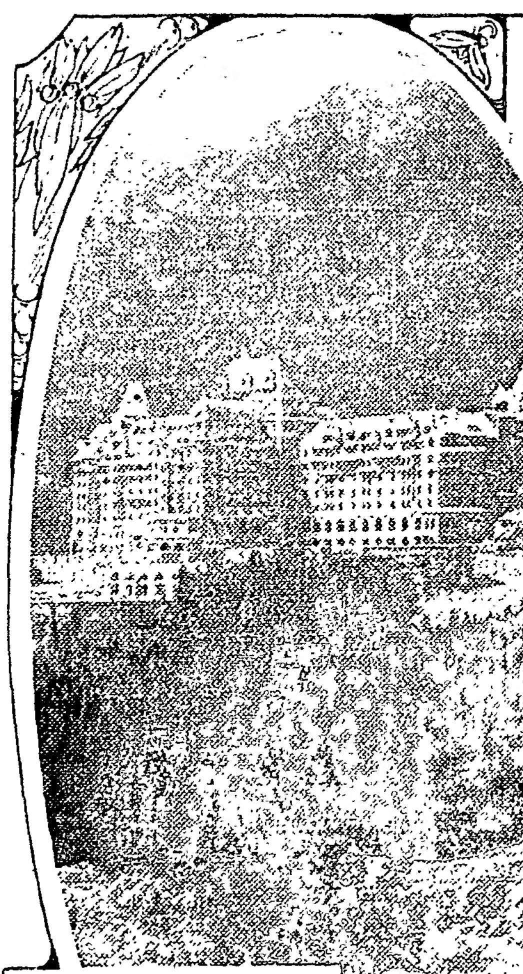

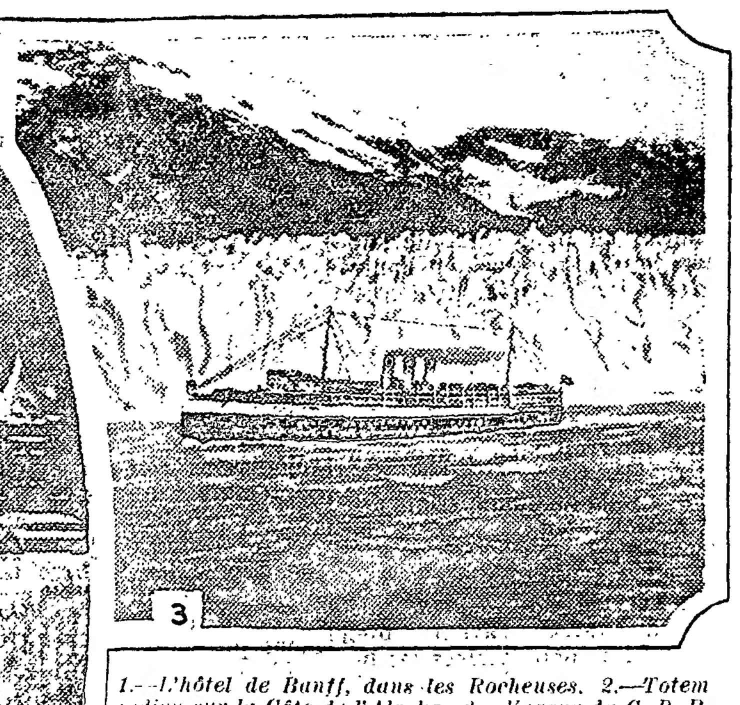

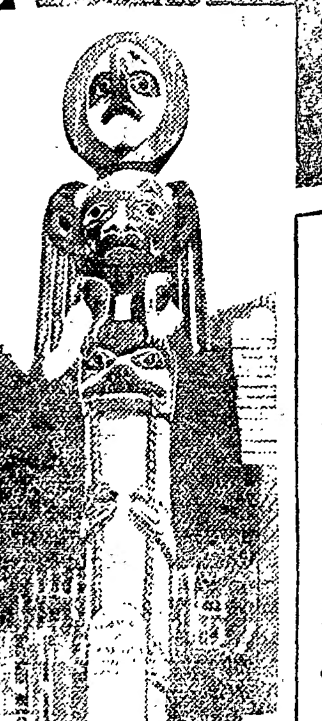

1.—L'hôtel de Banff, dans les Rocheuses. 2.—Totem indien sur la Côte de l'Alaska. 3.—Vapeur du C. P. R. devant le glacier Taku, Alaska.

LA SAISON des vacances approche et depuis déjà quelque temps s'élaborent toutes sortes de projets de voyages ou de séjours dans nos belles villégiatures. Pour ceux qui aiment à s'instruire, tout en se reposant, une randonnée tout à fait attrayante s'offre cette année—c'est celle que l'Université de Montréal organise en ce moment à travers le Canada et jusqu'au Yukon, avec le concours du Pacifique Canadien. Ce voyage, qui doit durer 23 jours et commencer le 8 juillet prochain, est d'ailleurs le grand événement touristique de la saison dans les milieux de langue française, et nombreuses sont les adhésions déjà parvenues aux organisateurs. Il faut dire que la perspective de visiter dans des conditions aussi favorables, les régions pittoresques des Rocheuses et de la Côte du Pacifique, exerce un attrait exceptionnel chez les nôtres.

Mais le voyage de l'Alaska ne s'est pas toujours effectué aussi confortablement qu'aujourd'hui. On se rappelle l'émotion profonde que produisit, en Amérique et dans le monde entier, la découverte des mines d'or de l'Alaska et du Yukon, ou plus précisément du Klondyke, en 1897. Des milliers de chercheurs d'or se précipitèrent alors vers ces régions septentrionales lointaines, jusque-là à peine indiquées sur les cartes géographiques. Jamais le monde n'avait été témoin d'une pareille course, d'un pareil exode, et l'on sait au prix de quelles fatigues se faisait alors le voyage! On peut bien s'imaginer que les beautés naturelles qui se déroulaient sous les yeux des voyageurs d'alors n'offraient pour eux que peu d'intérêt; on courait vers un but unique: la fortune, et les merveilles de la Nature ne disaient que peu de chose à l'âme de cette foule tourmentée par la fièvre de l'or.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Sans doute les chercheurs d'or sont encore nombreux, en Alaska ou au Yukon, mais en outre, un commerce très actif a pénétré dans ces régions autrefois quasi désertes; des villes nombreuses se sont formées, des districts nouveaux ont été organisés qui se sont rapidement peuplés, et vers ces régions merveilleuses se dirigent aussi des milliers de touristes qui ont à leur service d'excellents moyens de transport: chemins de fer et bateaux à vapeur. C'est-à-dire que l'on peut aujourd'hui, faire avec agrément et confort, soit en bateau, soit en chemin de fer, le voyage autrefois si difficile, et même si dangereux, entre Vancouver et Dawson, et plus loin encore dans l'Alaska américain.

La partie la plus merveilleuse de ce voyage est sans aucun doute la superbe croisière à travers les îles innombrables qui bordent les côtes de l'océan Pacifique, entre Vancouver et Skagway. Durant huit jours, les excursionnistes s'extasient devant les majestueux panoramas qui s'offrent à leurs yeux le long de ce "passage intérieur" unique au monde.

L'excursion de l'Université de Montréal se recommande d'une façon toute spéciale à ceux qui veulent apprendre à mieux connaître notre pays. Elle offre des attractions telles et suscite un si vif intérêt que déjà on peut augurer d'un succès complet. M. Augustin Frigon, directeur de l'Enseignement Technique de la province de Québec, en aura la direction générale et M. P. E. Gingras, agent de district du Service des Voyageurs au Pacifique Canadien, en sera le directeur technique.

Meilleure qualité et plus grosse vente du Canada

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Notes Agricoles

Les taxes agricoles

Le Dr W. W. Swanson, professeur à l'Université de la Saskatchewan, a préparé une thèse sur les impôts agricoles. Elle sera répandue dans toute la province sous l'autorité du département provincial des Affaires municipales.

x

Les associations coopératives

Il y a 338 associations coopératives, exclusion faite de l'association du Pool, en Saskatchewan, qui sont maintenant enregistrées avec la Coopération et Branche des Marchés du ministère de l'Agriculture.

x

Plantation d'arbres

M. Bryant, ministre des Travaux publics, annonce que le gouvernement inaugurera sous peu un mouvement destiné à sauver les fermes de la prairies. Il s'agit de la plantation d'arbres durant une période de 10 ans. Ces arbres serviront de brise-vent.

Les fermes expérimentales du Dominion et de la province cultiveront sur une plus grande échelle les graines et les plants de carragana, arbre vivace et très difficile à détruire une fois bien planté. Les graines de semence seront distribuées gratuitement aux fermiers qui ne paieront que le transport.

En plus de cela, M. Buckle, ministre de l'Agriculture de concert avec M. Weir, ministre du même ministère au fédéral organise une campagne pour encourager la culture du trèfle et du gazon dans la province et cela toujours dans le but d'empêcher les tourbillons de poussière et de conserver l'humidité.

Le transport des animaux des régions arides vers les paturages du nord s'effectue graduellement chaque semaine.

x

Le retour de la terre

Une vingtaine des principales associations catholiques de Montréal, convaincues qu'il est urgent de faire quelques chose pour remédier à la crise économique actuelle, viennent de constituer un comité général d'aide à la terre.

Elles veulent d'abord essayer d'arrêter l'exode rural en aidant aux familles à vivre sur leurs terres. Pour celles qui doivent nécessairement émigrer, elles les dirigeront vers des terres neuves. C'est là aussi où ils s'efforceront d'envoyer les citadins qui sont susceptibles d'y gagner leur vie.

Ce comité, qui va entrer aussitot en opération et travailler de concert avec les missionnaires colonisateurs, a son siège aux bureaux de la Société nationale de Colonisation, 433 rue Notre-Dame Est, Montréal.

x

Prix pour les chevaux de remonte

Le major, l'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, a autorisé le paiement d'une somme totale de $825 aux propriétaires de chevaux employés par les régiments de cavalerie canadienne pendant la saison de manoeuvre de 1931 pour être distribuée en prix suivant l'utilité des chevaux pour la remonte. Un montant de $25 sera alloué à chaque régiment pour être décerné sous forme d'un premier prix de $15 et d'un deuxième prix de $10. Le cheval venant troisième recevra un ruban. L'objet de ces prix est de stimuler l'intérêt dans l'élevage des chevaux qui se sont montrés généralement satisfaisants pour toutes fins.

x

Les cultivateurs achètent des poulettes

Le Service de l'Aviculture de la Division fédérale de l'Industrie animale fait rapport que les cultivateurs de bien des parties du Canada achètent de plus en plus des poulettes âgées de 6, 8 et 19 semaines, et que c'est là un nouveau développement de l'industrie avicole. Etant donné l'abatage sans précédent de poules et de poulettes pondeuses et qui se continue encore sur tous les points du Canada, la demande de sujets de remplacement qui puissent se mettre à pondre en octobre ou en novembre augmente toujours.

x

Herbes pour les gazons canadiens

Après avoir fait une étude intensive des graminées bonnes pour les gazons de sport, le Service des plantes fourragères du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, a constaté que neuf variétés conviennent spécialement pour cela, ce sont: le pâturin bleu du Kentucky, le pâturin bleu du Canada, l'agrostide commune, la fétuque rouge, la fétugue ovine, l'agrostide des chiens, l'agrostide du Rhode Island, l'agrostide mélangée du Sud de l'Allemagne, et l'agrostide traçante. Les résultats des recherches expérimentales sur les graminées qui conviennent pour la préparation des gazons pour les sports viennent d'être communiqués au public pour les avantages des organisations du golf, de tennis et d'autres sports dans le bulletin No 148 N.S. "Gazon pour les sports."

x

Lauréats dans les concours de ponte

Dans le concours national de ponte canadien qui vient de franchir la moitié de sa durée, les Rocns Barrées viennent en tête au point de vue du total des parquets et des oiseaux séparés. Voici le classement des principaux parquets au 15 mai:

1. Parquet 21 — R.B. — Nor. Spec. Farm, St. Williams, Ont., 1,044.3 points pour 1,099 oeufs.
2. Parquet 45 — R.B. — T. Barron, Catforth, Preston, Angleterre, 1,026. 1 point pour 942 oeufs.
3. Parquet 7 — R.B. — Ferme expérimentale, Fredericton, N.-B., 989.0 points pour 1,045 oeufs.

Voici les poules qui viennent en tête:

1. Oiseau 104 — R.B. appartenant à R. W. Kettles, Carlton Place, Ont. 163.2 points pour 142 oeufs.
2. Oiseau 200 — R.B. appartenant à H. Barton, Davidson, Sask., 156.9 points pour 152 oeufs.
3. Oiseau 455 — L.B, appartenant à T. Barron, Catforth, Preston, Angleterre.

Note du ministère de l'Agriculture.

x

La paissance du maïs sur pied économise la nourriture

Dans une série de quatre essais conduits à la Ferme expérimentale de Brandon, sur la paissance du maïs sur pied par les porcs, c'est-à-dire la pratique qui consiste à mettre les cochons dans un champ de blé d'Inde mûr on a constaté que l'on peut, par ce moyen, réaliser une économie considérable de grain, et que les rendements par porcs sont beaucoup plus élevés que les frais de production du mais On obtient un type de porc très satisfaisant; ce mode de paissance réalise une économie considérable de grain pour le développement des porcs à une époque où les grains de ferme sont très rares. Il est nécessaire d'avoir une ample provision d'eau fraiche dans le champ et de fournir des déchets d'abattoir, tankage, au moyen d'une trémie.

x

Les aliments qui donnent goût au lait

Les aliments qui gâtent le goût du lait et qui ne devraient pas être donnés aux vaches laitières sont les suivants:

Navets et tiges de navets,
Navette ou seigle,
Ensilage pourri,
Poireaux, oignons, ou pommes en trop grandes quantités.

Note du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Protégeons les pins blancs

Pour protéger les peuplements de pins blancs au Canada qui diminuent rapidement sous l'effet des attaques de la rouille véricuIeuse du pin blanc, le Dr H. T. Gussow, botaniste du Dominion, recommande l'extermination complète de tous les gadeliers et groseilliers sauvages et des variétés cultivées de cassis sur une distance de 900 pds du peuplement de plus que l'on désire protéger. La rouille vésiculeuse du pin blanc ne se porte pas d'un arbre à l'autre mais elle vit sur ces plantes intermédiaires. L'enlèvement et la destruction de ces arbustes empêche le propagation de cette maladie.

x

Les exportations de blé par Vancouver

Vancouver. — D'après un rapport du *Vancouver Merchants' Exchange*, les exportations de blé du port de Vancouver cette année se chiffrent présentement au total de 69,462,800, ce qui constitue une augmentation de 24,229,424 relativement à la période correspondante de 1930.

x

Divers

La couleur du froid

On a fait, à la Société Météorologique Américaine, la démonstration d'un thermomètre qui enregistre la chaleur et le froid des régions supérieures, au mopen de lumières colorées, au lieu de la colonne de mercure qui monte et descend. Le Dr T. Patterson, du service météorologique canadien de Toronto, dit que cet instrument, dont il est l'inventeur, mesure la température avec exactitude à des hauteurs de 15,000 pieds. Les lumières sont attachées à un ballon et communiquées à une batterie légère et à un élément conducteur extrêmement sensible aux changements de température. Une lumière blanche est allumée constamment, de sorte que le ballonnement peut être suivi par un observateur sur terre. Lorsque le ballon s'élève à une certaine température, une lumière rouge apparait au-dessus de la lumière blanche. A mesure que l'air devient plus froid, cette lumière disparait et la lumière apparait. A d'autres degrés de température, les deux lumières brillent en même temps.

x

Télescope puissant

Pasadena, Californie. — Le plus puissant télescope du monde sera prêt ici d'ici deux ou trois ans, c'est-à-dire dix ans plus tôt qu'on ne l'espérait, grâce à un procédé que l'on vient de découvrir pour fabriquer les réflecteurs en quartz pulvérisé.

Ce télescope aura trente fois la capacité de celui de Mount Wilson.

x

RUBENS

Le grand peintre Rubens est né à Seiglen, en Westphalie. Il parcourut successivement Rome, Florence, Mantoue, Gênes, Bruxelles, Paris et vécut à Anvers de longues années. Il est mort dans cette dernière ville en l'année 1640.

x

BELLEGARDE, Sask.

—Mardi, 23 juin, est décédée, Mme François Antoine, née Elina Maissin, dans la 77ème année de son âge, étant née à Rossart, Belgique, le 30 décembre 1854. Les funérailles, ont eu lieu en notre église, jeudi 25, à 10 h., a.m. Une foule nombreuse assistait à l'enterrement. La défunte était une femme toute de dévouement, allant même jusqu'au sacrifice pour l'amour des siens.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux; 5 fils, Jean et Jules, en Belgique; Joseph, Lucien et Henri: 2 filles, Mme veuve E. Monin et Mme C. Legros de Cadillac; un frère, M. L. Antoine de Carrington, Connecticut; 2 soeurs en Belgique, dont une religieuse, de la Congrégation du Sacré-Coeur de Jésus à Liège, Belgique et 14 petits enfants. A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

—Nos délégués, au Congrès de Régina, seront au nombre de six. tous sont de différents districts d'écoles et aussi l'A.C.E.F.C., seront représentés.

—La troisième tournée annuelle du *Patriote* aura lieu à Bellegarde dimanche, 12 juillet, à 8 h. 30 m., du soir. Que tous les amis du *Patriote*, soient présents et que les indifférents entrent dans le mouvement. Défendons nos instruments de survivance. Que ferions-nous sans notre journal?

Naiveté.

Deux pélerins à Rome se rendaient.
Las de traverser tant de villes,
A tout venant, ils demandaient:
Que nous reste-t-il?—Trente milles.
—Que trente milles! Bon! dit l'un,
Ce n'est que quinze pour chacun.

x x x

Mots pour rire

En visite.

—C'est drôle, chère madame, comme vos enfants ont l'air triste.

—Ah! ne m'en parlez pas, je crois qu'ils le font exprès, pourtant je les fouette toute la journée pour leur faire perdre cet air-là... je ne puis y parvenir.

GRAINS

Vous ne songeriez certainement pas à faire réparer votre montre ou vos verres chez un forgeron

Alors pourquoi acheter vos grains ailleurs que chez un marchand de grains.

Les grains sont notre spécialité. Nos contrats sont déjà donnés pour nos provisions de 1932

Notre catalogue de 1932 est en préparation maintenant jusqu'au 1er mars 1932, jour de l'expédition

Lorsque vous achetez de nous, vous avez des grains de qualité à des prix raisonnables

Bell's Limited

GRENETIERS

Tél: 2701 .... 102—8ème rue Est.

Prince-Albert - - - - - - Sask.

THE

Farmers Supply

John Gabel, propriétaire

Magasin à rayons où la qualité de notre marchandise et nos bas prix ne peuvent être surpassés. Une visite vous convaincra

Angle Ave Centrale et Rue Rivière

PHONE 2881

A. I. Wilkinson

MACDONALD BLDG

Coin Ave. Centrale et 11e rue.O

BONS DU DOMINION DU CANADA

Bons Provinciaux et bons de corporations, donnant de 4½ à 7%

PLACEMENTS

Nous offrons un premier hypothèque sur maisons de ville et fermes modifiées à 8%

LOYERS PERCUS

Remises faites mensuellement

Assurances de tous genres

Il y a Obligation et Obligation

Pendant la Grande Guerre, les marchés financiers de Londres et de New-York lui étant fermés, le Gouvernement canadien dut négocier des emprunts intérieurs. Ils entreprit à cette fin une campagne d'éducation qui eut pour résultat de populariser les obligations. Aussi beaucoup de gens, qui s'en étaient tenus jusque-là au prêt hypothécaire, achètent-ils aveuglément depuis lors tout ce qui porte le nom d'obligation. Le manque de discernement en cette matière présente de graves dangers, parce qu'il y a des sociétés qui auraient dû se financier au moyen d'actions ordinaires ou privilégiées, et qui ont fait des émissions d'obligations injustifiées. Il va sans dire que de bonnes actions valent mieux que des obligations mal garanties et dont le service d'intérêt est aléatoire.

On trouve toujours avantage à se renseigner auprès d'une institution sérieuse

Banque Canadienne Nationale

SERVICE DU PLACEMENT

Sécurité d'abord !

C. A. ROUSSEAU, Gérant PRINCE-ALBERT, SASK.

Passages pour l'été ... . très réduits

EST - OUEST - NORD - SUD

Maintenant en force

Endroits à visiter - chose à voir - façons de voyager pour la vacance d'été sont offertes en grand nombre

PACIFIQUE CANADIEN CHEMINS DE FER

Aux montagnes
Côte du Pacifque
Isle de Vancouver
Alaska
Est Canadien
Grand Lacs
Etats-Unis
Voyages Outre-mer

Les experts de voyage du Canadien Pacifique arrangeront tout, Ecrivez à

J. W. Dawson, agent de district des passagers
Canadian Pacific Railway, Regina, Sask.

Passages réduits pour fin de semaine de toutes les parties du Canada

Littérature gratuite contenant des suggestions pour passer de belles vacances à bon marché

Les Centres Franco-Canadiens

BUTTE DU PARADIS, Sask.

Le jour de la *Fête-Dieu*, après la grand'messe, nous avons eu la procession du S. Sacrement. Un reposoir décoré avec goût par les "Dames de l'Autel", était dressé à la salle publique. Des fillettes jetaient des fleurs devant le S. Sacrement. Il y eut chants et prières durant la procession.

C'est la seconde fois, depuis que nous avons un prêtre résident, que les paroissiens de St-Pierre ont le privilège d'assister à la procession dans leur paroisse.

—Notre curé, M. l'abbé Chevalier, qui a passé l'hiver dans l'Est pour cause de santé, est de retour parmi nous. Plusieurs de nos collégiens sont de retour dans leur famille pour les vacances. M. Georges Roussel du Juniorat des Oblats d'Edmonton est arrivé *mercredi*. MM. Gérard Janelle et Raymond Roussel du Collège Mathieu de Gravelbourg sont arrivés vendredi dernier

—Mlle Denise Le Grand, *qui a* suivi les cours de l'Ecole Normale de Saskatoon, est de retour dans *sa famille*.

—Nous avons eu enfin une bonne pluie qui était attendue depuis longtemps et qui a fait grand bien à la récolte.

DOLLARD, Sask.

In memoriam

Le 13 juin, s'éteignait, après une longue maladie. Mme Marjorique Roy, née Augusta Allard.

A ceux *qui la pleurent si sincèrement sur la terre*, elle peut maintenant dire du haut du ciel.

Chers parents, au *revoir!* à vos bonnes caresses. Dieu, *pour m'ouvrir son ciel, a voulu me ravir*, Sa volonté soit faite, et malgré vos tendresse. Oh! *sachez la tenir!*

Pour un monde meilleur, s'il m'enlève à la terre, *consolez-vous!* c'est pour m'offrir un trône d'or. Et si mon corps repose en terre funéraire. *Mon coeur vous aime encore.*

Elle laisse pour pleurer sa perte, *son* époux, M. Marjorique Roy, sept garçons, six filles, trois frères et une soeur. Fils: MM. Camille, Prosper, Edouard, Georges, Armand, David, André. Filles: Alice, Rosionne, Louisa, Cillina, Rose, Louise.

Frères: MM. Joseph Allard, de Greenway, Manitoba; Léon Allard, St-John, N. D.; Eugène, de Londar, Manitoba. Soeurs: MMe Héert, St-John, N. D. Les funérailles eurent lieu, mardi le 16 de juin. Les porteurs étaient. MM. Prosper, Camille, George, Edouard, Armand et André Roy.

M. L. Paradis, directeur de pompes funèbres de Dollard, a dirigé les funérailles.

Il y avait une foule nombreuse. Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

La famille M. Roy, désire exprimer ses remerciements à tous ceux qui lui ont aidée par leur dévouements et leurs prières.

PRUD'HOMME, Sask.

Fête de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Le premier dimanche de juin, la moitié des paroissiens de Prud'homme se sont rendus au pélérinage de Wakaw. Le soir de ce même jour, après le chapelet et la bénédiction du Très-Saint Sacrement, ceux qui n'avaient pu aller à Wakaw eurent le bonheur de vénérer la relique de Sainte Thérèse que possède la paroisse.

Quarante heures et procession de la Fête-Dieu.

C'est en la fête du Sacré-Coeur de Jésus que s'ouvrirent les Quarante Heures au Couvent. Les adorateurs ne manquèrent pas: surtout des enfants des écoles. Les exercices du matin et du soir furent bien suivis. Monsieur le vicaire en profita pour commenter, dans ses instructions, l'Encyclique "Le Dieu très miséricordieux" de S.S. Pie XI.

A cause du pélérinage de Wakaw, la procession de la Fête-Dieu avait été remise à ce dimanche. Comme par le passé, elle se déroula, magnifique dans un beau décor de verdure, de bannières et de reposoirs. Les participants, pieux, édifièrent les quelques non-catholiques spectateurs.

Célébration de la fête nationale.

Cette année, le Comité paroissial du l'A.C.F.C., a voulu renouer avec la tradition, un peu perdue, de fêter notre Patron, saint Jean-Baptiste le 24 juin même. Des annonces, des affiches, ont donné le programme. Et voilà que le matin du 24, une pluie bienfaisante s'abat qui menace de durer. Et on commence à regretter un peu la fête manquée. Un peu seulement. Car tout le monde sait que de l'eau, en ce temps de sécheresse, vaut infiniment mieux que les plus belles fêtes. Tout à coup, les nuages se dispersent, et le *soleil reparait.*

A dix heures, c'est la grand'messe à l'église, avec court sermon. Monsieur le vicaire en profite pour offrir à Mgr Bourdel, Jean-Baptiste de nom, les voeux de fête de la part des poroissiens.

Vers 11 heures s'ouvre le traditionnel pique-nique, au profit de l'A.C.F.C. Bien que d'ordinaire en *ce pique-nique. Cependant*, on s'aperçoit que l'argent est rare: les gens n'ouvrent qu'à demi leur porte-monnaie. *Et pourtant*, tout est baisse de prix: entrées, jeux de *fortune, rafraichissements.*

Au moment où l'équipe de Prud'homme va se mesurer avec *celle de Vonda une* averse de pluie et de grêle force à chercher abri où abri il y a. Une heure après, il n'y parait plus. Et Prud'homme en profite pour battre à plate couture Vonda qui a également la malchance de perdre dans sa joute avec Aberdeen. Après une lutte *acharnée* et des plus captivante, Aberdeen emporte la palme. Il parait que cela est dû à quelques malencontreuses erreurs des nôtres. Naturellement! Qui voudrait, en ces choses comme en bien d'autres, se décerner un diplôme d'infériorité?

Et à neuf heures du soir, tout le monde est content, même le trésorier du Comité paroissial. Même les dames, aussi, qui pourtant sont fort fatiguées et auxquelles le Comité offre ses hommages d'admiration et ses remerciements.

De passage au Presbytère;

Le R. P. Chauvin, p.s.m., curé de Sainte-Marie de Saskatoon. Le Révérendissime P. abbé de Muenster, Dom Gertken, accompagné du R. P. Dom Dominique, curé de Humboldt, a fait à Mgr Bourdel le grand honneur d'une courte visite. M. l'abbé Mulcahy, le nouveau curé de Meacham. Le R. P. Jan, curé de la cathédrale. M. l'abbé Marquis, curé de Saint-Denis. MM. Raymond Denis, Adrien Doiron, Albert Rousseau.

Au village;

C'est le va-et-vient d'une foule d'anciens paroissiens, de parents, d'amis. On est si "chez-nous" à Prud'homme!

Les vacances;

Les examens seront bientôt terminés. On le voit sur la mine, plus réjouie que depuis longtemps, de nos enfants et de nos grands élèves.

La pluie,

Jusqu'ici, n'a guère fait que promettre. Et pourtant, nos champs en ont grand besoin! Plusieurs sont même déjà ravagés, soit par la sécheresse, soit par les vers. Le visage de nos fermiers se ride de plus en plus. *De quoi sera fait demain?*

Mariage;

Dernièrement M. Victorien Grimard, fils de M. Théode, et Mlle *Hubertine* Hounjet, s'unissaient dans les liens sacrés du mariage, en présence de nombreux parents et amis, dans notre chapelle.

Baptêmes;

A l'hôpital de Cudworth, M. le vicaire baptisait récemment deux gentilles jumelles, nées de Mme Gaston Gabriel, fille de M. Ludovic Normand, notre vénéré cumulateur des plus hautes charges en notre paroisse. Huit jours plus tard Mgr le curé baptisait un joli garçon, fils de M. et Mme Cadorette, de Totzke.

—*Bien des événements se dessinent* encore dans notre horizon paroissial. Ainsi, on parle de voyages aux Rocheuses, au lac Waskasiu... voyages d'affaires, de *mariages* imminents, de pièces, de comédies à exercer incessamment soit par des enfants, par nos artistes consommés, *et dont les titres* font monter l'eau à la bouche, d'une forte délégation au Congrès de Régina...

Qu'en sortira-t-il?

LAFLECHE, Sask.

—Samedi, le 20, M. *et Mme Leo* Brunelle, Mme Joseph Rivard, Mme Nap. Rivard, *et* Mlle *Jacqueline* Rivard sont allés à Moose Jaw chercher M. Joseph Rivard *qui a* subi une opération pour appendicite, le *8 juin. M.* Rivard est en bonne voie de guérison.

—*M. Léo Girardin, marchand de* Dollard, était en visite, le 20 *chez M. et Mme Poirier.*

—M. Albert Desmarais de Laflèche, *M. et Mme Paul Rivard et M. Ste-Marie de Meyronne sont* partis à Jeussard, Alta, en automobile.

—Mme Rose *Larochelle, modiste* de chapeaux, désire nous quitter *pour aller demeurer dans la* province de Québec. Elle offre son commerce en vente. Avis aux intéressés.

—*Samedi soir*, le 20, à 7h. quarante autos quittaient Laflèche pour aller rencontrer S. Ex. Mgr Villeneuve, O.M.I., qui venait pour la confirmation, accompagné du R. P. Paradis, O.M.I., du collège Mathieu, de M. l'abbé J. A. Leclerc, curé de Meyronne, et du R. F. Fournier, O.M.I., secrétaire de S. Ex. Deux adresses de bienvenue furent présentées à S. Excellence, l'une en français, par M. Edmond Bilodeau, président de l'A.C.F.C., et maître de poste, au nom des catholiques de langue française, l'autre, par M. Tom. Murphy, au nom des catholiques de langue anglaise.

Son Excellence répondit dans les deux langues et remercia les paroissiens de si chaleureux accueil. Elle présida au salut du T. S. Sacrement, qui fut chanté par les élèves du couvent.

Dimanche matin, le 21, il y eut communion générale, de tous les paroissiens. A 10 h., messe basse, par le R. P. Paradis. Les élèves du couvent chantèreit de beaux cantiques. Trente-trois fillettes et quinze petits garçons furent confirmés. M. et Mme A. N. Bourassa servaient de parrain et marraine. Après la cérémonie, on chanta un libera pour les défunts de la paroisse.

—M. et Mme Arthur Brunelle, M. et Mme Paul Bourdy, leur famille; M. et Mme Joseph Cantin, et leur famille; M. Napoléon Deault et sa famille. M. et Mme Joseph Charelle et leur famille, M. et Mme Noel Cantin, et leur famille, M. F. X. Lizée, *et sa famille;* M. Adrien Belcourt et sa famille; les enfants des familles de MM. F. X. Brunelle, T. H. Bourassa, R. A. Cloutier, H. Beaudoin, H. Regimbald, Mlles Régina, Vitaline et Amanda Lagassè; le Comité de l'A.C.F.C., de Laflèche avec drapeau assistèrent à la célébration de la St-Jean-Baptiste à Gravelbourg, le 24 juin, dernier.

—Lundi le 22 *pendant un orage* électrique, le tonnerre est tombé sur la maison de M. Jean-Louis Morin, il causa quelques dommages à la maison, heureusement que personne n'a été blessé.

—M. Gérard Labossière et M. Albert Périgny, sont revenus de Meadow Lake et Maqua, en automobile, dernièrement.

FRENCHVILLE, Sask.

—M. et Mme Edmond Plouffe nous ont quittés pour s'établir à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.

—MM. Roméo Côté, Alfred Lavoie, Louis, Williams et Philippe Degagné sont partis pour Meadow Lake. Nous leur souhaitons bon succès.

—*M. et Mme* Labrie sont allés à Reliance au chevet de leur grand mère mourante, Mme Chevalier.

—M. Léon Ruest vient d'être élu conseiller de *notre municipalité* en remplacement de M. Hagen d'Admiral, décédé dernièrement.

TITANIC, Sask.

—A l'occasion de la Fête-Dieu et du Sacré-Coeur, nous avons eu procession solennelle sur le terrain de l'église, toute la paroisse y assistait. C'était pour tous une évocation des belles processions de France. Cette fois-ci, les paroissiens n'avaient rien négligé pour la rendre aussi belle que possible. Sur tout les parcours, décorés avec goût, une quinzaine de fillettes, habillées de bleue, semaient des fleurs devant le Saint Sacrement. Nous sommes tous bien reconnaissants envers notre curé, qui nous donne de si belles cérémonies.

—Les travaux d'excavation du presbytère sont pratiquement terminés. A l'appel de notre curé, tout un régiment était rendu là, le lendemain. En un jour ou deux 20 voyages de gravier et de roches étaient déchargés sur place, pendant que d'autres s'occupaient de creuser la cave. Sous la direction de MM. Pierre Folleau et Alphonse Bonthoux. Les travaux ont été rapidement faits. Il ne reste plus qu'à *installer la fournaise* et, dois-je le dire? Un plan électrique. Grâce à l'ingéniosité et au bon goût de notre curé, M. Le Sann, Titanic n'aura rien à envier aux autres paroisses.

—Dimanche, 5 juillet, à 8 h. du soir, les acteurs et actrices du Cercle St-Jean-Baptiste donneront dans l'église une représentation théâtrale et musicale, au profit de l'église. Le *programme* a été choisi avec soin; les acteurs ont déjà fait leurs preuves, à maintes reprises, donc ceux qui veulent passer une bonne soirée, s'amuser, rire franchement peuvent venir. Tous sont cordialement invités: ce sera là un dérivatif *aux tracas et soucis* occasionnés par la crise actuelle.

DELMAS, Sask.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 juin, la paroisse célèbre dignement la fête nationale. A voir les préparatifs *de la veille la* célébration s'annonçait grandiose et solennelle. En effet, dès les petites heures, une légère brise faisait flotter majestueusement les emblèmes de notre langue et de notre foi.

A dix heures du matin la procession des fidèles achevait son défilé vers le sanctuaire témoin de leurs supplications et de leurs espérances. L'amour de Dieu et de la patrie, toujours inséparable dans le coeur de nos braves canadiens, fut ranimé par la grand'messe et le sermon patriotique par le R.P. Bussière, professeur au Juniorat d'Edmonton, et de passage pour Prince-Albert. "Allez, enseignez toutes les nations," fut le texte appliqué à notre saint patron et à notre chère patrie. Les desseins de Dieu sont certainement grands sur nous et la lutte persévérante basée sur la confiance en Dieu est bien notre sort. Soyons courageux.

L'entrain et la joie qui se manifestent pendant le reste de la journée est une *preuve de plus que* le canadien est bien décidé de vivre, et là dans une parfaite entente et une chrétienne charité.

Il y eut plusieurs parties de balle avec les villages avoisinants. Les enfants, espoir de la paroisse, firent leur part dans des concours de jeux et de *courses. Ce fut* très amusant de voir l'adresse et la rapidité avec lesquelles les quatre petites soeurs firent disparaître le fameux morceau de tarte à la crème. L'heureuse gagnante en avait autant dans les yeux et les oreilles que dans la bouche.

Après le *souper, gracieusement servi sur le champs*, la foule commence à se grouper autour de l'estrade où des artistes sous la direction du curé, le R. P. Demers, exécutèrent des *pots-pourris* et toute la myriade de nos beaux chants canadiens pendant que le feu de la St-Jean illuminait et réchauffait la joyeuse assemblée.

M. le docteur Hamelin nous dit quelques mots et avec ses compatriotes de Nord Battleford contribua largement à faire de ce jour une vraie fête de coeur.

Avec les dernières lueurs de l'immense brasier on se sépare au chant de "Bonsoir, mes amis, bonsoir".

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(suite)

Elle avait un peu pâli. Elle enlevait lentement un de ses gants, afin que son ami sentît mieux la chaleur de l'étreinte, et qu'il ne lui dit pas une seconde fois: "Je suis trop *peu de chose pour vous.*"

Elle lui tendit la main si délibérément, qu'il en fut surpris.

—*Je ne vous fais pas* honte, aujourd'hui?

—Pas plus que jamais, Etienne.

—J'ai été vous chercher rue de l'Ermitage, parce qu'il y a des nouvelles d'Antoine. Il est en prison pour dix jours. Je ne sais trop ce qu'il a fait. On ne me le dit pas.

Il ajouta, pour écarter encore la question souveraine, la question d'amour qui seule remplissait leurs *âmes:*

—On est sévère pour lui, plus que pour les autres.

Mais ils ne pensaient pas à Antoine; et le grand pêcheur de Loire, quand il parlait ainsi dans la tiédeur brève du jour tombant, ne songeait qu'à la belle fille arrêtée devant lui, et dont le sourire ressemblait à celui du temps: très doux, mais sans promesse d'aucune sorte.

—Mademoiselle Henriette, dit-il enfin, depuis la dernière fois, voilà des mois, je n'ai eu d'idée que pour vous. Je ne peux plus vivre ainsi dans la peine. Je n'ai le coeur ni à la pêche, ni à la chasse, ni à rien. Ma mère le sait. Elle m'a dit: Demande-lui au nom de la mère Loutrel, qui est son amie, et elle te répondra."

Il vit qu'elle devenait plus pâle. Elle cessa de le regarder, baissa la tête, et dit:

—Mon pauvre ami! mon pauvre ami!

Sa voix se fit plus humble, et reprit:

—Il m'en coûte, allez, de vous faire de la peine. Pardonnez-moi, mais je ne peux pas vous dire oui, Je ne peux pas!

Le visage du jeune homme devint rude. Ses sourcils se froncèrent.

—Voilà donc ce que j'ai gagné à vous aimer, et à vous attendre!

—Que voulez-vous, Etienne? Je me suis interrogée bien souvent, mais c'est peut-être mon métier qui m'a changé le coeur: il me semble que je ne me marierai pas. Vous ne me croyez pas?

—Non, bien sûr!

Elle releva les yeux, blessée, et dit vivement:

—Que pensez-vous donc de moi?

—Que vous en aimez un autre, un plus riche, un bourgeois qui a su mieux que moi vous faire la cour, et qui ne vous aime pas tant!

Il parlait presque tout haut, et, ardent à connaitre *son malheur*, décidé à en finir, il reprit, de la même voix irritée:

—Qui est-ce donc? Je veux le savoir?

Le reproche s'adoucit dans le regard d'Henriette.

—Vous avez raison, dit-elle, venez.

Que lui importait, à présent, de retraverser l'avenue à côté d'Etienne Loutrel? Est-ce que ce n'était pas fini d'elle et de lui?

—Venez.

Sans comprendre, il l'accompagna. Ils descendirent lentement, vers la statue au bord du rocher, là-bas. Lui, *hautain*, il cherchait son rival, parmi les groupes qu'elle lui désignait à voix basse, et il s'étonnait de ne rencontrer que des vieux, des femmes et des enfants.

—Voici ls Goulven, disait-elle; les Mennecret; Céline Maquet, la couturière, et sa soeur; le père Lusignan; les Esnault de la cour des Hervés...

Sur le passage d'Henriette, quelques-uns faisaient un signe d'amitié, mais elle oubliait de les saluer. Elle les voyait à peine, parce qu'elle avait, près d'elle et pénétrant la sienne, l'âme *souffrante*, l'âme désespérée d'Etienne, qui se taisait. Elle n'entendait pas Marcelle Esnault dire tout tristement:

—Les revoilà ensemble!

Elle arriva au pied de la statue de Sainte-Anne, sur la plus haute marche de l'escalier, assez loin des arbres pour que personne ne surprît ce qu'elle allait dire, et, à demi détournée:

—Ce sont là mes amis, Etienne; je n'en ai pas d'autres... Je sens qu'il faut que je les serve... Comment? cela m'est caché, ou à peu près... Croyez-moi si vous voulez c'est à cause d'eux que je ne me marierai pas. Ils m'ont appelée avant vous, et j'ai eu des chagrins qui m'ont attachée à eux. Je leur suis utile à présent. Si je les abandonnais, j'aurais un remords qui ne se guérirait pas. Et j'accepte pour eux la peine que je me fais à moi-même. Etienne, en vous disant: "Laissez-moi libre." Car c'est ma vie qu'ils veulent, c'est moi tout entière. Vous ne pouvez pas bien savoir ce qu'il y a entre eux et moi. Moi-même je m'y perds en y pensant. Mais regardez comme ils sont jaloux!

Sous le premier arbre, elle montrait la charette de Marcelle Esnault, La petite avait fait tourner sa voiture du côté où Henriette était arrêtée. Elle était trop loin pour entendre, mais son extrême sensibilité d'infirme, experte à observer les choses, s'inquiétait et souffrait. Elle avait tendu ses bras sur les rebords de la charrette; la tête et le buste de l'enfant s'étaient redressés dans un effort qui était un supplice pour elle, mais elle pouvait apercevoir Henriette, et ce qu'elle pensait n'était que trop clair car ses joues étaient sillonnées de larmes, qui tombaient une à une sur la couverture de laine tricotée.

Etienne considéra Marcelle Esnault, puis le visage exquis d'Henriette *où la compassion* et la peine de vivre étaient toutes deux mêlées. Et sans doute il ne comprit pas tout. Mais il devina qu'elle ne le trompait pas; qu'une puissance mystérieuse, plus forte que l'amour mais qui ne l'excluait point, les arrachait l'un à l'autre.

—Alors il faut que je vous parle. Descendons.

Il descendit, et elle fit de même, jusqu'à *ce qu'ils eussent* disparu au-dessous du niveau de l'avenue. L'escalier était désert. Le soleil incliné rougissait les marches de granit. Henriette et le grand Etienne étaient seuls, tous deux jeunes, tous deux beaux et le coeur meurtri par l'amour. Leur secret n'avait plus de témoins que la Loire étalée à leurs pieds, les campagnes abandonnées à l'hiver, où, sur la verdure courte des prés, montaient, comme des fumées bleues, des haies de peupliers sans feuilles.

Etienne dit:

—Vous voyez là-bas, au delà des iles?

—Oui, fit Henriette, c'est la prairie de Mauves.

—*J'ai passé là* des années à vous aimer, Henriette.

Elle répondit, dans un élan de tendresse qui l'empourpra:

—Ah! *si vous l'aviez dit* quand j'étais toute jeune!

—Je restais des mois sans vous voir. Mais quand je vous avais vue, je rentrais content. Ma mère ne s'y trompait pas. Elle me disait, "il n'y a pas de fille dans la ville de Nantes qui ait autant de coeur que celle-là." Pauvre mère Loutrel, que vous m'avez fait de mal! Il fallait me dire: "Elle a un coeur pour tous, excepté pour toi. Elle te méprisera. Elle te renverra. Ne la regarde pas!" Mais moi je croyais en vous, parce que nous avions joué ensemble, et parce que vous aviez l'air heureux, quand vous veniez à la prairie de Mauves. Henriette, je pensais à vous tout le long de la Loire. Quand je n'en pouvais plus de tirer la senne, ou que les mains me gelaient en relevant mes nasses, je me disais: "C'est pour Henriette." Quand j'avais grand envie de rester sous mes couvertures, les *matins d'hiver, et que le père* m'éveillait avant le jour, ma mère passait souvent après lui près de mon lit, et *elle n'avait qu'à me dire*: "Va, mon petit, c'est ton mariage que tu gagnes."

Henriette l'écoutait, pressée contre lui, la tête levée, ne sachant plus où elle était, ne voyant que la figure irritée d'Etienne. Elle semblait l'implorer pour qu'il se tût. Lui, ne la regardait plus.

—Ecoutez encore, poursuivit-il. J'ai passé des nuits à l'affût, j'ai tendu plus de brasses de filets et de cordées qu'aucun pêcheur de Loire; j'ai transporté des batelées de légumes à Trente-moult, afin de vous donner un jour l'argent de mon travail. Maintenant, l'argent est gagné. Mais celle pour qui j'ai travaillé me méprise. Je vais partir!...

—Etienne, non, ne partez pas! Restez! Oubliez-moi! Restez pour les vôtres!

—*Non pas!* Vous ne pouvez pas vous marier avec moi, mais moi je ne peux pas rester. Ma mère ne me consolerait pas. Toutes les grèves de Loire me parlent de vous, à présent. Je leur en ai trop parlé. Je suis décidé. Il y a trois fils de chez nous qui naviguent déjà, et *le père comptait sur moi* pour exploiter la pêcherie. Mais le quatrième *aussi va prendre la mer, et c'est vous qui l'aurez voulu!*

Il se mit à rire, de colère et de chagrin.

—Ouvrez demain votre fenêtre, mademoiselle *Henriette, et* regardez du côté des chantiers de la Loire. Pas plus tard *que demain*, vous verrez qu'on commencera à construire une chaloupe de pêche.

(à suivre)

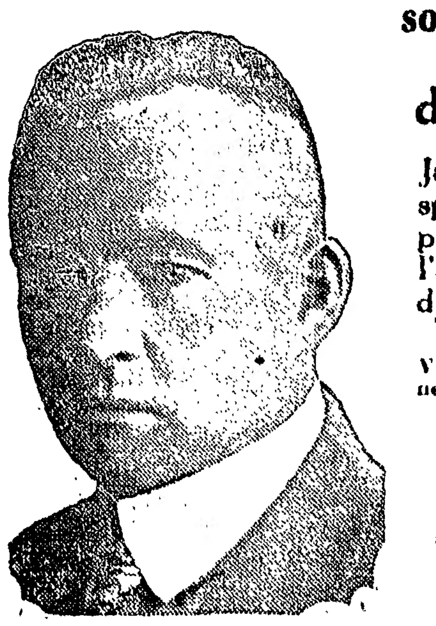

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire de Cinq Diocèses.
PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone: 2-3337 et 2-0363

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

Plus Agréable parce qu'il est Importé!

Aucun autre ne peut égaler la qualité et la saveur hollandaises antiques de l'authentique Gin de Kuyper importé.

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Maison fondée en 1695-Rotterdam-Hollande

Gin de KUYPER

CLOCHES D'EGLISE
de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

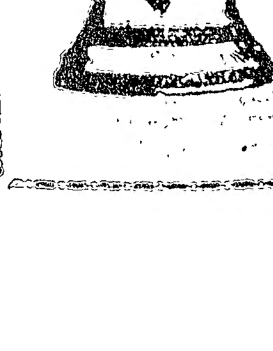

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.
Nous avons aussi une MACHINE pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.
Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.
Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis;
C. Emile Morissette Lée, 396 rue Latourelle, QUEBEC.
Z. O. Tourangeau, 4233 rue Fabre; MONTREAL, Tel. Bell Frontenac 6272

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.
P. O. CAFE
Adjoyant le bureau de Poste Rue Centrale.

CONSTRUISEZ
MODERNISEZ
REPAREZ
Nous vendons des matériaux de haute qualité à des prix raisonnables Laissez-nous faire vos comptes et vous épargner de l'argent.
North Star Lumber Co. Ltd.
Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.
TEL: 2275
Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.

Prince-Albert

Conseil des chevaliers de Colomb

Lors de la dernière assemblée du Conseil 1519 des Chevaliers de Colomb de Prince-Albert, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1931:

Grand Chevalier
J. R. Barilleau, 551, 19e rue O.
Député Grand Chevalier,
J. E. Ouellet, Domremy.
Chancelier,
S. J. Devine, C.P.R. Teleg.
Secrétaire Archiviste.
F. F. Russell 259 Riverside Drive
Garde.
Geo. Golton, 324, 15e rue O.
Trésorier.
G. S. Lacroix, 8e rue Est.
Avocats.
J. E. Lussier, 102 Carlton Apts
Syndics,
R. P. Grégoire, St-Paul, Saskatoon
J. G. Blanchfield, 431, 14e rue O
Garde Intérieur,
J. W. Graham, 14d, 9e rue Est
Garde Extérieur,
A. J. Harrigan, 109, 14e rue O
Chapelain.
R. P. Jan, Presbytere.
Conférencier,
J. P. Collins, 277 Riverside Drive
Secrétaire Financier.
Jas. Milligan, Boite 614.

—La semaine dernière, eut lieu dans la cathédrale du Sacré-Coeur le mariage de M. Joseph Laurin, de Big River à Philomène Lamothe de la même paroisse. Nos voeux de succès accompagnent les nouveaux mariés

—L'Association du Barreau de la Saskatchewan a tenu son Congrès annuel en notre ville, ces jours derniers. M. l'avocat J. H. Lindsay, president du Barreau de Prince-Albert, a été élu président du Barreau de la Saskatchewan. Nous félicitons M. Lindsay de cet honneur.

Les activités de l'A. C. F. C.

LE CONGRÈS

BONNES NOUVELLES DE PARTOUT

Nous recevons de bonnes nouvelles de partout. Les délégués seront certainement nombreux à Régina.

De Duck Lake on nous en annonce cinq, représentant les différents districts d'école et la paroisse.

Albertville sera aussi représenté.

De Willow-Bunch on nous écrit que paroisse et districts d'écoles seront représentés par dix délégués

Gravelbourg, Lafleche, Montmartre, St-Victor, Lisieux, Wauchope, Vonda, Prud'homme, St-Isidore, [illegible], St-Hippolyte, Delmas, Zenon Park, St-Brieux et d'autres paroisses encore nous ont fait savoir qu'elles seraient là. Le mouvement est général. Les paroisses et les districts d'écoles non représentés seront bien peu nombreux.

En cas de pluie

Le grand danger, c'est la pluie. La plupart des délégués comptent se rendre au congrès en automobile. S'il pleut le matin du départ, le chiffre de l'assistance court le risque d'être considérablement réduit. Ce serait malheureux. Il faut donc que les délégués prennent les mesures voulues pour éviter ce danger en prenant le train, si le temps est menaçant.

D'autre part, il faut se souvenir que beaucoup de grands chemins sont gravelés, et qu'un orage en cette saison est souvent local, et n'affecte guère les chemins d'une façon générale.

Il ne faut donc pas se laisser effrayer par une apparence de mauvais temps, ou par une pluie qui, le plus souvent, n'affecte qu'un district très restreint.

"Les Conventions sont les grandes manoeuvres de l'armée".

Mgr Béliveau

Au cours d'une convention tenue à St-Boniface, Mgr Béliveau disait que les conventions générales étaient les grandes manoeuvres d'une armée. Chaque district, chaque paroisse figure un bataillon. Si une paroisse ou un district manquait, c'est un vide dans les rangs de l'armée, et un vide par où l'adversaire peut passer.

Un bataillon qui abandonne sa place en temps de guerre, disait Son Excellence, commet une trahison: il peut être la cause de la défaite.

Ces paroles s'appliquent à notre situation avec autant de force qu'elle s'applique au Manitoba.

Nous espérons que tous les bataillons seront fidèles au poste.

Comité de réception

A Régina a été formé un Comité de Réception, qui s'occupera de trouver pour les délégués, des chambres à coucher aux prix de .50 et .75 sous par jour.

Pour savoir où ces chambres sont situées, l'on n'aura qu'à se rendre à la salle Ste-Marie, où, dès le lundi après-midi, le comité de réception aura un représentant.

Contributions reçues

St-Brieux, part de la soirée de Hoey	$32.30
Willow-Bunch	26.50
Vonda	35.00
St-Brieux, part de la soirée à St-Front	18.50
St-Front, part de la soirée de St-Brieux	18.50

De sincères remerciements aux cercles qui font de réels efforts pour s'acquitter de leurs obligations envers l'A.C.F.C.

Soirée à St-Front

On nous fait savoir que la soirée donnée par le Cercle de St-Brieux à St-Front a remporté un véritable succès.

Elle avait été annoncée du haut de la chaire, et à plusieurs reprises par Monsieur le curé. Aussi, l'auditoire fut-il nombreux et très sympathique. Merci à Monsieur le curé et à ses paroissiens.

St-Brieux

Cette soirée de St-Front est le dernier numéro du programme que se traçait le cercle de St-Brieux l'hiver dernier. On se rappelle en effet, que ce cercle lança l'idée suivante: Un cercle qui organise une séance récréative devrait aller la répéter dans toutes les paroisses avoisinantes. Comme cette idée venait de lui, St-Brieux se devait de donner l'exemple aux autres. Aussi visita-t-il successivement Prud'homme, Hoey et St-Front.

Cette idée de St-Brieux a valu entre $200. et $300. à l'A.C.F.C. Mais l'idée n'est pas restée idée. Elle a conduit à l'action, et c'est ce qui compte. Un gros merci à St-Brieux.

EPICERIES

Nous avons un assortiment complet d'épiceries de la plus haute qualité, toujours meilleure que le prix.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES

TELEPHONE 2120

ROCHE'S LIMITED
Ave Centrale Prince-Albert

ARTICLES POUR LES MISSIONS

Une spécialité toute différente.

Livres de librairie: Taux spéciaux pour libraires

Vins de Messe: des Harrach Hills, échantillons envoyés sur demande

Landy & Co. Limited
16 rue Dundas Ouest
TORONTO (2) Ontario
Livraison Tél: A.D. 0166

Peinturez! Nettoyez! Plantez!

L'endroit le plus sombre de votre demeure peut devenir gai et brillant en revêtant le mur d'une couche aux couleurs populaires.

NORTHERN HARDWARE LTD.
QUINCAILLERIE DE PREMIERE QUALITE
Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

Ralph Miller, Ltd.
NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES
915 ave Central Prince-Albert

Spéciaux Pour Travaillants
Chemises, Chaussures, et Gants

Notre stock d'habits de travail est un des meilleurs dans l'ouest et nos prix pour notre marchandise garantie sont aussi bas que ceux de la marchandise non-garantie.

Chemises de travail pour hommes: Un assortiment spécial de patrons de fantaisie ou couleurs unies. Chemises amples taillées pour donner tout le confort voulu ainsi qu'un bon usage. Prix régulier $2.00 et $2.50. Spécial $1.25

Chaussures de travail en cuir solide, soulier large, bouts unis ou rapportés. Régulier $5.50. Spécial $3.95

Gants de travail. Bonne peau avec attache au poignet. Coutures fortes. Confectionnés pour donner bon usage. Spécial la paire $1.00

Le projet Hoover

Le président des Etats-Unis en faveur d'un moratoire, ou délai pour les dettes de guerre — La teneur du moratoire. —La contre-proposition de la France. — Les réparations inconditionnelles. — L'attitude des pays eurpéens sur la proposition américaine de suspendre le paiement de toutes les dettes intergouvernementales.

Washington. — Herbert Hoover, le président des Etats-Unis, a proposé que l'on remette à un an à partir du premier juillet le paiement des dettes gouvernementales internationales.

Le président a lu aux journalistes un communiqué dont les points essentiels sont ceux-ci:

"Le gouvernement américain propose que l'on remette à un an le paiement de toutes les dettes entre les gouvernements, de réparations et des dettes de secours, capital et intérêts.

Sujet à confirmation par le Congrès le gouvernement américain remettra tous les paiements sur les dettes des gouvernements étrangers au gouvernement américain payables durant l'année fiscale commençant le premier juillet à la condition qu'il y ait une remise pour un an de tous les paiements des dettes entre les gouvernements.

Le communiqué a l'approbation de 21 sénateurs et de 18 membres du Congrès.

Le but de la mesure est d'aider à la reprise économique du monde, de permettre aux gouvernements débiteurs de reconquérir leur prospérité nationale.

Contre-proposition de la France

Washington. — La contre-proposition que fait la France d'exiger que l'Allemagne verse les réparations inconditionnelles de cette année à la Banque des règlements internationaux pour que celle-ci en fasse la distribution aux pays de l'est de l'Europe, y compris l'Allemagne, qui pourront avoir besoin d'argent, constitue le principal obstacle immédiat au projet Hoover de moratoire d'un an pour les paiements des dettes entre gouvernements. On sait que dans le discours où il a annoncé son projet, M. Hoover a parlé de la suspension du paiement de toutes les dettes intergouvernementales.

La note que le gouvernement français a envoyée à Washington en réponse à la proposition Hoover n'a pas été publiée, mais personne ne nie qu'il y soit question des réparations inconditionnelles.

Le secrétaire du trésor, M. Mello, qui a eu de nombreuses conférences avec des hommes politiques et des financiers de Grande-Bretagne quelques jours avant l'énonciation du projet Hoover, vient de partir pour Paris. Bien qu'il ait refusé de parler du but de son voyage en France, on est sûr que le secrétaire du trésor va conférer avec les autorités françaises au sujet du plan Hoover.

Attitudes des pays européens

Voici l'attitude actuelle des pays européens que concerne le plan Hoover: l'Allemagne a accepté la proposition avec gratitude et sans condition; la Grande-Bretagne approuve la proposition dans son esprit et dans sa lettre; l'Italie l'accepte cordialement et "sans réserves politiques"; l'Autriche l'approuve sans condition; la Bulgarie a déclaré qu'elle l'apprécie; la France a soumis sa contre-proposition; la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Pologne sont en sympathie, mais n'ont pas répondu officiellement.

Après avoir reçu la réponse de la France, le secrétaire d'Etat Stimson a dit: Je suis très optimiste. Ce serait un crime, s'il arrivait quelque chose. Toutefois, comme il a dit que les grandes lignes du projet Hoover ne seront pas modifiées, il semble que la contre-proposition française, du moins sous sa forme présente, soit inacceptable.

Conservations franco-Allemandes

Paris. — Des conversations franco-allemandes, analogues aux conversations germano-britanniques de Chequeurs, auront probablement lieu à Paris ces semaines-ci.

LE Canada

Le premier-ministre Bennett ne veut pas exprimer d'opinion en ce moment, car le gouvernement devra officiellement discuter et étudier la question; ensuite M. Bennett devra faire une déclaration à la Chambre des Communes. Le Canada ne retirera pas d'avantage direct de la décision du président Hoover mais il en profitera indirectement comme tous les autres pays. On ne sait pas encore si le moratoire affectera la dette de la Grèce et de la Roumanie envers le Canada représentant en tout une trentaine de millions de dollars.

x

NOUVELLES

Conférence sur le chômage

Les premiers ministres et les préfets de municipalités se réuniront à Régina, très probablement les 6 et 7 juillet, pour étudier la question du chômage et les méthodes pour y remédier.

x

Réduction de salaire

Régina. — M. Buckle, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement provincial, annonce la réduction probable du salaire des ministres de la Couronne, de leurs secrétaires et autres employés du gouvernement. La question de la diminution du nombre des employés du gouvernement est à l'étude.

x

Plus de bière importée

Lorsque le stock de la bière du Manitoba, de l'Alberta et de l'Ontario sera écoulé dans les magasins de bière de la province, on ne vendra dans ces magasins que de la bière de la Saskatchewan. Les bières importées ne se vendront qu'aux magasins des liqueurs.

x

Le temple historique des Eboulements est détruit par le feu,

Québec. — Le temple historique des Eboulements n'est plus. Le feu a détruit de fond en comble ce monument qui datait de 1797 et dont le clocher mauresque dominait un intéressant plateau situé à 1,500 pieds au-dessus du fleuve. En moins de deux heures, cette relique vieille de 134 ans, a été réduite en cendres sous les yeux d'une population impuissante à la sauver.

x

Protestation des catholiques

Mexico. — Les autorités catholiques réunies à Mexico, afin de contester la validité de la loi de Vera Cruz, qui limite à onze le nombre des prêtres pour tout l'Etat, ont résolu de procéder avec précaution. Mgr Ruiz y Flores, nonce papal au Mexique, a protesté vigoureusement auprès du président Rubio, lui demandant d'intervenir.

Dommages de l'inondation

Calgary. — On estime à $400,000 les dommages causés par les inondations dans la région minière située près de Drumheller et dans la région fermière de Rockyford. Le nombre des morts est de quatre.

x

Position du service civil

La Commission du service civil annonce des examens de concours pour les positions suivantes:

AUDITEURS DE TAXES D'ACCISE. $2,400.

Des auditeurs de taxes d'accise pour le ministère du Revenu national pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, a un traitement initial de $2,400 par année, lequel traitement sera augmenté, sur recommandation pour services méritoires, à raison de $120 par année, jusqu'à un maximum de $3,000.

Devoirs. — Sous direction, examiner et vérifier les livres et les comptes des licenciés de taxe de ventes pour déterminer le montant de taxe d'accise due; préparer des comptes rendus et des rapports des vérifications faites, et exécuter au besoin, tous autres travaux connexes.

Ce concours est limité aux personnes qui demeurent dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Bien qu'il n'y ait pas de positions vacantes à l'heure actuelle une liste d'éligibles sera établie d'après laquelle seront faites les nominations futures. Préférence dans la nomination, en chaque cas, sera donnée aux personnes qui demeurent dans la province où se trouve la vacance.

INSTRUCTIONS GENERALES

Les demandes d'inscription, dûment remplies, doivent parvenir à la Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 9 juillet 1931. On peut obtenir les formulles nécessaires des bureaux de placement du Canada, des maîtres de poste à Prince Rupert, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Régina, Saskatoon, Winnipeg, Québec, Fredericton, Saint-Jean, Charlottetown Halifax, ou du Secrétaire de la Commission du service civil.

x

L'Alberta accepte le secours

Edmonton. — L'Alberta acceptera l'offre du gouvernement fédéral de payer cinquante pour cent des secours directs, pourvu qu'elle ait l'assurance que son acceptation n'aura pas comme résultat une affluence de sans travail.

x

1ère traversé de la Manche en aéroglisseur

Boulogne-sur-mer, France. — Le lieutenant Lissant Beardmore, de Toronto, aviateur canadien et chanteur d'opéra, a fait la première traversée sur la Manche en aéroglisseur. Le lieutenant est parti de l'aerodrome Lympne et a fait une descente parfaite à l'aéodrome de Stinglevent, près Calais.

x x x

Chez la modiste.

—Oh! Mais j'ai l'air d'une horreur avec ce chapeau!

—Madame exagere.

ST-VICTOR, Sask.

—M. Aimé a eu l'agréable visite de sa soeur la R. S. Gilda de la congrégation de la Providence de Seattle, Wash., et de sa fille Léontine, qui a terminé son cours d'infirmière à Walla Walla, Wisk.

La R. Soeur Gilda est en route pour Montréal.

ERUPTIONS
disparaissent promptement

Ma figure était couverte d'éruptions. Une seule application de Sootha-Salva mit fin à toute démangeaison. Mon teint est redevenu clair. Mme C. B. Hines. Procurez-vous une boite de Sootha-Salva aujourd'hui. Chez tous les pharmaciens.

ROBES ET MANTEAUX

Les toilettes offertes sont en tout point du dernier cri. Nous ne craignons pas de vous les recommander.

Toutes réparations pour manteaux de Fourrure pour hommes et dames a nos taux spéciaux d'été, prenez-en avantage

PRINCE ALBERT FUR COMPANY
806 avenue Centrale
TEL: 2357 Prince-Albert

TED. MATHESON LIMITED
Adjoignant Banque Royale
TEL. 3057 RUE CENTRALE
Complets pour hommes faits sur commande
Echantillons choisis de première qualité
Royal York Clothes Tailored to Measure

F. W. Wright
1120 Ave. Centrale Prince-Albert
Téléphone 2289
BIJOUTERIE ARGENTERIE ORFEVRERIE
Enregistré pour faire les licences de mariage
REPARATIONS — DE MONTRES ET HORLOGES

Contrats et réparations Electriques
Poëles Electriques "GURNEY"
Frigidaires Electriques "KELVINATOR"
Foyers en glaise Lava
Chaufferettes à eau Hotpoint
Ampoules Mazda
J. E. LACROIX, LTD.
Electragist
8ème rue TEL: 2344

LE CAFE PAR EXCELLENCE
Repas servis à toute heure
L'excellence de notre cuisine et l'efficacité du service est le secret de notre succès
Central Hotel & Café
MAH KUM CHONG Gérant
TELEPHONE 2967
Ave Centrale, Prince-Albert.

MEILLEUR CHARBON POUR LE MEME PRIX
ROSEDALE
McDIARMID Lumber Co. Ltd.
Henribourg Spiritwood
PRINCE-ALBERT
Téléphonez 2733

"Orient"
Bas de soie entièrement façonnes (full fashioned) dans les couleurs les plus récentes, fabriqués en Canada, Sherbrooke, P. Q.
$1.00
Une attention spéciale est portée aux commandes postales.
Morgan's Clothes for Women
Ave Centrale Prince-Albert.

Attention Délégués à la Convention
Emportez les commandes de votre District scolaire. Notre représentant sera à la convention. Nous remplissons ordres pour bibliothèque, pupitres, costics pour toilets. Huile à p'ancher, serviettes de papier, papier de toilette, etc.
Vous êtes invités à visiter notre salon d'exposition pendant la convention.
CANADA SEATING COMPANY LIMITED
J. S. CASGRAIN, Représentant
Prince-Albert, Sask.

Si vous vous sentez fatigué faites examiner vos yeux
Le montant d'énergie que consument des yeux malades est extraordinaire. Si vous avez de la peine à travailler faites examiner vos yeux immédiatement.
F. D. CULP
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale Pr.-Albert

TIP-TOP TAILORS
COMPLETS SUR MESURE
$27.00
Notre stock de merceries pour hommes est des plus complet.
J. H. ROBERTSON
Représentant
TELEPHONE 2226
Ave Centrale Prince-Albert

Blue Chain Stores
PRINCE-ALBERT et WAKAW
Saskatchewan
Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Chaussures de tous genres
Vous pouvez être persuadé que vous recevrez pleine valeur de votre argent lorsque vous achetez à nos magasins. Nous remboursons l'argent à ceux qui sont distatisfaits.
NOUS PARLONS FRANCAIS

Bonjour M. le Fermier
Voici le temps d'examiner le canevas de vos lieuses et vous rendre compte s'ils sont en bonne condition. Nous avons un assortiment complet de courroies, rivets, clous pour canevas, boucles, pour lieuses et tout ce qui est nécessaire à la réparation de canevas pour lieuses.
Attention spéciale donnée aux commandes postales
Téléphone 2230
Royal Oak Saddlery
Company Limited
L. K. HORNE, Gérant
808 Ave. Centrale Prince-Albert